This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

U 8.

TAYLOR INSTITUTION.

BEQUEATHED

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

OF BALLIOL COLLEGE.

20481 f. 86

ESSAIS

Digitized by Google

Se vend, à Toulon, chez
MALLARD, Place St. Pierre.

Digitized by Google

ESSAIS HISTORIQUES SUR PARIS,

DE M. DE SAINTFOIX.

QUATRIEME EDITION,
Revue, corrigée & augmentée.

TOME PREMIER.

A LONDRES,
CHEZ JEAN NOURSE, LIBRAIRE.

M. DCC. LXVII.

Digitized by Google

Digitized by Google

PREFACE.

PARMI tant d'hommes utiles & d'un mérite distingué que la révocation de l'Edit de Nantes obligea de sortir du Royaume, on citera toujours Larrey & Rapin Toiras. L'un & l'autre ont écrit l'histoire d'Angleterre : la premiere est à présent peu estimée. Celle de Rapin Toiras a eu un grand succès, & le mérite à bien des égards ; mais on voit clairement que c'est en partie le chagrin, l'aigreur & la haine qui lui ont mis, comme à Larrey, la plume à la main, & qu'il s'est orgueilleusement flatté de faire repentir sa patrie de l'avoir

Digitized by Google

contraint à s'exiler. Tous nos Rois selon cet hiſtorien, ont été de Princes injuſtes, toujours occupé des moyens de dépouiller leur grands vaſſaux de leurs poſſeſſions (*a*), & ne ſe faiſant aucun ſcrupule d'enfreindre les traités les plus ſolemnels, dès qu'ils entrevoyoient quelqu'avantage à les violer. Ses réflexions ſur le caractere d'une nation en général, ne ſont pas moins outrageantes & moins odieuſes.

Depuis 1727, que ſon ouvrage a paru, & qu'on le lit dans toute l'Europe, il eſt étonnant qu'en

(*a*) Les Rois d'Angleterre écrivoient à nos Rois ; *Illuſtri Domino noſtro, Regi Franciæ.* Nos Rois leur répondoient * : *Fideli noſtro & amico, Regi Angliæ.*

Acta public. Anglia.

* Féal & amé.

Digitized by Google

France perſonne n'ait penſé à lui répondre. „ Un peuple, dit Plu-
„ tarque, doit s'interreſſer à la
„ gloire & à la réputation de ſes
„ ancêtres, non-ſeulement par un
„ ſentiment naturel, mais en-
„ core parce que les préjugés,
„ pour ou contre le caractere d'une
„ nation, ſont de la plus grande
„ conſéquence.

Dans l'hiſtoire des guerres que je traite, il y a quatre époques principales. La confiſcation faite par Philippe Auguſte ſur Jean *ſans terre* en 1203; le traité de Saint Louis avec Henri III en 1259; les prétentions d'Edouard III à la couronne de France en 1339; & le traité de Bretigni en 1360. Rapin Toiras a fait des diſſertations

Digitized by Google

ou de longues réflexions sur ces quatre points principaux. Je crois que j'y ai répondu d'une façon convainquante, & qui ne laisse aucun moyen à la replique. Dans le cours des autres évenemens, c'est presque toujours par ses garans mêmes, & par les actes publics d'Angleterre, que je fais voir ses fréquentes prévarications & la tournure infidelle de sa narration.

On a dit dans un Journal, en parlant de la troisieme partie de ces Essais, que je donnois *une face nouvelle à l'histoire.* L'expression est équivoque. Est-ce une louange? est-ce une critique? Je me contenterai de répondre que, lorsque je suis en contradiction avec nos his-

Digitized by Google

toriens, & par conſéquent avec ceux qui les ont copiés ſans réflexion & ſans examen, je dis mes raiſons ; que c'eſt au lecteur à juger ſi elles ſont bonnes ; que nous avons aujourd'hui, ſur-tout depuis la publication des actes d'Angleterre *, des ſecours & des éclairciſſemens que ces hiſtoriens n'avoient pas, & qu'enfin quiconque n'aura pas lu & relu ces actes avec beaucoup d'attention, ne pourra jamais donner qu'un tableau peu fidele de ce qui s'eſt paſſé ſous les regnes de Philippe Auguſte, de Louis VIII, de Louis IX, de Philippe de Valois, du Roi Jean, de Charles V, de Charles VI & de Charles VII.

* En 1717.

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAIS HISTORIQUES SUR PARIS.

LE commerce que les Parisiens faisoient par eau étoit très-florissant ; leur ville semble avoir eu, de tems immémorial ; un navire pour symbole. Isis présidoit à la navigation : on l'adoroit même chez les Suéves sous la figure d'un vaisseau. Voilà plus de raisons qu'il n'en falloit à des Etymologistes, pour se persuader que

Lactance. Apulée. Tacite, de Morib. Germ. c. 9.

Digitized by Google

parisii venoit de *propè Isidim*, proche d'Isis, les langues grecques & celtiques ayant été originairement la même, & l'une & l'autre se servant des mêmes caracteres. Je ne prétends pas défendre cette étymologie; mais Moreau de Mautour (*a*) se trompe, lorsqu'il soutient que cette Déesse n'a point été adorée dans les Gaules, même après qu'elles furent soumises aux Romains. Ses Prêtres avoient leur collége à Issy, & l'Eglise de Saint Vincent, depuis Saint Germain-des-Prés, fut bâtie sur les anciennes ruines de son temple (*b*). Personne n'ignore

Histoire de l'Acad. des Inscrip. t. 3 p. 296.

(*a*) D. Martin (*Religion des Gaulois, tom. 2 p. 13*) le prouve par des monumens que cet Académicien n'auroit pas dû ignorer.

La ville de Melun, s'étant consacrée au culte d'Isis, changea son ancien nom, *Melodunum*, en celui d'*Iseos* ou d'*Isia*.

Jacobus Mogni. Abbon. carmen, 3 lib. 1.

(b) *Ce temple d'Isis si fameux*, dit Sauval, *qui donna le nom à tous le pays, étoit desservi par un collége de Prêtres qui demeuroient, comme l'on croit, à Issy, dans un Château dont on voyoit encore les ruines au commencement de ce siécle.*

Digitized by Google

ù étoit celui de Mars *. Mercure, ou Pluton, (car c'étoit le même chez les Gaulois,) avoit le ſien ſur le mont *Leucotitius* *; & l'on verra à l'article le la rue Coquilliere, que Cybelle ttiroit auſſi la dévotion du côté où ſt à préſent Saint Euſtache. Il faut bſerver que ces endroits n'étoient anciennement que des petits bois, des ieux ſolitaires, conſacrés à ces Divinités; car les Gaulois ne commencerent à bâtir des temples, que lorſqu'ils furent ſous la domination des Romains.

* Montmartre.

* Les Carmelites de la rue Saint Jacques.

Céſar eſt le premier Auteur qui ait parlé des Pariſiens. Ils étoient un de ces ſoixante ou ſoixante-quatre peuples qui compoſoient la République des Gaules, & qui ne formoient qu'une même nation, quoiqu'indépendants les uns des autres. Chacun de ces peuples avoit ſes loix particulieres, ſes Chefs, ſes Magiſtrats, & nommoient tous les ans des Députés pour les aſſemblées générales qui ſe tenoient ordinairement dans le principal collége des Druides, au milieu d'une forêt du pays Chartrain. L'adminiſtration des affaires civi-

Digitized by Google

les & politiques avoit été confiée pendant assez long-temps à un Sénat de femmes, choisies par les différens Cantons. Elles délibéroient de la paix, de la guerre, & jugeoient les différends qui survenoient entre les Vergobrets *, ou de ville à ville. Plutarque dit qu'un des articles du traité d'Annibal avec les Gaulois portoit : *Si quelque Gaulois a sujet de se plaindre d'un Carthaginois, il se pourvoira devant le Sénat de Carthage établi en Espagne ; si quelque Carthaginois se trouve lézé par un Gaulois, l'affaire sera jugée par le Conseil suprême des femmes Gauloises.* Les Druides, mécontents de quelques arrêts de ce Tribunal, usérent, avec tant de soupleſſe & d'artifice, du crédit que la religion leur donnoit sur les esprits, qu'ils le firent abolir, & érigerent le leur, dont la puissance s'accrut bientôt au point que, dans les assemblées générales, ils devinrent absolument les maîtres des délibérations. On leur avoit laissé les mêmes prééminences qu'aux femmes : ils en profiterent pour se faire regarder comme le premier corps de l'Etat ; & pour achever d'écraser toute autre au-

* Souverains Magistrats.

De Claris Mulierib.

Digitized by Google

torité ſous le deſpotiſme de la ſuperſtition. On remarque que les Gaulois, ſous le gouvernement des femmes, avoient pris Rome, & firent toujours trembler l'Italie, que ſous celui des Prêtres ils furent ſubjugués par les Romains, & que Céſar dût ſes conquêtes aux jalouſies, & aux diviſions, qu'un Druide, le perfide Divitiac, ſemoit ſans ceſſe entre les villes principales. Les Pariſiens combattirent pour leur liberté avec un courage qui tenoit du déſeſpoir. Craignant d'être forcés dans leur Iſle, ils en ſortirent après y avoir mis le feu, & allerent au-devant de l'ennemi, qui les trompa par une fauſſe marche. La bataille ſe donna au-deſſous de Meudon, & fut des plus ſanglantes. Ils la perdirent, & le brave Camulogene, qu'ils avoient choiſi pour les commander, quoique dans un extrême vieillesſe *, y fut tué.

De bello Gallico. l. 7.

Corrozet prétend que Céſar fit bâtir le grand & le petit Châtelet. Malingre & le Commiſſaire de la Marre diſent que Lutece, *qu'il fit entourer de murailles, & qu'il embellit de nouveaux édifices, fut appellée la ville de Céſar.*

* *Propè confectus ætate.*

Digitized by Google

D'autres étymologiſtes ont pr
que *Luc*, dans la langue celtiqu
gnifioit corbeau, & *Etia* Iſle, c
dire, l'Iſle aux Corbeaux, parce
vant que d'être habitée, elle en
ordinairement couverte.

Ce paſſage ne ſe trouve point
Boëce, qu'ils citent l'un & l'autre ;
dans un livre attribué à Scot, &
ne ſauroit être d'aucune autorité. De
Céſar juſqu'à Julien, il n'eſt pre
pas fait mention de Lutece dans l'
toire (*a*). Julien y fut proclamé aug
en 360. Valentinien I & Gratien y fi
auſſi quelque ſéjour. Clovis la décla
en 510, la capitale de ſes conquê
* Hors de la ville. Comme il habita le palais des Terme
& qu'il paroît que tous les Rois d
premiere race y ont demeuré, la pl
des Auteurs ne veulent pas qu

(*a*) On prétend qu la la

Mémoires Luth
ſur la lan-
gue
que

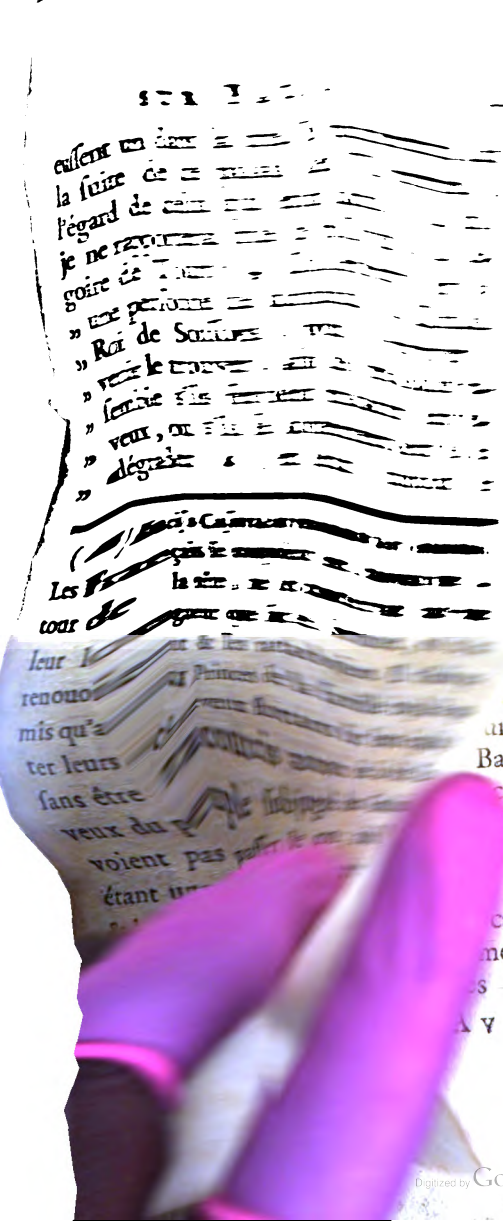

* Le gran
e à ces & le pe
ur la dé- Châtelet,
Barbares,
continua
lement ;
, après
qui ren-
capitales :
merce, &
s Français
A V

Digitized by Google

„ chèveux..... Clotaire ne tarda pas
„ à ſe rendre à Paris..... Ils firent cou-
„ rir le bruit que le réſultat de leur
„ entrevue avoit été de faire proclamer
„ Roi les fils de Clodomir, & envoye-
„ rent les demander à Clotilde, *qui*
„ *demeuroit alors dans la ville (a)*,
„ pour les élever ſur le pavois. Cette
„ bonne Reine, tranſportée de joie, fit
„ venir les petits Princes dans ſon ap-
* Le plus âgé n'avoit que dix ans. „ partement *; & après avoir eu l'at-
„ tention de les faire manger : allez mes
„ enfants, leur dit-elle en les embraſ-
„ ſant, allez trouver vos oncles; ſi je
„ puis vous voir ſur le trône de votre
„ pere, j'oublierai que j'ai perdu ce
„ cher fils..... Clotaire, après les
„ avoir poignardé de ſa propre main,
„ monta tranquillement à cheval pour
„ retourner à Soiſſons; Childebert ſe
„ retira dans le fauxbourg. *In ſubur-*
„ *banâ conceſſit.*

Vers la fin de la ſeconde race, Paris,

(a) *Qua tunc in ipſa urbe morabatur.* Il y avoit donc dans la cité un Palais où elle demeuroit & faiſoit élever les petits Princes.

Digitized by Google

toujours enfermé entre les deux bras de la riviere, n'étoit pas plus étendu que du tems de Céſar : la cathédrale au levant, le grand & le petit Châtelet au nord & au midi, & le palais du Roi, ou des Comtes, au couchant, faiſoient les quatres extrêmités de ſon enceinte. *Lutece*, dit Céſar, *ſituée dans une Iſle ſur la Seine, eſt la ville des Pariſiens. Je paſſai l'hiver*, dit Julien, qui régnoit quatre cens ans après ce conquérant des Gaules, *dans ma chere Lutece : elle occupe une petite Iſle dans la Seine ; on y entre par deux ponts. Paris*, dit Abbon, qui écrivoit neuf cens ans après Céſar, *tient à la terre ferme par deux ponts.... A la tête de chacun de ces ponts, il y a un Château en déhors de la ville**.

* Le grand & le petit Châtelet.

Pour peu qu'on veuille joindre à ces autorités quelques réflexions ſur la dévaſtation des Gaules par les Barbares, ſur les guerres ſanglantes que continua Clovis pour former ſon établiſſement ; ſur le partage de ſes conquêtes, après ſa mort, en quatre Royaumes, qui rendirent Orleans & Soiſſons des capitales : ſur l'anéantiſſement du commerce, & ſur le mépris qu'avoient les Français

Digitized by Google

pour ceux qui demeuroient dans les villes, & pour tout autre profession que celle des armes, on se persuadera aisément que Paris, sous la premiere race, ne dut pas s'agrandir. Sous la seconde, on le voit presque abandonné : Pepin, Charlemagne, Louis le débonnaire, Charles le chauve & Louis le bégue, n'y demeurerent qu'en passant.

L'Empereur Julien paroît se rappeller avec plaisir le séjour qu'il avoit fait dans *sa chere Lutece*. Il s'étend en détails sur son climat, son terroir, ses vignes, & sur la maniere dont ses habitans élevoient des figuiers. Est-il vraisemblable qu'après avoir dit qu'elle n'occupoit qu'une petite Isle, il n'eût pas ajouté que ses fauxbourgs étoient considérables, si en effet ils l'avoient été ? Loin d'en parler, la façon dont il s'exprime désigne, au contraire, qu'elle n'en avoit point : *comme les Parisiens*, dit-il, *habitent une Isle, ils ne peuvent pas avoir d'autre eau que celle de la Seine*. La remarque que je fais sur ces mots, & qui, par hasard, a échappé à tous les Dissertateurs, me paroît d'autant plus décisive, que le Commissaire de la Marre,

Julian. imper. Misopog.

Digitized by Google

qui d'ailleurs a traduit le passage en entier, semble avoir affecté de les oublier, parce qu'il ne s'accordoit pas avec ses idées. Son *Traité de la Police* est un bon ouvrage; mais il faut être en garde quand il s'éloigne de son objet. Une enceinte de murailles, dont il est parlé dans une chartre du tems des deux derniers Rois de la seconde race, lui fait placer vis-à-vis de la cité, sur le bord de la Seine au nord, une petite ville, *qu'il présume avoir été bâtie par les Romains* *. Après avoir marqué que cette enceinte commençoit près de Saint-Gervais, & que formant un demi-cercle derriere la Greve & du côté de Saint Merri, elle alloit aboutir au bord de la riviere au-delà du grand Châtelet. *Grégoire de Tours*, ajoute-t-il, *rapporte très-exactement tous les bâtimens considérables & les fondations qui furent faites par nos Rois; les incendies, les inondations, & tous les autres événemens qui avoient été capables de faire changer de face à cette capitale depuis le commencement de la Monarchie. Auroit-il oublié de parler de son accroissement & de sa nouvelle clôture? Il n'y a pas d'ap-*

Traité de la Police, p. 87 tom. 1.

* Voyez son second plan.

Digitized by Google

parence. Fredegaire, Aimoin, Sigebert (a), *& pluſieurs autres Hiſtoriens, l'ont ſuivi de près ſous la premiere & la ſeconde race. Ils l'ont imité dans ſon exactitude pour tout ce qui concerne Paris; tous ſont demeurés, ſur le fait de cette clôture, dans le même ſilence: cela donne ſans doute beaucoup de panchant à croire que c'eſt encore un ouvrage des Romains.* On va voir, par le récit que je vais extraire du premier livre du poëme d'Abbon (*b*), que cette enceinte, loin d'être un ouvrage des Romains, ne fut commencée que vers la fin du neuviéme ſiécle: „ Sigefroy, „ furieux de ne pouvoir obtenir le paſ„ ſage par la ville (*c*), vint bruſque-

(*a*) Le Commiſſaire de la Marre cite Sigebert parmi les Hiſtoriens qui écrivoient ſous la ſeconde Race. Cet Hiſtorien vivoit ſous les regnes de Philippe I. & Louis-le-gros.

(*b*) Il étoit dans Paris pendant le ſiége par Sigefroi, en 886.

(c) *Nempe ruunt omnes ratibus, turrî properantes.*
Quam ferunt fundis acriter, complentque ſagittis.

Digitized by Google

„ ment attaquer la groſſe Tour * du * Le grand Châtelet.
„ grand Pont. Eudes, Comte de Paris,
„ Robert ſon frere, les Comtes Ragueneaire & Sibange, l'Evêque Goſlin,
„ & Eble, Abbé de Saint Germain,
„ la défendirent juſqu'à la nuit avec
„ tant de valeur, que les Normands,
„ malgré les breches conſidérables qu'ils
„ y avoient faites, furent obligés de
„ ſe retirer avec perte de quatre à cinq
„ cens hommes..... Le lendemain,
„ ils revinrent avec la même fureur...
„ l'attaque dura juſqu'au ſoir.....
„ Se voyant toujours repouſſés, ils prirent le parti de faire des foſſés, &
„ de fortifier un camp avec des pierres
„ & de la terre, dans le bourg de
„ Saint Germain l'Auxerrois (*a*). „

Ce récit prouve que la muraille, ou l'enceinte en queſtion, n'exiſtoit pas en-

(*a*) Ce quartier étoit encore appellé *bourg* ſous le regne de Philippe Auguſte, trois cens ans après ce ſiége; & le ſavant Ménage veut bien nous apprendre à ce ſujet que le *bourg* eſt toujours ſéparé de la ville, au lieu que le *fauxbourg* y tient.

Digitized by Google

core en 886 : Abbon en auroit parlé. Sigefroy auroit été obligé d'y donner d'abord l'assaut & de s'en rendre maître, au lieu qu'on voit qu'il arriva tout de suite & sans obstacle au bord du fossé de la tour du grand Châtelet. Voici mes conjectures sur cette muraille. Don Felibien, & tous ceux qui se sont particulierement appliqués à l'Histoire de Paris, prétendent que le terrein où est à présent la *ville* étoit couvert d'une forêt *. Cette tour octogone, qui subsiste encore au coin du cimetiere des Innocens, servoit, dit-on, pour faire sentinelle dans cette forêt contre les bandes de voleurs, & contre les Normands, qui pouvoient s'y embusquer par troupes détachées, venir fondre dans le marché de la place de Greve, piller le port, & emmener des esclaves. Je crois que l'on fit cette muraille contre les incursions subites, & que les Juifs, qui reparoissoient en France à peu près dans ces tems-là, obtinrent la permission de bâtir dans cette enceinte des maisons, qui formerent ces vilaines rues Saint Bon, de la Tacherie, du Pet-au-diable & autres adjacentes. Il est certain qu'ils

* Le côté de la riviere au nord.

Digitized by Google

y avoient une ſynagogue & des écoles au commencement de la troiſiéme race. Ce ne fut que ſous le regne de Louis-le-jeune, que l'on commença à bâtir dans Champeaux * & aux environs de Sainte Oportune, qu'on appelloit auparavant *l'hermitage de Notre-Dame-des-Bois*, parce qu'il étoit à l'entrée de la forêt.

* Quartier des Halles.

Entre le boulevard & la riviére, au nord, depuis le terrein où eſt à préſent l'Arſenal juſqu'au bout des Thuileries; repréſentons-nous donc les reſtes d'un bois marécageux, de petits champs, des *cultures* (*a*), des hayes, des foſſés, & quatre ou cinq bourgs, plus ou moins (*b*), éloignés les uns des autres; quel-

(*a*) Les rues Culture-Sainte-Catherine & Culture-Saint-Gervais, (on prononçoit Coultures) s'appellent ainſi, de ce mot, qui ſignifioit des endroits propres à être cultivés.

(*b*) Le bourg Thibouſt, les bourgs l'Abbé & Beaubourg, & l'ancien & le nouveau bourg de Saint-Germain-l'Auxerrois. Ils furent en partie renfermés dans l'enceinte que fit faire Philippe Auguſte, & qui fut achevée en 1121; les rues de ces bourgs en ont toujours conſervé

Digitized by Google

ques rues bien boueuſes au tour du grand Châtelet & de la Greve ; un grand pont *, pour arriver dans une petite Iſle * qui n'étoit habitée que par des prêtres, quelques marchands & des ouvriers ; un autre pont * pour en ſortir du côté du midi, & au-delà de ce pont & du petit Châtelet, trois ou quatre cens maiſons éparſes ça & là ſur le bord de la riviére, & dans les vignes qui couvroient les environs de la montagne de Sainte Genevieve. Tel étoit Paris ſous nos premiers Rois de la troiſiéme race ; & je crois que, ſi l'on veut réfléchir ſur les mœurs de ces tems-là, & ſur les cauſes de ſes accroiſſemens dans la ſuite, on conviendra qu'il ne devoit pas être plus grand ni plus conſidérable. Tous ces différents Tribunaux que nous voyons aujourd'hui, & dont les dépendances ſont ſi nombreuſes, n'exiſtoient point encore : le Roi, le Comte ou le

* Le Pont au Change.
* La cité.
* Le petit pont.

les noms. Le Commiſſaire de la Marre convient qu'ils étoient ſéparés de Paris & de ſes fauxbourgs par des prés, des marais & des terres labourées : on peut juger par-là du peu d'étendue des fauxbourgs.

Digitized by Google

Vicomte écoutoient les parties, jugeoient ſommairement, ou bien ordonnoient le combat, ſi le cas étoit trop embarraſſant. Il n'y avoit point auſſi de Colléges; l'Evêque & les Chanoines entretenoient quelques écoles auprès de la cathédrale, pour ceux qui ſe deſtinoient à la cléricature. Les nobles ſe piquoient d'ignorance, & ſouvent ne ſavoient pas ſigner leurs noms. Ils vivoient ſur leurs terres; & s'ils étoient obligés de paſſer trois ou quatre jours à la ville, ils affectoient de paroître toujours bottés, pour qu'on ne les prit pas pour des *vilains*. Dix hommes ſuffiſoient pour la perception des impôts. Il n'y avoit que deux portes; & ſous Louis-le-gros, les droits de la porte du nord ne rapportoient que 12 francs par an (*a*). Les arts les plus né-

(*a*) La livre *numéraire* de France doit ſon inſtitution à Charlemagne. Ce fut lui qui fit tailler dans une livre d'argent, vingt piéces qu'on nomma ſols, & dans un de ces ſols, douze piéces. qu'on nomma deniers; enſorte que la livre d'alors, comme celle d'aujourd'hui, étoit compoſée de 240 deniers. Les ſols & les deniers ont été d'argent fin, juſqu'au regne de Philippe

ceſſaires ne ſe préſentoient pas même à l'imagination, & l'on peut juger des divertiſſemens & des ſpectacles par la groſſiereté des mœurs. Enfin, rien dans Paris ne pouvoit engager les étrangers à y venir, l'homme induſtrieux à s'y établir, & les gens riches & oiſifs à y demeurer. Philippe Auguſte aima les

---

I, pere de Louis-le-gros. On y mêla un tiers de cuivre en 1103; moitié dix ans après; les deux tiers ſous Philippe-le-bel; & les trois quarts ſous Philippe de Valois. Cet affoibliſſement a été porté au point que 20 ſols qui, avant le regne de Philippe I, faiſoient une livre réelle d'argent, n'en renferment pas aujourd'hui le tiers d'une once. On prétend que Charlemagne étoit auſſi riche avec un million, que Louis XV avec ſoixante-ſix. Vingt-quatre livres de pain blanc coutoient un denier ſous le regne de Charlemagne: ce denier étoit d'argent fin, & ſans alliage. On peut voir par la valeur qu'il auroit dans ce tems-ci, ſi le pain & les autres denrées étoient plus ou moins cheres alors qu'à préſent. Douze livres du tems de Louis-le-gros feroient, je crois, environ douze fois trente-quatre livres de ce tems-ci.

Digitized by Google

lettres (*a*), accueillit & protégea les ſavans. Les écoles de Paris devinrent célébres : on y accourut des provinces & des pays étrangers. Le quartier appellé depuis, *l'Univerſité*, ſe peupla, & dans les treiziéme & quatorziéme ſiécles fut couvert de colléges & de couvens. Philippe le bel rendit le Parlement ſédentaire ; il défendit auſſi le duel en matiere civile, & l'on put plaider ſans être obligé de ſe battre. Je ne ſais ſi l'on entreprit plus hardiment des procès ; mais il eſt certain que la chicane, qui s'introduiſit en même tems en France par notre commerce avec la cour de Rome ſous Clément V, pullula merveilleuſement, & que tout ce qui eſt de ſa dépendance groſſit, en moins d'un demi ſiécle, le nombre des habitans de Paris au moins d'un trentiéme. La Reine Anne de Bretagne, grande & majeſtueuſe en tout, voulut avoir une cour.

(*a*) Elles parurent renaître ſous le regne de Charlemagne : les ravages des Normands les firent tomber dans l'oubli juſqu'au regne de Louis-le-jeune, pere de Philippe Auguſte.

Digitized by Google

Les femmes, qui jusqu'alors naissoient dans un château, pour aller se marier & mourir dans un autre, vinrent à Paris, n'en voulurent plus sortir, & les hommes les suivirent. Les guerres de religion, sous Charles IX & Henri III, rendirent l'or & l'argent un peu plus commun, par les profanations des Calvinistes, qui pilloient les Eglises & convertissoient en espèces les vases sacrés, les chasses & les statues des Saints. Les millions que la cour d'Espagne prodigua dans Paris, pour soutenir la ligue, avoient aussi répandu l'aisance parmi un assez grand nombre de bourgeois; & l'on remarque que les rues Dauphine, Christine & d'Anjou (*a*), que Henri IV fit ouvrir sur une partie du jardin des grands Augustins, & sur les ruines de l'hôtel des Abbés de Saint Denis, furent bâties en moins d'un an. C'est le premier de nos Rois qui ait embelli Paris de places régulieres & décorées des ornemens de l'Architecture. Après avoir

(*a*) Ainsi nommées du Dauphin, du Duc d'Anjou, & de Madame Christine leur sœur.

Digitized by Google

fait achever le Pont neuf, commencé sous Henri III, & dont le travail avoit été interrompu pendant les guerres civiles, il fit bâtir la place Royale sur l'emplacement de l'hôtel des Tournelles; & la place Dauphine, sur deux petites Isles qu'on joignit ensemble & à celle du Palais, dont elles avoient été jusqu'alors séparées par un canal de la riviére, à l'endroit où est à présent la rue de Harlay. Sous la fin du ministère du Cardinal de Richelieu, il n'y eut plus qu'un maître, & l'on vit les petits tyrans des provinces, qui s'étoient cantonnés si long-tems dans leurs châteaux contre l'autorité royale, venir briguer à la cour le plus chétif logement, avec toute la bassesse du courtisan, & faire bâtir en même tems à la ville avec tout le faste de l'homme superbe. Enfin Louis XIV régna, & bientôt Paris n'eut plus d'enceinte; ses portes furent changées en arcs de triomphe, & ses fossés comblés & plantés d'arbres devinrent des promenades. Quand on considere ce Monarque, le bruit qu'il fit dans l'univers, quarante ans de victoires, sa grandeur, sa magnificence, sa dignité dans

Digitized by Google

les plaisirs, les ressources qu'il savoit tirer de ses dépenses même; son goût pour les arts, qu'augmentoit encore son avidité pour la gloire; quand on pense que ses divertissemens pendant la paix n'étoient pas seulement pour sa cour, pour sa capitale, pour ses peuples, mais des fêtes qu'il donnoit à l'Europe, il semble que Paris auroit dû s'embellir encore plus sous son régne.

Enceinte de Paris commencée en 1190, *sous le régne de Philippe Auguste & achevée en* 1211.

On voudra bien faire attention que je suis obligé de me servir du nom de rues, de couvens & de maisons qui n'existoient pas; & que sous Saint Louis, petit fils de Philippe Auguste, un tiers au moins du terrein qui fut renfermé dans cette enceinte étoit encore vague, ou en marais & cultures. Du côté de la riviére, au nord, elle passoit près du Louvre*, le laissoit en dehors, traversoit les rues Saint Honnoré & des Deux-Ecus, l'emplacement de l'hôtel de Soissons, les rues Coquilliere, Montmartre,

* Il étoit moins étendu de moitié qu'aujourd'hui.

Digitized by Google

Montorgueil, le terrein où eſt à préſent la Comédie Italienne, les rues Françaiſe, Saint Denis, Bourg-l'Abbé, Saint Martin, continuoit le long de la rue Grenier-Saint-Lazare, traverſoit les rues Beau-bourg & Sainte Avoye, à l'endroit où eſt l'hôtel de Meſmes; & paſſant ſur le terrein où ſont les Blancs-Manteaux, & enſuite entre les rues des Francs-Bourgeois & des Roſiers, alloit aboutir au bord de la riviére, à travers les bâtimens de la maiſon profeſſe des Jéſuites & le Couvent de l'*Ave-Maria*, où l'on voit encore les reſtes de ces murailles. Elle avoit huit principales portes; la premiére, près du Louvre, au bord de la riviére; la ſeconde, à l'endroit où ſont à préſent les Prêtres de l'Oratoire; la troiſiéme, vis-à-vis de Saint Euſtache, entre la rue Platriere & la rue du Jour; la quatriéme, rue Saint Denis, appellée la porte aux peintres, à l'endroit où eſt un cul-de-ſac qui en a retenu le nom; la cinquiéme, rue Saint Martin, au coin de la rue Grenier-Saint-Lazare; la ſixiéme, appellée la porte Barbette *, entre le couvent des Blancs-Manteaux & la rue des Francs-

* Du nom d'une famille de Paris.

Digitized by Google

Bourgeois ; la ſeptiéme, près de la maiſon profeſſe des Jéſuites ; & la huitiéme, au bord de la riviére, entre le port Saint Paul & le pont Marie.

Du côté de la riviére, au midi, l'autre moitié de cette enceinte, qui commençoit à la porte Saint Bernard, eſt à peu près tracée (*a*) par les rues des Foſſés-Saint-Bernard, des Foſſés-Saint-Victor, des Foſſés-Saint-Michel, ou rue Sainte-Hyacinte, des Foſſés de M. le Prince, des Foſſés-Saint-Germain, ou rue de la Comédie Françaiſe, & des Foſſés de Neſle, à préſent rue Mazarine. Il y avoit ſept portes dans ce circuit ; la porte Saint Bernard, ou de la Tournelle ; les portes Saint Victor, Saint Marcel & Saint Jacques * ; la porte Gibard, d'Enfer ou de Saint Michel, au haut de la rue de la Harpe, à l'endroit

* Abattues en 1684.

(*a*) Je dis à peu près tracée, & il eſt aiſé de ſe figurer où paſſoit préciſément cette enceinte, en penſant que ces rues ont été bâties ſur les foſſés, & que ces foſſés étoient devant les murailles.

où

Digitized by Google

où est la fontaine ; la porte de Buci (*a*), au haut de la rue Saint André-des-arcs, vis-à-vis de la rue Contrescarpe ; & la porte de Nesle, où est à présent le Collége des Quatre-Nations. Dans la rue des Cordeliers, à l'endroit de la fontaine, il y eut encore une porte, appellée la porte Saint Germain ; & lorsque la rue Dauphine fut bâtie, on y en fit une vis-à-vis de l'autre bout de la rue Contrescarpe, & qu'on appella la porte Dauphine *.

* Abattues l'une & l'autre en 1672.

On ne commença de paver les rues de Paris qu'en 1184, sous le régne de Philippe Auguste. Un Financier, (Gerard de Poissi) mérita que l'histoire transmit son nom à la postérité ; il voulut généreusement contribuer à cette dépense, & donna onze mille marcs d'argent. Le marc d'argent, sous Philippe Auguste, étoit de trois cent deniers ; il est aujourd'hui de onze mille neuf-cent cinquante-deux deniers.

(*a*) Ainsi nommée de Simon de Buci, le premier qui ait porté le titre de Premier Président, mort en 1369.

Digitized by Google

Enceinte commencée sous Charles V en 1367, & achevée sous Charles VI, en 1383.

Du côté du midi, Charles V ne changea rien à l'enceinte de Philippe Auguste ; il fit seulement creuser des fossés au tour des murailles : elles étoient flanquées de tours de distance en distance, & ne furent abattues qu'en 1646. J'ai dit que, du côté du nord, elles aboutissoient entre le port Saint Paul & le pont Marie, vis-à-vis de la rue de l'Etoile ; il les fit reculer jusqu'à l'endroit où est l'Arsenal, & les portes Saint Antoine, Saint Martin & Saint Denis, furent placées où nous les voyons. Depuis la porte Saint Denis, ces murs continuoient le long de la rue de Bourbon, traversoient les rues des Petits-Carreaux & Montmartre, la place des Victoires, l'hôtel de Toulouse, le jardin du Palais Royal, la rue Saint Honoré près des Quinze-Vingts, & alloient finir au bord de la rivière, au bout de la rue Saint Nicaise. Aux quatre extrémités de cette enceinte, comme à celle de

Digitized by Google

Philippe Auguſte, il y avoit quatre groſſes tours; la tour *du Bois*, près du Louvre; la tour *de Neſle*, où eſt le Collége des Quatre-Nations; la tour *de la Tournelle*, dont une partie ſubſiſte encore près de la porte Saint Bernard, & la tour *de Billi*, près des Céleſtins. Elles défendoient, des deux côtés de la riviére, l'entrée & la ſortie de Paris, par de groſſes chaînes attachées d'une tour à l'autre, qui traverſoient la Seine, portées ſur des bateaux placés de diſtance en diſtance. L'approche de l'*Iſle Saint Louis* * étoit défendue par un fort. On ne commença qu'en 1614 à y bâtir des maiſons, & à la joindre à une Iſle appellée *la petite Iſle aux Vaches*, dont elle avoit été juſqu'alors ſéparée par un canal de la riviére, à l'endroit où eſt aujourd'hui l'Egliſe Saint Louis. Les ponts Marie * & de la Tournelle ne furent achevés qu'en 1635.

* On l'appelle auſſi l'*Iſle Notre-Dame*.

* Ainſi nommé de Marie l'Entrepreneur.

Les rues des Petits-Champs & des Bons-Enfans aboutiſſoient encore en 1630, aux murailles de la ville, qui paſſoient, comme je l'ai marqué, ſur le terrein où eſt à préſent la place des Victoires: ce quartier étoit même ſi re-

Digitized by Google

tiré, qu'on y voloit en plein jour, & qu'on l'appelloit le quartier *vuidegousset*. Les bâtimens du Palais Royal, que le Cardinal de Richelieu fit commencer en 1629, occasionnerent une nouvelle enceinte. La porte Saint Honoré, qui étoit où sont à présent les boucheries & le marché des Quinze-Vingts, fut reculée en 1631, jusqu'à l'endroit où nous l'avons vue; & depuis cette porte jusqu'à la porte Saint Denis, les nouveaux remparts qu'on fit élever, & que Louis XIV fit abattre (*a*), formoient le circuit que nous trace le boulevard. Ce nouveau côté de la ville fut bientôt couvert des rues de Cleri, du Mail, Saint Augustin, Sainte Anne, des rues Neuves Saint Eustache & des Petits-Champs, & autres adjacentes. Il y avoit cependant encore des moulins * sur la butte Saint Roch en 1670.

Voilà une idée des différens accroissemens de Paris. Je vais à présent par-

*La rue *des Moulins* en a retenu le nom.

(*a*) Il pensa que la Capitale d'un grand Roi & d'un grand Royaume n'en doit point avoir.

Digitized by Google

courir cette capitale ; je dis parcourir, car mon deſſein, en compoſant ces *Eſſais*, n'a pas été d'en donner une deſcription générale, ſuivie & détaillée. Je ne parlerai que des quartiers & des rues où il s'eſt paſſé quelques faits ſinguliers, intéreſſants, & propres à faire connoître quels ont été en différents tems, les mœurs & coûtumes de la nation.

RUE SAINT-ANDRE'-DES-ARCS *.

* Ainſi nommée, parce qu'on y vendoit des arcs & des fléches.

Pendant les guerres civiles ſous le régne de Charles VI, la nuit du 28 au 29 mai 1418, Perinet Leclerc, fils d'un Quartenier de la ville, prit ſous le chevet du lit de ſon pere les clefs de la porte de Buci, & l'ouvrit aux troupes du Duc de Bourgogne. Ces troupes, auxquelles ſe joignit la plus vile populace, pillerent, tuerent ou empriſonnerent tous ceux qui étoient oppoſés à la faction de ce Prince, & qu'on appelloit *Armagnacs*. Le 12 de juin, le carnage recommença avec encore plus de fureur. La populace courut aux priſons, ſe les fit ouvrir ; les plus notables Bourgeois, deux Archevêques, ſix

Digitized by Google

Evêques, plusieurs Présidens, Conseillers & Maîtres des Requêtes furent assommés, ou précipités du haut des tours de la Conciergerie & du grand Châtelet ; on les recevoit en bas sur la pointe des piques & des épées. Les environs du Palais regorgeoient de sang. Les corps du Connétable Bernard d'Armagnac, & du Chancelier Henri de Marle, après avoir été traînés dans les rues, furent jettés à la voirie. Les Bouchers érigerent ensuite à Perinet Leclerc, à la place Saint Michel, une statue dont le tronc subsiste encore, & sert de borne à la maison qui fait le coin de la rue Saint André-des-arcs & de la rue de la Vieille-Bouclerie.

Hist. de l'Académie des Inscript. t. 3.

Malgré la tradition & le sentiment de la plûpart des historiens, Moreau de Mautour prétend que cette borne, avec une tête d'homme, n'est que le pur effet du caprice d'un ouvrier, & qu'il n'y a jamais eu de statue de Perinet Leclerc. Il en paroît si persuadé, qu'il a négligé d'appuyer son opinion sur des preuves & de bonnes raisons. Germain Brice, qui d'ailleurs rapporte très-mal le trait historique, dit *que l'on trouva, il*

Digitized by Google

y a quelques années, dans la cave d'une maison voisine, des fragmens de cette statue. Il y a toute apparence qu'on la mutila, dès que Charles VII fut le maître de Paris, & que par dérision on la mit à servir de borne. Il est aisé de voir combien elle est différente des autres bornes, par sa longueur & sa grosseur.

RUE SAINT-ANTOINE.

Les lices que fit faire Henri II pour le tournoi où il fut blessé, alloient depuis le Palais des *Tournelles* jusqu'à la Bastille. Après sa mort, Catherine de Médicis regarda ce Palais comme funeste, n'y voulut plus demeurer, & engagea même Charles IX à le faire abattre. Il ne fut cependant entiérement démoli que sous le regne de Henri IV, qui fit commencer la place royale sur son emplacement. Ce n'avoit été d'abord qu'un simple hôtel, appartenant en 1390 au Chancelier d'Orgemont. Léon de Lusignan, Roi d'Armenie, y demeuroit, & y mourut en 1393. Le Duc de Betfort, Régent pendant la minorité de Henri VI, prétendu Roi de Fran-

Digitized by Google

ce, s'y logea vers l'an 1422, l'agrandit, & l'embellit au point que Charles VII & ses successeurs en préférerent le séjour à celui de l'Hôtel Saint-Paul, qui étoit vis-à-vis. Son enceinte, * avec le parc & les jardins, s'étendoit depuis la rue des Egouts jusqu'à la porte Saint Antoine, & renfermoit tout ce terrein où l'on a bâti depuis les rues des Tournelles, Jean-Beausire, des Minîmes, du Foin, Saint Gilles, Saint Pierre, des Douze Portes, & le commencement de la rue Saint Louis jusqu'à la rue Sainte Anastase.

* Enceinte du Palais des Tournelles.

C'est à l'entrée de la rue des Tournelles, où aboutissoit alors un des côtés du parc, vis-à-vis de la Bastille, que Quelus, Maugiron & Livarot se battirent en duel, à cinq heures du matin, le 27 Avril 1578, contre d'Entragues, Riberac & Scomberg. Maugiron & Scomberg, qui n'avoient que dix-huit ans, furent tués roides; Riberac mourut le lendemain; Livarot, d'un coup sur la tête, resta six semaines au lit; d'Entragues ne fut que légerement blessé; Quelus, de dix-neuf coups qu'il avoit reçus, languit trente-trois jours, &

Digitized by Google

mourut entre les bras du Roi, le 29 Mai, à l'hôtel de Boissi, dans une chambre qu'on peut dire avoir été sanctifiée depuis, servant à présent de chœur aux Filles de la Visitation de Sainte Marie.

Quelus, dit Brantôme, *se plaignoit fort de ce que d'Entragues avoit la dague plus que lui, qui n'avoit que la seule épée. Aussi, en tachant de parer & de détourner les coups que d'Entragues lui portoit, il avoit la main toute découpée des plaies; & lorsqu'ils commencerent à se battre, Quelus lui dit, tu as une dague, & moi je n'en ai point. A quoi répliqua d'Entragues: tu as donc fait une grande sottise, de l'avoir oubliée au logis; ici sommes-nous pas pour nous battre, & non pour pointiller des armes? Il y en a aucuns qui dirent que c'étoit quelque espece de supercherie d'avoir eu l'avantage de la dague, si l'on étoit convenu de n'en point porter, mais la seule épée. Il y a á disputer là-dessus: d'Entragues disoit qu'il n'en avoit pas été parlé; d'autres disent que, par gentillesse chevalereſque, il devoit quitter la dague. C'est à savoir s'il le devoit.* Cela ne seroit pas douteux aujourd'hui, & cela n'auroit jamais dû l'être. *Mem. sur les Duels, p. 94.*

Digitized by Google

Quand on apprit à Paris la mort des Guises, tués à Blois le 27 Décembre 1588, par l'ordre de Henri III, le peuple, que les prédications des Moines avoient rendu furieux, courut à Saint Paul, & détruisit les tombeaux que ce Prince avoit fait élever à Quelus, à Maugiron & à Saint-Megrin, disant qu'*il n'appartenoit pas à ces méchans, morts en reniant Dieu, & mignons du tyran, d'avoir si beaux monumens dans l'Eglise.* On voyoit sur ces tombeaux, qui étoient de marbre noir, & chargés d'épitaphes aux quatre faces, les statues très-ressemblantes de ces trois favoris. Voici quelques-unes de ces épitaphes, que j'ai copiées d'un livre imprimé en 1587.

Jacobi de Levi Clariss. familia & summæ vi. ætis adol.

EPITA.

Quid marmor, aras & antes fuspicis? Dignus fuit hoc honore
Quæsseus, ingenio præstans, moribus facilis, aspectu.

Digitized by Google

Gratus : cui artes erant, virtutem colere, Deo, Patriæ,
Et principi servire : non injuriam, sed mortem Patienter
Tulit : grati animi est hoc monumentum.
Obiit 4 Kal. Junii anno 1578, æta. 24.

Pauli de Caussade, Comi. Samegrini.

EPITA.

Nil virtus, nil genus, nil opes nil vires possunt.
His omnibus, & favore pollens jacet, victus fraude,
(a) Et multorum viribus : incautum vis obruit, quem
Nec publicus inimicus domuit, nec privatus terruit.
Abi viator : tace, & pro mortuo ora.
Obiit 11 Kal. August. anno 1578, ætat suæ. 24.

(a) *Saint Maigrin*, dit L'étoile, *passoit pour être le mignon de la Duchesse de Guise.* Le Duc de Mayenne, beau-frere de cette Princesse, à la tête de vingt ou trente hommes, le fit assassiner dans la rue Saint Honoré, à onze du soir, le 21 Juillet 1578.

Digitized by Google

Frac. Maugeronis Clariſſ. & generoſi Adol.

EPITA.

Maugeronis in hoc ſunt oſſa repoſta ſepulchro
Cui virtus annos contigit ante ſuos;
Octo namque decem natus, non pluriba annis
Alter erat Cocles, Hannibal alter erat.
Teſtis erit tantæ juvenili Iſſoria capta.
Virtuti, teſtis perditus huic oculus.
Obiit anno 1578 quinta Kal. Maii. æta. 18.

EPITAPHE.

La Déeſſe Cyprine avoit conçu des cieux,
En ce ſiécle dernier, un Enfant, dont la vue
De flammes & d'éclairs étoit ſi bien pourvue,
Qu'Amour, ſon fils aîné, en devint envieux.

Chagrin contre ſon frere, & jaloux de ſes yeux,
Le gauche lui creva*; mais ſa main fut déçue,
Car l'autre, qui étoit d'une lumiere aiguë,
Bleſſoit plus que devant les hommes & les Dieux.

* A l'âge de ſeize ans il avoit perdu un œil d'une bleſſure au ſiége d'Iſſoire.

Il vint en ſoupirant s'en complaindre à ſa Mere,

Digitized by Google

Sa Mere s'en mocqua ; lui, tout plein de colere,
La Parque supplia de lui donner confort.
La Parque, comme Amour, en devint amoureuse ;
Ainsi gît Maugiron sous cette tombe ombreuse,
Et vaincu par l'Amour, & vaincu par la mort.

Si l'on est surpris de rencontrer les Parques, l'Amour & Venus dans une Eglise, on ne l'est guéres moins en lisant que ces Messieurs furent honorés d'Oraisons funébres (*a*) prononcées en grand appareil par un Prélat, Arnaud de Sorbin, Evêque de Nevers. Je finis cet article par un trait qui marque bien la fureur des duels de ce tems-là. Quelus & Bussi ayant eu querelle ensemble, se donnerent rendez-vous pour se battre, & leurs peres devoient leur servir de seconds : le Roi les accommoda, & empêcha ce combat.

(*a*) Imprimées chez Chaudieres, rue Saint Jacques, à l'Image de l'homme sauvage.

Digitized by Google

RUE DE L'ARBRE-SEC.

*Ainſi nommée d'une vieille enſeigne, *l'Arbre-ſec.*

En 1505, il y eut dans cette rue une eſpéce de ſédition, à l'occaſion d'une marchande que le Curé ne vouloit pas enterrer, qu'on ne lui eût montré, ou à l'Evêque, le teſtament qu'elle avoit fait. Les Evêques prétendoient être en droit de ſe faire repréſenter les teſtamens; ils défendoient de donner la ſépulture à ceux qui mouroient *ab inteſtat*, ou qui n'avoient pas fait un legs à l'Egliſe, & les parens étoient obligés d'aller à l'Official, qui commettoit un Prêtre, ou quelqu'autre perſonne eccléſiaſtique, pour réparer la faute du défunt, & faire ce legs en ſon nom. En 1533, pendant que la peſte ravageoit Paris, & que l'on n'avoit guère le tems de ſonger à teſter, les corps d'une infinité de perſonnes reſtoient pluſieurs jours ſans ſépulture, & achevoient d'infecter l'air. N. des Urſins, Vicaire-général dans l'abſence de l'Evêque, voulut bien ſe relâcher & permettre qu'on les enterrât, *ſans tirer à conſéquence.* Quelques Curés s'oppoſoient

Lauriere, Gloſſ. franç. au mot Exécuteur teſtamentaire

Préſident. Lizet. Dumoulin.

Fevret, Traité de l'Abus, p. 371. t. 1.

Arrêts du 1. Mars 1401, & 19 mars 1409.

Digitized by Google

même à la profession de ceux qui vouloient se faire Moines, jusqu'à ce qu'ils eussent payé les droits de sépulture, disant que, puisqu'ils mouroient au monde par la profession religieuse, il étoit juste qu'ils s'acquittassent de ce qu'ils auroient dû si on les avoit enterrés.

On lit dans le Journal sous les régnes de Charles VI & de Charles VII, année 1440, *que pendant quatre mois, dans le cimetiere des Innocens, on n'enterra ni petits ni grands, & qu'on n'y fit recommandation pour personne, parce que Me. Denis des Moulins, Evêque de Paris, en vouloit avoir une trop grande somme d'argent.* On publioit au Prône & l'on affichoit à la porte de la paroisse, l'excommunication contre le mort que sa famille avoit enterré dans un champ, ne pouvant ou ne voulant pas payer la somme exhorbitante que l'Eglise demandoit *pour le laisser pourrir en terre bénite.* Enfin, par Arrêt du 13 Juin 1552, le Parlement réprima ce scandale. Quelques Evêques prétendirent que c'étoit toucher à l'encensoir; leurs Ordonnances furent flétries, & *Ibidem. ann. 1448.*

les contrevenans à l'Arrêt furent poursuivis avec tant de vigueur, que peu à peu ces vexations cesserent, ou que du moins on les exerça d'une façon plus honnête.

L'ARSENAL.

L'Hôtel-de-Ville avoit derriere les Célestins un Arsenal, qu'on appelloit *les granges de l'artillerie de la ville.* François I, voulant faire fondre du canon, les fit demander au Prévôt des Marchands & Echevins, qui ne les prêterent que de très-mauvaise grace, prévoyant apparemment ce qui arriveroit : ces granges devinrent maison royale. Le feu y prit en 1562. Les nouveaux bâtimens que fit faire Charles IX furent considérablement augmentés par Henri III & Henri IV.

T. 2. p. 9. L'Auteur des *Mélanges d'Histoire & de Littérature*, dit qu'il a vu deux traités, faits par Louis XIII avec *Villedo*, l'un du 29 Janvier 1636, & l'autre du 3 Octobre 1637, pour la construction d'un canal autour de Paris, depuis le bastion de l'Arsenal jusqu'à la porte de

Digitized by Google

la Conférence. Il ajoute qu'après beaucoup de dépenſe, cet ouvrage fut interrompu par M. de Bullion, Surintendant des Finances, *contraire à cette entrepriſe, parce qu'elle étoit protégée par le Pere Joſeph Leclerc, Capucin, ſi connu ſous le miniſtere du Cardinal de Richelieu.* Il ſeroit ſingulier qu'un Surintendant des Finances, par pique contre un Capucin, eût interrompu un ouvrage qui avoit couté conſidérablement, & qu'on avoit imaginé comme le ſeul moyen de remédier aux inondations de la Seine.

RUE AUBRI-LE-BOUCHER *.

*Ainſi nommée d'*Aubri le Boucher*, bourgeois de Paris.

En 1309, un homme qu'on menoit au ſupplice fut délivré dans cette rue par le Cardinal de Saint-Euſebe. Les Cardinaux ont prétendu pendant long-tems qu'ils avoient le privilége, comme autrefois les Veſtales à Rome, de donner la vie à un criminel, en affirmant qu'ils ne s'étoient rencontrés que par haſard ſur ſon paſſage.

Rochette.

Digitized by Google

QUAI DES AUGUSTINS.

C'étoit un terrein planté de saules, ordinairement inondé l'hiver, & qui servoit l'été de promenade. Philippe-le-Bel, par Lettres du 9 Juin 1312, ordonna au Prévôt des Marchands de le faire revêtir de pierres de taille; & l'on voit, par d'autres Lettres du 23 Mai de l'année suivante, qu'il lui reproche sa négligence à exécuter les ordres qu'il lui avoit donnés.

Au bout de la rue Gillecœur, dans l'angle qu'elle forme aujourd'hui avec la rue du Hurepoix, François I fit bâtir un petit palais, qui communiquoit à un hôtel qu'avoit la Duchesse d'Etampes dans la rue de l'Hirondelle. Les peintures à fresque, les tableaux, les tapisseries, les salamandres * accompagnées d'emblêmes, & de tendres & ingénieuses devises, tout annonçoit dans ce petit palais & cet hôtel le Dieu & les plaisirs auxquels ils étoient consacrés. *De toutes ces devises*, dit Sauval, *qu'on voyoit il n'y a pas encore long-tems, je n'ai pu me ressouvenir que de celle-ci :*

* C'étoit le corps de la devise de François I.

Digitized by Google

c'étoit un cœur enflammé, placé entre un alpha & un omega, pour dire apparemment *il brûlera toujours*. Le cabinet des bains de la Ducheſſe d'Etampes ſert à préſent d'écurie à une auberge qui a retenu le nom de la *Salamandre*; un Chapelier fait ſa cuiſine dans la chambre du *lever* de François I, & la femme d'un Libraire étoit en couche dans *ſon petit ſalon des délices*, lorſque j'allai pour examiner les reſtes de ce palais.

J'ai lu dans un Auteur anonyme, que ce Prince, le jour des Rois 1521, s'amuſant à attaquer à coups de pelotes de neige, avec ſa bande, un logis que le Comte de Sainte-Pol défendoit avec la ſienne, fut dangéreuſement bleſſé à la tête, d'un tiſon que Montgommeri, par mégarde, avoit jetté d'une fenêtre. Il n'eſt point étonnant de voir deux ſcélérats dans une famille; mais il eſt bien ſingulier qu'un pere & un fils *, fideles ſujets & remplis d'honneur & de probité, ſoient deſtinés, par une fatalité la plus affreuſe, l'un à bleſſer & l'autre à tuer ſon Roi. Etienne Paſquier dans ſes Lettres *tome 2 page* 77, en ra-

* Ils étoient Capitaines de la Garde Ecoſſaiſe.

Digitized by Google

contant cet accident, dit qu'il arriva à Blois.

Au bout de ce quai, près des Grands Auguſtins, étoit *l'hôtel d'Hercule*, ainſi nommé des travaux d'Hercule, qu'on y avoit peints. Louis XII le donna au Chancelier Duprat. Antoine Duprat ſon petit fils, Seigneur de Nantouillet, Prévôt de Paris, ſe vantoit d'être l'homme de l'Europe qui avoit les plus puiſſans ennemis. J'ai nargué, diſoit-il, la Reine Eliſabeth à Londres, je parle tous les jours fort mal des maîtreſſes du Duc d'Anjou * & du Roi de Navarre *, & j'ai eu le plaiſir de manquer de parole au Duc de Guiſe à l'occaſion d'une terre. Le Duc d'Anjou, le Roi de Navarre & le Duc de Guiſe lui manderent un jour qu'ils iroient ſouper chez lui, (à cet hôtel d'Hercule) & y furent, malgré tous les prétextes qu'il put alléguer pour ſe diſpenſer de recevoir cet honneur. Après le ſoupé, leur ſuite pilla; on jetta par les fenêtres ſon argent, ſa vaiſſelle & ſes meubles. „ Le lendemain, „ dit Létoile, le Premier Préſident fut „ trouver le Roi *, & lui dit que „ tout Paris étoit ému pour le vol de

* Henri III.
* Henri IV.
* Charles IX.

Digitized by Google

„ la nuit passée, & que l'on disoit
„ que Sa Majesté y étoit en personne,
„ & l'avoit fait pour rire. A quoi le
„ Roi ayant répondu que ceux qui le
„ disoient avoient menti, le Premier
„ Président répliqua : j'en ferai donc
„ informer, Sire. Non, non, répon-
„ dit le Roi, ne vous en mettez en
„ peine ; dites seulement à Nantouillet
„ qu'il aura affaire à trop forte partie
„ s'il en veut demander raison. „

Mem. pour servir à l'histoire, ann. 1573.

Quelque tems après, Mademoiselle de Rieux, favorite du Duc d'Anjou, belle comme les amours, vive & fiere comme une Bretonne, passant à cheval* sur le quai de l'Ecole, & voyant venir Nantouillet à pied suivi de ses gardes, un jour de cérémonie, part comme un éclair, le renverse & le fait fouler aux pieds de son cheval. „ C'est elle, dit „ Brantome, qui tua virilement, de „ sa propre main, *Antinotti*, Floren- „ tin, qu'elle avoit épousé par amou- „ rette, & qu'elle surprit couché avec „ une autre. „

* C'est ainsi qu'alloient les Filles d'honneur de la Reine.

D'Aubigné, T. 3, L. 1, pag. 33, dit que *Mademoiselle de Rieux, Princesse de Bretagne, pensa devenir Reine*

Digitized by Google

de France, le Duc d'Anjou, depuis Henri III, ayant voulu l'épouser. Elle étoit niéce de Claude de Rieux, qui avoit épouſé, le 13 Décembre 1529, Suſanne de Bourbon, fille unique de Louis de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-Yon, & de Louiſe de Bourbon-Montpenſier. On voit dans les regiſtres des tenues des Etats de Bretagne, en 1576 & 1582, que la qualification de *Seigneurs du Sang* que prenoient les Sirs de Rieux, leur fut confirmée, & même à leurs cadets, par l'aſſemblée des Etats, & qu'ils ſe qualifioient ainſi parce qu'ils deſcendoient de Roland de Rieux, petits-fils d'Alain le grand, Comte de Bretagne; cet Alain le Grand, étoit petit-fils de Nominoë, Roi de toute l'Armorique, & commença de regner en 879. Il ne reſte de cette illuſtre Maiſon que Louis-Auguſte de Rieux, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Louis-François de Rieux, ſon fils.

Digitized by Google

RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

L'Abbaye de Saint Germain-des-Prés, proche & hors des murs de Paris, reſſembloit à une citadelle ; ſes murailles étoient flanquées de tours & environnées de foſſés. Un canal large de treize à quatorze toiſes, qui commençoit à la Riviere, & qu'on appelloit *la petite Seine*, couloit le long du terrein où eſt préſent la rue des Petits Auguſtins, & alloit tomber dans ces foſſés (*a*). La Prairie, que ce canal partageoit en deux, fut nommée *le grand & le petit pré aux Clercs*, parce que les Ecoliers qu'on appelloit autrefois *Clercs*, alloient s'y promener les jours de fête. Le *petit pré* étoit le plus proche de la ville.

Une partie de l'armée de Henri IV.

(*a*) On les combla en 1640, & l'on bâtit ſur le terrein qu'ils occupoient, un côté des rues Saint Benoît, Sainte Marguerite & du Colombier, l'autre côté de cette derniere rue fut vers l'année 1543, avec la rue des Marais.

étoit campée dans le *grand Pré aux Clercs*, lorſqu'il aſſiéga Paris en 1589. „ Le „ mercredi, premier jour de Novem- „ bre, à la faveur d'un brouillard qui „ ſe leva comme par miracle, après „ la priere faite dans le *pré aux Clercs*, „ le Roi ſurprit les Fauxbourgs Saint „ Jacques & Saint Germain (*a*) .... „ & ſur les ſept heures du matin, il „ ſe fit faire au Fauxbourg Saint Jacques „ dans la ſalle du petit Bourbon *, un „ lit de paille fraîche ſur laquelle il re- „ poſa environ trois heures..... Ce „ même jour ayant envie de voir Paris „ à découvert, il monta au haut du „ clocher de Saint Germain-des-Prés, „ où le conduiſit un Moine, avec lequel „ il ſe trouva ſeul. En étant deſcendu, „ il dit au Maréchal de Biron, une „ appréhenſion m'a ſaiſit étant avec un „ Moine, & me ſouvenant du couteau „ de Frere Clément ... Le vendredi,

Mem. pour ſervir à l'Hiſtoire, ann. 1589.

* A préſent le Val-de-Grace.

(*a*) On avoit élevé quelques fortifications & fait des retranchemens autour de ces fauxbourgs, qui n'étoient pas, à beaucoup près, auſſi étendus qu'ils le ſont aujourd'hui.

„ trois

Digitized by Google

„ trois de Novembre, n'ayant pas reçu „ l'artillerie néceſſaire pour battre la „ ville, il ſortit des fauxbourgs, & *Supléments*, „ demeura en bataille depuis ſept heu- *p.* 6. *f.* 1. „ res du matin juſqu'à onze, pour at- „ tirer le Duc de Mayenne hors des „ portes, mais perſonne ne ſortit. „

On ne commença de bâtir dans *le grand pré aux Clercs* que ſous Louis XIII, & les rues des Petits-Auguſtins, Jacob, de l'Univerſité, de Verneuil, de Bourbon & de Saint-Pere*, n'étoient pas encore achevées au commencement du regne de Louis XIV.

* Et non pas des SS. Peres.

La Reine Marguerite, premiere femme de Henri IV, avoit fait venir des Auguſtins déchauſſés *, auxquels elle donna une maiſon, ſix arpents de terrein & ſix mille livres de rente perpétuelle, à condition qu'ils chanteroient des cantiques & les louanges de Dieu, *ſur des airs qui ſeroient faits par ſon ordre.* Ces Peres *aſſurément n'aimoient pas la muſique*; ils s'obſtinerent à ne vouloir que pſalmodier. Elle les chaſſa, & mit à leur place des Auguſtins chauſſés, qui ſe ſont aſſez bien arrondis depuis, & qui ont donné le nom à la rue,

* Petits Peres.

Digitized by Google

RUE SAINTE-AVOYE.

L'hôtel de Meſmes étoit l'hôtel d'Anne de Montmorenci, Connétable de France. Il y mourut avec toute la dignité d'un héros chrétien, le 12 novembre 1567, deux jours après la bataille de Saint-Denis, des bleſſures qu'il y avoit reçues. Ce reſpectable vieillard, âgé de ſoixante & quatorze ans, couvert de ſang, ſon épée rompue, donna un ſi furieux coup du pommeau dans le viſage de Robert Stuart, qui lui diſoit de ſe rendre, qu'il lui caſſa deux dents & le renverſa de cheval. Dans l'inſtant, un des ſoldats de Stuart lui tira dans les reins un coup de piſtolet chargé de trois balles. Il avoit ſervi ſous cinq Rois, s'étoit trouvé à près de deux cent combats, à huit batailles rangées, & avoit été employé à dix traités de paix. Je remarque que dans ces tems malheureux, les Princes & les principaux Chefs catholiques & proteſtants, ſont tous morts funeſtement, ou d'une façon ſinguliere. Henri II, d'un éclat de lance dans l'œil; Charles IX, vomiſſant ſon ſang; Henri

Memoire de Caſtelnau. L. 6.

Brantome.

Digitized by Google

III & Henri IV, assassinés; Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, blessé au siége de Rouen, & pour n'avoir pas été le maître de sa passion pour Mademoiselle du Rouet, après que les Chirurgiens eurent pansé sa blessure; François, Comte d'Enghien, d'un coffre qui lui tomba sur la tête en se divertissant avec ses favoris, au château de la Roche-Guyon; Henri de Bourbon, Marquis de Beaupreau, d'une chûte de cheval à la chasse; Louis I, Prince de Condé, assassiné par Montesquiou après la bataille de Jarnac; Henri I, Prince de Condé, empoisonné à Saint-Jean d'Angeli; le Maréchal de Saint-André, tué de sang froid par Bobigni après la bataille de Dreux; François de Cleves, tué par accident à la même bataille par son meilleur ami; François de Guise, assassiné par Jean Poltrot de Méré au siége d'Orleans; Henri de Guise & le Cardinal de Guise, enfin punis & tués à Blois; le Cardinal de Lorraine, empoisonné à Avignon par un Moine; & le Cardinal de Chatillon, à Hampton par son valet-de-chambre: l'Amiral de Coligni, massacré la nuit de la Saint-

Digitized by Google

Barthelemi ; l'Amiral André de Villars-Brancas, priſonnier des Eſpagnols, poignardé par l'ordre de Contreras, leur Commiſſaire général. Des cinq freres Joyeuſe, Anne & Claude furent tués indignement par les Capitaines Bordeaux Deſcentiers à la bataille de Coutras ; Georges fut trouvé mort d'apoplexie dans ſon lit la veille de ſes nôces; Antoine-Scipion ſe noya dans la riviére du Tarn, après le combat de Villemur; & Henri, Pair & Maréchal de France, mourut Capucin.

RUE BARBETTE *.

* Ainſi nommée d'Etienne Barbette, Prevôt de Paris ſous Philippe-le-Bel.

Iſabeau de Baviere, femme de Charles VI, avoit acheté l'hôtel Barbette : c'étoit ſon *petit ſéjour* * ; elle s'y retiroit ordinairement pendant les accès de la maladie de ce Prince. L'Abbé de Choiſi rapporte, d'après un ancien manuſcrit, *que comme il étoit quelquefois furieux, & qu'il frappoit à droit & à gauche ſans diſtinction, & qu'il y avoit à craindre que la nuit il ne bleſſât la Reine, on lui amenoit tous les ſoirs la fille d'un Marchand de chevaux, qui étoit fort*

* Nom qu'on donnoit aux petits hôtels qu'avoient les Princes aux portes de Paris.

Digitized by Google

belle, qui fut bien récompensée, qu'on appelloit communément & publiquement la petite Reine, & dont il eut une fille *, *à qui l'on donna en dot, en la mariant au sire d'Harpedanne, la terre de Belleville en Poitou.*

* Marguerite de Valois.

J'ai lu dans une vieille chronique, que pour l'engager à changer de linge, & à se coucher entre deux draps, ce qu'il n'avoit pas voulu faire pendant près de cinq mois, on imagina de lui présenter *cette belle fille*, qui s'appelloit *Odette de Champ-divers.* Ce moyen étoit plus naturel que celui qu'on employa dans la suite. On faisoit entrer brusquement dans sa chambre dix ou douze hommes bisarement vêtus & barbouillés de noir, qui le prenoient sans lui rien dire, le déshabilloient & le mettoient au lit: il en avoit peur, & n'osoit leur résister. On ne sauroit lire la vie de ce Prince, sans être attendri. Il étoit d'une figure majestueuse, d'une force & d'une adresse étonnante à toutes sortes d'exercices, libéral, affable & plein d'humanité. Les cris du peuple, dès qu'il se portoit un peu mieux, l'instruisoient de l'administration tyrannique

Digitized by Google

de ſes oncles, & la bonté de ſon cœur lui rendoit alors l'état de ſa ſanté encore plus cruel. Il voyoit qu'on profitoit de ſa maladie pour mettre de nouveaux impôts, & que le Duc d'Orleans ſon frere, & la Reine, s'approprioient les revenus de la couronne & les diſſipoient en dépenſes ſuperflues, tandis que le Dauphin manquoit du néceſſaire. Il fit venir un jour la Gouvernante de ſes enfans; elle lui avoua *que ſouvent ils n'avoient que manger, ne que vêtir.* Je ne ſuis pas mieux traité, répondit-il en ſoupirant & en lui donnant, pour la vendre, une coupe d'or dans laquelle il venoit de boire. Il eût été un grand Roi, s'il ne fût pas tombé dans cette funeſte maladie, qui occaſionna tous les malheurs de la France & les triomphes des Anglois.

RUE DES BARRES.

Louis de Bourdon, beau, bien-fait, qui s'étoit ſignalé en différentes occaſions, & entr'autres à la bataille d'Azincourt, allant à ſon ordinaire voir un ſoir la Reine, Iſabeau de Baviere,

Monſtrelet. pag. 144.

Digitized by Google

au château de Vincennes, rencontra le Roi (Charles VI) qui en revenoit, & qu'il salua, mais, *sans s'arrêter ni descendre*, & continuant de pousser son cheval au grand galop. Le Roi l'ayant reconnu, ordonna à Tanguy du Châtel, Prevôt de Paris, de courir après lui, & de le conduire en prison. La nuit, il fut mis à la question, ensuite enfermé dans un sac & jetté dans la Seine, avec ces mots sur le sac, *laissez passer la justice du Roi.* Ses amours avec la Reine, qui fut conduite le lendemain à Tours, pour être gardée à vûe, étoient si publics, qu'ils méritoient cette punition. Un Auteur anonyme, qui se plaît à conter des faits singuliers, pour qu'on ne le soupçonne pas de rapporter quelquefois des fables, dit que l'homme qu'on envoya à la maison de Louis de Bourdon * pour saisir ses papiers, ayant ouvert le tiroir d'une vieille armoire, il en sortit dix ou douze aspics, ou serpens, & que le lendemain on trouva cet homme expirant, & ces serpens entortillés autour de son cou, de ses jambes & de ses bras.

Le Laboureur.

* A présent l'hôtel de Charni, dans cette rue des Barres.

Digitized by Google

RUE SAINT-BARTHELEMY.

Robert, fils de Hugues Capet, avant que d'épouſer Berthe ſa couſine iſſue de germain, fit une aſſemblée d'Evêques pour ſavoir s'il lui falloit des diſpenſes; leur avis fut qu'il n'en avoit pas beſoin, ou qu'en tout cas ils pouvoient les donner. Deux ans après, Grégoire V, ayant été élû Pape, tint à Rome un Concile, dont le premier Décret attaqua ce mariage, & fut conçû dans ces termes: „ „ Que le Roi Robert & Berthe, ſa pa- „ rente, qui ſe ſont mariés contre les „ loix de l'Egliſe, ayent à ſe ſéparer „ & à faire une pénitence de ſept ans, „ & qu'Archambaut, Archevêque de „ Tours, qui leur a donné la bénédic- „ tion nuptiale, & les autres Evêques „ qui ont aſſiſté à ce mariage inceſ- „ tueux, ſoyent interdits de la commu- „ nion juſqu'à ce qu'ils ſoyent venus à „ Rome faire ſatisfaction au ſaint Siége.„ Robert aimoit ſa femme, elle étoit groſſe, & il lui paroiſſoit affreux de la déſhonorer & l'enfant auquel elle alloit donner le jour. Il refuſa d'obéir, fut

Digitized by Google

excommunié, & l'on vit auſſitôt, non-ſeulement le peuple, mais même les gens de la Cour ſe ſéparer de leur Roi; il ne lui reſta que deux domeſtiques; encore faiſoient-ils paſſer par le feu, pour les purifier, les plats où il avoit mangé & les vaſes où il avoit bû. Un matin qu'il étoit allé, ſelon ſa coûtume, dire ſes prieres à la porte de l'Egliſe S. Barthelemi, car il n'oſoit pas y entrer, Abbon, Abbé de Fleuri, ſuivi de deux femmes du Palais, qui portoient un grand plat de vermeil couvert d'un linge, l'aborde, lui annonce que Berthe vient d'accoucher; & découvrant le plat: *Voyez*, lui dit-il, *les effets de votre déſobéiſſance aux décrets de l'Egliſe, & le ſceau de l'anathême ſur ce fruit de vos amours*: Robert regarde & voit un monſtre, diſent Pierre Damien & Romuald, qui avoit le cou & la tête d'un canard. Croira-t-on, que par le plus abominable complot, dans l'idée d'obliger ce Prince à ſe ſoumettre, & pour fortifier en même-tems parmi le peuple la terreur qu'inſpiroient les excommunications, on ſubſtitua ce monſtre à la place du véritable enfant? Il eſt plus naturel

Daniel, Hiſtoire de France.

Anonyme. Duchêne, t. 4. p. 85.

de penſer qu'une maſſe de chair d'une figure bizarre, a pu ſe former au ſein d'une femme dévorée de chagrins pendant ſa groſſeſſe, & dont l'imagination & la conſcience étoient troublées par les menaces du Pape. Berthe fut répudiée; Robert épouſa Conſtance de Provence, dont le caractere altier, cruel & vindicatif, exerça ſi ſouvent ſa patience, & cauſa tant de troubles dans l'Etat, qu'il ne parut pas que la bénédiction du ciel ſe fût répandue ſur ce ſecond mariage.

Mezerai.

LA BASTILLE.

Chriſtine de Piſan, qui avoit vécu ſous le regne de Charles V, & qui écrivit la vie de ce Prince, rapporte qu'il fit bâtir *la Baſtille S. Antoine, quoique depuis on y ait travaillé.* Hugues Aubriot, Prévôt de Paris, y poſa la premiere pierre, le 22 Avril 1370. Le Laboureur dit qu'on acheva de la fortifier en 1382. C'eſt un château, qui, ſans être fort, eſt un des plus redoutables de l'Europe, & ſur lequel je ne rapporterai aucune anecdote.

Digitized by Google

RUE DES BERNARDINS.

Le Cardinal de Retz & les Frondeurs, cherchant à exciter une nouvelle sédition dans Paris, imaginerent qu'il falloit persuader que la Cour avoit voulu faire assassiner *Joli*, un des Syndics pour les rentes sur la Ville, Conseiller au Châtelet, & homme fort accrédité parmi le peuple. „ On plaça son pourpoint „ & son manteau sur un morceau de „ bois, dans une certaine attitude; „ *d'Estainville* tira un coup de pistolet avec tant de justesse sur une des „ manches qu'on avoit remplie de foin, „ qu'il la perça précisément où il falloit; après quoi il fut arrêté entre „ lui & *Joli*, que le véritable coup seroit tiré le lendemain sur les sept „ heures & demie du matin, dans la „ rue des Bernardins .... La chose „ fut faite comme on l'avoit projettée; „ *d'Estainville* s'approcha du carosse, „ *Joli* se baissa, le coup passa par-„ dessus sa tête, & fut si bien ajusté „ qu'il se rapportoit parfaitement à la „ situation où il devoit être dans le car-

Mem. de Joli, ann. 1649.

Digitized by Google

„ roſſe .... Il fut conduit chez un Chi-
„ rurgien, vis-à-vis de Saint-Nicolas
„ du Chardonnet, où ayant été déſha-
„ billé, on lui trouva au bras gauche,
„ à l'endroit où les balles devoient avoir
„ paſſé, une eſpece de plaie qu'il s'étoit
„ faite lui-même la nuit avec des pier-
„ res à fuſil; de ſorte que le Chirur-
„ gien ne douta pas que ce ne fut l'effet
„ du coup, & y mit un appareil dans
„ les formes, tandis que *d'Argenteuil*
„ diſoit & faiſoit tout ce qu'il pou-
„ voit pour inſinuer que cette entre-
„ priſe n'avoit pû venir que de la
„ part de la Cour, qui vouloit ſe dé-
„ faire de celui des Syndics qui pa-
„ roiſſoit le plus ferme & le plus affec-
„ tionné au bien public. „

Quelles ſeroient les idées d'un Sauvage à la lecture de ce récit, où le ſieur *Joli* lui-même rapporte, & avec un air de ſatisfaction & de vanité, qu'il apoſta de faux témoins, qu'il fabriqua de fauſſes preuves, & qu'il prit les meſures les mieux réfléchies & les plus sûres pour perſuader que la Reine & le Miniſtre avoient voulu le faire aſſaſſiner? Ce Sauvage penſeroit ſans doute que ces

Digitized by Google

infâmes manœuvres ne déshonorent point en France, n'étant pas naturel qu'un homme ſe donne la peine d'écrire ſa vie pour ſe rendre odieux & mépriſable.

*RUE BETIZY *.

* Ainſi nommée de Jacques Bétizy, Avocat au Parlement.

C'eſt dans la deuxieme maiſon à gauche en entrant par la rue de la Monnoye, & où eſt à préſent une Meſſagerie, que l'Amiral de Coligni fut aſſaſſiné la nuit de la Saint-Barthelemi 1572. Le maſſacre ne devoit commencer qu'une heure avant le jour, au premier coup du toſſin de l'horloge du Palais; Catherine de Médicis, vers minuit, croyant remarquer dans le Roi des remords & de l'irréſolution, & craignant qu'il ne vint à changer de ſentiment, fit avancer le ſignal & ſonner à Saint Germain de l'Auxerrois. Auſſitôt le Duc de Guiſe, bien eſcorté, marche & frappe à la porte de l'Amiral: *Labonne* ouvre, on le poignarde: *Charles Dianovitz*, dit *le Beſme* *, *Pétruci*, Siennois, *Coſſeins* & *Sarlabous*, montent & trouvent l'Amiral aſſis dans un fauteuil, & qui s'étoit éveillé

* Parce qu'il étoit de Bohême.

Digitized by Google

au premier bruit : *Jeune homme*, dit-il à le Beſme, *tu devrois reſpecter mes cheveux blancs ; mais fais ce que tu voudras, tu ne peux m'abréger la vie que de peu de jours.* Il étoit malade, bleſſé (*a*), & les inquiétudes du cabinet, jointes aux fatigues de la guerre, l'avoient plus vieilli que les années : il n'avoit que cinquante-cinq ans. *Le Beſme* & *Petruci*, après l'avoir percé de pluſieurs coups, le jetterent par la fenêtre dans la cour, où le Duc de Guiſe, pour le reconnoître, eſſuya avec ſon mouchoir le ſang qui lui couvroit le viſage, & l'ayant foulé aux pieds : *c'eſt bien commencé*, dit-il à ſa troupe, *allons continuer notre beſogne.*

Pierre Matthieu rapporte qu'il a entendu raconter pluſieurs fois à Henri IV que le ſoir, quelques heures avant le

(*a*) A la main droite & au bras gauche, d'un coup d'arquebuſe que Maurevert caché dans une maiſon du cloître de Saint-Germain l'Auxerrois, lui avoit tiré quelques jours auparavant, lorſqu'il revenoit du Louvre à pied.

Digitized by Google

massacre, jouant aux dez avec le Duc de Guise, il parut des gouttes de sang sur la table, & que les ayant fait essuyer, elles reparurent encore ; ce qui le frappa au point qu'il quitta le jeu.

Le Cardinal de Lorraine, pour récompenser *le Besme*, le maria à une de ses bâtardes. Un Italien coupa la tête de l'Amiral, & la porta à Catherine de Médicis ; elle la fit embaumer & l'envoya à Rome. Le Pape ordonna une procession solemnelle en action de graces de l'heureuse journée de la Saint-Barthelemi. La nouvelle de cette procession irrita si fort le Capitaine Bressaut de la Rouvraye, gentilhomme Angevin & Hugenot, qu'il jura de châtrer tous les Moines qui tomberoient entre ses mains, & qu'il n'eut pas honte de se rendre fameux en portant un large baudrier qu'il avoit fait faire de ces ridicules mutilations. *Mezerai.* *Mem. de l'état de France.*

Charles IX. avoit envoyé des ordres dans toutes les Provinces pour exterminer les Huguenots : tandis que la plûpart des Gouverneurs étoient assez féroces ou assez lâches pour obéir, le Vicomte d'Orte, qui commandoit à Bayonne, lui écrivit ;

Digitized by Google

Sire. j'ai communiqué la lettre de Votre Majesté à la garnison & aux habitans de cette ville ; je n'y ai trouvé que de braves soldats, de bons citoyens, & pas un bourreau.

* Ainsi nommée d'un collége des *Bons Enfans*, qui ne subsiste plus. RUE DES BONS-ENFANS *,

La salle de l'Opéra & toutes les autres dépendances du Palais Royal, du côté de l'Eglise de Saint-Honoré, sont bâties sur les ruines de l'hôtel des Comtes d'Armagnac. Ce fut à cet hôtel que marcherent d'abord les troupes du Duc de Bourgogne, lorsque la trahison de Perinet Leclerc * les eut introduites dans Paris, la nuit du 28 au 29 Mai 1418. Le Connétable Bernard d'Armagnac, s'étoit sauvé déguisé chez un maçon, qui demeuroit dans cette rue; trahi par ce misérable, il fut pris & enfermé dans un cachot de la Conciergerie. Le 12 Juin, la populace ayant enfoncé les portes des prisons, l'assomma & jetta son corps à la voirie, après l'avoir traîné ignominieusement dans les rues. Telle fut la fin d'un des descendants de Clovis par Charibert, frere

* Voyez rue Saint-André.

Vaissete, Histoire de Languedoc.

Digitized by Google

de Dagobert. Celle de Jacques d'Armagnac, ſon petits fils, fut encore plus funeſte : Louis XI lui fit couper le cou & voulut, par un rafinement de cruauté, que ſes enfans, dont le plus âgé n'avoit que douze ans, fuſſent ſous l'échaffaut, tête nue, les mains jointes & vêtus de blanc, pour être arroſés du ſang de leur pere. Boufiledejuge, qui s'étoit chargé de l'entretien de l'aîné, moyennant une ſomme qu'il toucha, & qui fut priſe ſur la confiſcation des biens, le laiſſa périr de miſere au Château de Perpignan. Le cadet & le dernier de cette illuſtre maiſon (Louis de Nemours) fut tué ſous le regne de Louis XII, à la bataille de Cerignolles.

Hiſt. gen. de France.

RUE DES BOUCHERIES.

Fauxbourg Saint-Germain.

La moitié de cette rue du côté du petit-marché, a été bâtie ſur un terrein qui faiſoit partie de la garenne de l'Abbaye. Philippe *le bon*, Roi de Navarre, & Charles *le mauvais* ſon fils, avoient leur hôtel à l'endroit où ſont à

Digitized by Google

préſent les loges & boutiques de la Foire. Louis de France, pere de ce Philippe *le bon*, & fils de Philippe *le hardi*, avoit fait bâtir cet hôtel au milieu de quelques arpens de vignes qu'il avoit achetés de Raoul de Preſles, Avocat au Parlement, & pere de ce Raoul des Preſles ſi célébre par ſes ouvrages ſous le regne de Charles V, & qui prenoit, dit l'Abbé Maſſieu, le titre de *Confeſſeur & Poëte du Roi.*

Hiſt. de la Poëſ. Franç.

RUE DU PETIT-BOURBON,

près de Saint Sulpice.

Au coin de cette rue & de la rue de Tournon, étoit l'hôtel de cette furieuſe Ducheſſe de Montpenſier, ſœur des Guiſes tués à Blois. Si l'on veut en croire quelques Hiſtoriens, elle ſe proſtitua à Bourgoing, Prieur des Jacobins, & concerta avec ce ſcélerat les moyens d'approcher de la perſonne de Henri III & de le faire aſſaſſiner. Il eſt certain qu'elle logea chez elle, pendant quelques jours, la mere de Jacques Clement, qui étoit venue à Paris de ſon village de Sorbon-

Hiſt. de Paris l. 23.

Digitized by Google

ne près de Sens, pour demander la récompense de l'exécrable attentat commis par son fils. C'étoit à cet hôtel que les Prédicateurs engagoient le peuple à aller *vénérer cette bienheureuse mere d'un saint martyr:* c'est ainsi qu'ils la qualifioient en chaire. On lui donna une somme assez considérable, & lorsqu'elle s'en retourna, cent quarante Religieux l'accompagnerent *honorablement* à une lieue de Paris.

Bourgoing interrogé devant ses Juges, dit Cayet, *leur répondit comme en riant. Il fut condamné à être tiré à quatre chevaux. Etant conduit pour être exécuté dans la place du Marché de Tours, il dit au peuple qu'il avoit été des plus doux Prédicateurs; ensuite il pria Dieu d'avoir pitié de son ame pour ses grands péchés. Le Greffier lui dit, vous étiez le Prieur & comme le Pere de Jacques Clement, qui a assassiné notre Roi; vous saviez qu'il étoit sorti du Couvent dont vous étiez Prieur, vous y étant; & après le malheureux parricide qu'il a commis, vous avez dit qu'il étoit saint en Paradis; vous ne pouviez nier cela; il n'y a personne qui ait ouï vos sermons qui ne* Chronolog. Novenaire. ann. 1589.

vous ait entendu approuver & louer tout ce dont vous êtes accusé & convaincu ; vous vous opiniâtrez à ne point confesser le secret de votre parricide, & à ne vouloir pas nommer vos complices, & toutefois vous espérez aller devant Dieu, & désirez qu'il vous pardonne vos péchés ; cela est bien douteux pour vous. Bourgoing répondit comme en colere : „ nous avons bien fait ce que nous „ avons pû, & non pas ce que nous „ avons voulu „ : *Ce furent-là ses dernieres paroles ; car le linge remis sur son visage, il fut tiré, écartelé, & puis brûlé.*

RUE DU PETIT-BOURBON.

Quartier du Louvre.

Proche du Louvre, sur le quai, à l'entrée de cette rue, cette (*a*) vieille maison qu'on appelle aujourd'hui le *garde-meuble du Roi.*, appartenoit au

(*a*) Depuis la premiere édition de ces Essais, cette maison a été abatue.

Digitized by Google

Connétable de Bourbon. Ayant été déclaré criminel de leze-Majesté en 1523, on y séma du sel ; ses armoiries y furent brisées, & le bourreau barbouilla les fenêtres & les portes de ce jaune infamant dont on barbouille les maisons des traîtres. Ce Prince fut tué devant Rome, le 6 Mai 1527, en montant le premier à l'assaut. On fit sur lui ces deux vers : *Branton Vies d Hommes lustres, 1. p. 21*

Unum Borbonio votum fuit arma ferenti,
Vincere vel morier ; donat utrumque Deus.

Ses Soldats dont il étoit adoré, après avoir saccagé Rome, emporterent son corps à Gaëtte, & lui dresserent un tombeau dans une chapelle. Le Concile de Trente ordonna qu'il seroit exhumé, apparemment parce qu'il n'est pas permis de combattre contre le Pape, lors même qu'il ne fait la guerre que comme Prince temporel. On avoit jetté ce corps auprès de la porte du château de Gaëtte ; un Officier François de la garnison, le mit dans une grande armoire vitrée, où on le voyoit encore (en 1660) bien conservé, debout, botté, appuyé sur un bâton de commandement, & vêtu de sa casaque de *Ibide*

Digitized by Google

velours vert, chamarée de grands galo
. d'or.

C'étoit des fenêtres de cette maiſon qui avoit appartenu, comme je vien de le dire, au Connétable de Bou bon, que Charles IX, pendant l maſſacre de la Saint Barthelemi, tiro avec une longue arquebuſe ſur les Hu guenots qui paſſoient l'eau pour ſe ſau ver au fauxbourg Saint-Germain : l pont Neuf n'étoit pas encore bâti.

On voit encore aujourd'hui dan l'orangerie de Verſailles, un orange qui exiſtoit déjà du temps du Connéta ble de Bourbon, & qu'on appelle l'*oranger du Connétable de Bourbon.*

RUE DES BOURDONNOIS*.

* Ainſi nommée des ſires Adam & Guillaume Bourdon.

Gaultier & Dupré, Marchands de ſoye, & qui ont pour enſeigne la couronne d'or, aſſurent, dit le ſieur de Piganiol dans ſa deſcription de Paris, *qu'ils ſavent par tradition qu'en* 1280 *Philippe le bel demeuroit dans la maiſon qu'ils occupent, & ils ne ſont pas*, ajoute-t-il, *les ſeuls qui ſoient dans cette opinion.* Philippe le bel n'a jamais de-

Digitized by Google

meuré dans cette maiſon ; c'eſt Philippe Duc d'Orléans, frere du Roi Jean, qui l'acheta en 1393, deux mille francs *. En 1398 c'étoit l'hôtel du *preux* Guillaume de la Trimouille.

* Qui feroient aujourd'hui à peu près ſeize mille livres.

RUE DU BOUT-DU-MONDE.

Ainſi nommée d'une enſeigne où l'on avoit peint, *un bouc*, *un Duc* * *& un Monde*, avec cette inſcription, *au Bouc-du-Monde*. C'eſt de pareilles enſeignes que pluſieurs rues ont pris leurs noms.

* Oiſeau.

RUE DE LA BUCHERIE *.

* Ainſi nommée du Port aux buches.

L'école de Médecine eſt dans cette rue, & y fut établie vers 1472. Anciennement les Profeſſeurs de cettte Faculté étoient *Clercs* & obligés de garder le célibat. Ils preſſerent tant le Cardinal d'Eſtouteville, nommé pour la réformation de l'Univerſité en 1452, & lui repréſenterent avec des couleurs ſi vives, les tentations auxquelles ils étoient ſans ceſſe expoſés, qu'ils obtinrent la permiſſion de pouvoir ſe marier.

Sous le regne de François I, la di-

Digitized by Google

ſection du corps humain paſſoit encore pour un ſacrilége ; l'anatomie étoit donc une ſcience preſqu'inconnue, & les Médecins de ce tems-là & des ſiecles précédens, ne devoient pas être à beaucoup près auſſi habiles que ceux d'aprés-ſent : mouroit-il plus de monde ?

Il y a eu des hommes aſſez ſuperſtitieux pour faire leur teſtament, parce qu'ils avoient vu un Médecin en ſonge; ils croyoient que c'étoit un préſage de mort.

QUAI DES CELESTINS.

L'hôtel de Saint-Paul, que Charles V fit bâtir, & qu'il deſtina, comme il eſt marqué dans ſon Edit du mois de Juillet 1364, pour être *l'hôtel ſolemnel des grands ébatements*, occupoit, avec les jardins, tout le terrein entre la rue Saint-Antoine & la riviére, depuis les foſſés de la ville juſqu'à l'Egliſe de la paroiſſe de Saint-Paul, enſorte que la Baſtille & le couvent des Céleſtins paroiſſoient enclavés dans ſon enceinte. Cet hôtel, comme toutes les autres maiſons Royales de ce temps-là, étoit accompagné

Digitized by Google

compagné de groſſes tours : on trouvoit que ces tours donnoient au corps du bâtiment un air de domination & de majeſté. Les jardins n'étoient point plantés d'ifs & de tilleuls, mais de pommiers, de poiriers, de vignes, de ceriſiers. On y voyoit la lavande, le romarin, des pois, des féves, de longues treilles & de belles tonnelles : c'eſt d'une treille qui faiſoit une des principales beautés de ces jardins & d'un ceriſaïe, que les rues de Beautreillis & de la ceriſaïe ont pris leur nom. Les baſſes-cours étoient flanquées de colombiers & remplies de volailles, que les fermiers des terres & domaines du Roi étoient tenus de lui envoyer, & qu'on y engraiſſoit pour ſa table & pour celles de ſes commenſaux. Les poutres & les ſolives des principaux appartemens, étoient enrichies de fleurs de lys d'étain doré. Il y avoit des barreaux de fer à toutes les fenêtres, avec un treillage de fil d'archal, *pour empêcher les pigeons de venir faire leurs ordures dans les chambres.* Les vitres peintes de différentes couleurs & chargées d'armoiries, de deviſes & d'images de ſaints & de ſaintes, reſſembloient aux vitres de nos

Digitized by Google

anciennes Egliſes. Les ſieges étoient des eſcabelles, des formes & des bancs; le Roi avoit des chaiſes à bras, garnies de cuir rouge avec des franges de ſoie. On appelloit les lits *couches*, quand ils avoient dix ou douze pieds de long ſur autant de large, & *couchettes*, quand ils n'avoient que ſix pieds de long & ſix de large. Il a été long-tems d'uſage en France de retenir à coucher avec ſoi ceux qu'on affectionnoit. Charles V dînoit vers onze heures, ſoupoit à ſept, & toute la Cour étoit ordinairement couchée à neuf heures en hyver, & à dix en été. *La Roine durant le repas*, dit Criſtine de Piſan, *par ancienne & raiſonnable coûtume, pour obvier à vagues paroles & penſées, avoit un prud'homme au bout de la table, qui ſans ceſſe diſoit geſtes & mœurs d'aucun bon trépaſſé.*

On s'aviſa, ſous ce regne, *d'armorier* les habits; les femmes portoient ſur leurs robes, à droite, l'écu de leur mari, & à gauche le leur: cette mode dura près de cent ans.

Le principal corps de logis de l'hôtel Saint-Paul & la principale entrée, étoient

Digitized by Google

du côté de la riviére, entre l'égliſe Saint-Paul & les Céleſtins. Dès l'année 1519, François I vendit quelques-uns des édifices qui compoſoient ce palais, que Charles VII, Louis XI, Charles VIII & Louis XII, avoient abandonné pour aller habiter celui des Tournelles. Le tout fut vendu en 1551, à différens particuliers, qui commencerent à bâtir & à percer les rues que nous voyons ſur le vaſte terrein qu'il occupoit.

RUE CHAMPFLEURI.

Charlemagne avoit tâché de bannir abſolument de Paris les femmes publiques. Il avoit ordonné qu'elles ſeroient condamnées au fouet, & que ceux qui les auroient logées, ou chez qui on les auroit trouvées, les porteroient ſur leur cou (*a*) juſqu'au lieu de l'exécution. L'expérience fit bientôt connoître que

(*a*) *Volumus ut apud quemcumque inventæ fuerint, ab eis portentur uſque ad mercatum ubi ipſæ flagellandæ ſunt.* Capit. reg. fr. Baluz. tom. I.

Digitized by Google

ces sortes de femmes sont un mal nécessaire dans les grandes Villes, & l'on prit le parti de les tolérer. Elles commencerent donc à faire corps, à être imposées aux taxes, & à avoir leurs juges & leurs statuts. On les appelloit *femmes amoureuses, filles folles de leurs corps.* Tous les ans elles faisoient une Procession solemnelle le jour de la Magdelaine. On leur désigna pour leur commerce les rues Fromentel, Pavée, Glatigny, Tiron, Chapon, Tireboudin, Brisemiche, du Renard, du Heurleur, de la Vieille Bouclerie, l'Abreuvoir, Mâcon & *Champfleuri.* Elles avoient dans chacune de ces rues un *Clapier* qu'elles tâchoient à l'envi de rendre propre, agréable & commode. Elles étoient obligées de s'y rendre à dix heures du matin, & d'en sortir dès qu'on sonnoit le *couvre-feu* (*a*), c'est-à-dire, à six heures du soir en hyver, & entre huit & neuf en été: il leur étoit absolument dé-

Reg. du Chât. Liv. Rouge. ancien. f. 92.

(*a*) Cloche ainsi nommée pour avertir de dire ses prieres, & de couvrir son feu avant que de se coucher.

Digitized by Google

fendu d'exercer ailleurs, même chez elles. *Celles qui ſuivoient la Cour*, diſent du Tillet & Paſquier, *étoient tenues, tant que le mois de mai duroit, de faire le lit du Roi des Ribaults.* Le Pere Daniel prétend que la charge *de Roi, des Ribaults* étoit conſidérable, & qu'il avoit juriſdiction, pour certains points de police, dans la Maiſon du Roi & dans tout le Royaume.

Du Tillet, p. 439. Paſquier, pag. 720.

Hiſt. de Franc. t. 1. p. 1450.

Les Filles-Dieu, * avoient été fondées dès l'an 1226, *pour retirer des Pécherefſes qui toute leur vie avoient abuſé de leurs corps, & à la fin étoient en mendicité.* Un Cordelier inſtitua *les Filles Pénitentes*; elles ne furent établies qu'en 1497. Leurs Statuts, que Jean-Simon de Champigny, Evêque de Paris, voulut lui-même dreſſer, paroîtront, je crois, aſſez ſinguliers.

* On ne reçoit plus dans ces deux Monaſteres que des filles de famille & de vertu.

On ne recevra aucune Religieuſe malgré elle. Aucune qui n'ait mené, au moins pendant quelque tems, une vie diſſolue; & pour que celles qui ſe préſenteront ne puiſſent pas tromper à cet égard; elles ſeront viſitées en préſence des Meres, ſous-Meres & Diſcrettes, par des Mâtrones nommées exprès & qui feront ſer-

Sauval. t. 1. p. 580.

Digitized by Google

ment ſur les ſaints Evangiles de faire bon & loyal rapport.

Afin d'empêcher les filles d'aller ſe proſtituer pour être reçues, celles qu'on aura une fois viſitées & refuſées, ſeront exclues pour toujours.

En outre, les poſtulantes ſeront obligées de jurer ſous peine de leur damnation éternelle, entre les mains de leur confeſſeur & de ſix Religieuſes, qu'elles ne s'étoient pas proſtituées à deſſein d'entrer un jour dans cette Congrégation, & on les avertira que ſi l'on vient à découvrir qu'elles s'étoient laiſſées corrompre à cette intention, elles ne ſeront plus réputées Religieuſes de ce Monaſtere, fuſſent-elles Profeſſes, & quelques vœux qu'elles ayent faits.

Pour que les femmes de mauvaiſe vie n'attendent pas trop long-tems à ſe convertir dans l'eſpérance que la porte leur ſera toujours ouverte, on n'en recevra aucune au-deſſus de l'âge de trente ans.

Cette communauté étoit quelquefois aſſez nombreuſe, & l'hiſtoire parle d'un ſaint perſonnage qui prêchoit à cheval dans les carrefours, & qui eut la ſatisfaction de voir quatre-vingt femmes de

Digitized by Google

mauvaise vie & trois publicains se convertir à un de ses sermons. Au reste, tous les lieux de prostitution publique, (*a*) après avoir été tolérés pendant près de quatre cent ans, furent abolis par l'article 101 de l'Ordonnance des Etats tenus à Orleans en 1560. Le nombre des filles de joie ne diminua pas, quoique leur profession ne fut plus regardée comme un état, & en leur défendant d'être nulle part, on les obligea de se répandre par-tout.

RUE DU CHAUME.

Charles de Blois & le Comte de Montfort se faisoient la guerre pour la succession au Duché de Bretagne. Philippe de Valois, oncle de Charles, fit trancher * la tête à Olivier III du nom, Sire de Clisson, & à quelques autres Seigneurs Bretons, sur le soupçon assez

* Aux Halles à Paris, le 2 Août 1343.

(*a*) On attribua au Docteur Gayet, sous-Précepteur de Henri IV, *un Mémoire*, présenté au Parlement, *pour prouver la nécessité de les rétablir.* *Rem. sur la conf. de Sanci. p.* 45.

Digitized by Google

léger d'une intelligence avec l'Angleterre & le Comte de Montfort. La veuve de Cliſſon * commença par éloigner ſecretement ſon fils qui n'avoit que douze ans; elle l'envoya à Londres, & dès qu'elle n'eut plus à craindre pour lui, elle vendit ſes pierreries, arma trois vaiſſeaux, & courut la mer, vengeant la mort de ſon mari ſur tous les Français qu'elle rencontroit. Ce nouveau Corſaire fit des deſcentes en Normandie, y força des châteaux, & les habitans de cette province virent plus d'une fois, dans leurs villages embraſés, une des plus belles femmes de l'Europe, tenant l'épée d'une main & le flambeau de l'autre, preſſer le carnage & fixer avec plaiſir ſes regards ſur toutes les horreurs de la guerre. Les premiers exploits du jeune Cliſſon, dès qu'il fut en âge de porter les armes, annoncerent ce qu'il ſeroit un jour. Un coup de lance qui lui creva l'œil à la bataille d'Auray, ne le mit point hors de combat, *& grande merveille étoit de le voir partir comme l'éclair, & ſon martel en main, abâtre & déconfire à droite & à gauche tout ce qu'il atteignoit.* Le

* Jeanne de Belleville.

Digitized by Google

gain de cette fameuse bataille qui décida du Duché de Bretagne en faveur du jeune Comte de Montfort, fut en partie dû à sa valeur. Quelque tems après, il se brouilla avec ce Prince qui avoit donné le château du *Gavre* au fameux Jean Chandos. *Au diable Monseigneur*, lui dit Clisson, *si jamais Anglois sera mon voisin*; & tout de suite il alla mettre le feu à ce château & n'y laissa pas pierre sur pierre. Indépendamment de ses prétentions sur *le Gavre*, il avouoit lui-même que, quoiqu'élevé parmi les Anglois *, il n'avoit jamais pu vaincre cette antipathie de nation contre eux, assez ordinaire, pour ne pas dire naturelle aux Bretons. Le Roi Charles V, ne manqua pas de profiter de son mécontentement pour l'attirer à sa Cour. Il lui donna, le 15 Août 1371, une somme de quatre mille liv. pour acheter une maison à Paris appellée, dit Sauval, *le Grand Chantier du Temple* *. Je crois que ce n'étoit qu'un emplacement où Clisson fit bâtir son hôtel, qui subsiste encore & fait partie de l'hotel de Soubise, du côté de cette rue du Chaume.

* Dans la suite, comme il ne leur faisoit jamais de quartier, ils le surnommerent le Boucher.

* D'où vint le nom de la rue du Grand Chantier.

Digitized by Google

Froissard, historien contemporain, raporte que Charles V, quelques jours avant sa mort, fit appeller les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, & leur dit: *Mes biaux freres, par l'Ordonnance de la nature, je sens bien & reconnois que je ne puis longuement vivre. Je vous recommande mon fils Charles *; usez-en envers lui comme bons oncles doivent en user envers leur neveu; couronnez-le après ma mort le plutôt que vous pourrez, & le conseillez dans ses affaires loyaument: toute ma confiance est en vous. L'enfant est jeune & de leger esprit, & aura bien besoin d'être conduit & gouverné. J'ai eu long-temps un Astronomien qui disoit & affirmoit qu'en sa jeunesse il auroit moult affaire, & échapperoit de grands périls & avantures; surquoi j'ai moult pensé & réfléchi comment cela pourroit arriver, si ce n'est de la partie de Flandres; car, Dieu merci, les besognes de notre Royaume sont en bon point. Le Duc de Bretagne est moult cauteleux & divers, & a toujours eu le cœur plus Anglais que Français. Il faut donc que vous teniez les nobles de Bretagne*

2. Vol 97.

* Charles VI.

Digitized by Google

& bonnes Villes en amour ; c'eſt ainſi que vous pourrez rompre ſes ententes. Je me loue des Bretons, car toujours ils m'ont ſervi loyaument, & aidé à garder mon Royaume contre mes ennemis. Or faites le Sire de Cliſſon Connétable ; car tout bien conſideré, je n'y vois nul propre que lui.

La juſtice que ce grand Prince rendoit aux Bretons, leur étoit bien dûe. Les Anglois poſſedoient la Guyenne, le Périgord, la Saintonge, le Rouergue, le Limouſin, l'Angoumois, le Poitou, l'Anjou & le Maine. Dugueſclin, Cliſſon & de Rieux les chaſſerent de ces Provinces, & à chaque priſe de ville ou de château, on voit toujours quelques Bretons ſe diſtinguer. A l'égard de leur Duc à qui la France avoit toujours été contraire & qui ne devoit les avantages qu'il avoit remportés ſur Charles de Blois, qu'aux ſecours que le Roi d'Angleterre, ſon beau-pere, lui avoit envoyés, il étoit aſſez naturel qu'il eut *le cœur plus Anglais que Français* ; mais *on lui rompoit ſes ententes*, & lorſqu'il fit venir, en 1372, des troupes Anglaiſes dans le Duché, auſſi-tôt

Digitized by Google

toute la Nobleſſe ſe ſouleva, & lui déclara qu'elle lui avoit juré obéiſſance & fidélité, mais qu'elle ſe croyoit déliée de ſes ſermens, dès qu'il s'uniſſoit avec les ennemis de la France, la patrie commune. On lui fit la guerre, & il fut obligé de ſe refugier à Londres. Il eſt vrai que Charles V, ayant voulu profiter de la circonſtance pour unir le Duché à la couronne, cette même Nobleſſe s'y oppoſa, & lui repréſenta que la Bretagne n'étoit point originairement un démembrement de la Monarchie; qu'elle ne pouvoit donc pas être ſujette à confiſcation; que les Bretons n'avoient fait la guerre à leur Duc, que pour l'obliger à chaſſer les Anglais; qu'ils n'avoient jamais prétendu être en droit de le dépouiller de ſon héritage, & que leur foi étoit au contraire engagée à le lui conſerver, & à répandre juſqu'à la derniere goute de leur ſang pour défendre *le droit du pays*. On fit des aſſociations; on prit des meſures ſi juſtes, on rejetta ſi ignominieuſement les inſinuations de ces miſérables, qui ne ſe chargent des intérêts de la patrie que pour la tra-

Digitized by Google

hir, & l'on opposa tant de courage & de fermeté à l'invasion que Dugueſclin & Cliſſon, à qui le Roi avoit ordonné d'entrer en Bretagne avec les troupes Françaiſes qu'ils commandoient, n'y purent rien exécuter de conſidérable, & n'emporterent que la honte de s'être rendus l'horreur d'un pays qui s'étoit ſi long-tems glorifié de leur avoir donné la naiſſance. On voit par le récit de Froiſſard, que la fermeté des Bretons ne leur avoit point fait perdre la bienveillance de Charles V. Ses derniers ordres en mourant furent de faire la paix avec eux, à condition que leur Duc, qu'ils avoient rappellé, renouvelleroit l'hommage à la France, & renonceroit à toute alliance avec l'Angleterre: ce qui fut exécuté.

Je finirai cet article par quelques particularités ſur *l'hôtel de Cliſſon*. C'étoit une maiſon, dit Paſquier, dont les Pariſiens firent préſent au Connétable de ce nom, lorſqu'il fut chargé de punir leur ſédition en 1383. Ces *MM* d'or couronnées, ajoute-t-il, qu'on voyoit ſur les murailles, ſignifioient *miſéricorde*, & on l'appelloit également *l'hôtel*

Hiſt. généalogique de France t. 6.

de Cliſſon ou *l'hôtel de miſéricorde*. Paſquier ſe trompe, puiſque Charles V avoit donné à Cliſſon, dès l'année 1371, une ſomme de quatre mille livres pour acheter cette maiſon ; & ſi on l'appella dans la ſuite *l'hôtel de la miſéricorde*, c'eſt que les Pariſiens allerent y crier miſéricorde, & qu'en effet Cliſſon intercéda pour eux, & ſe mit dans la Cour du palais aux genoux du Roi, pour obtenir leur grace, comme le rapportent tous les Hiſtoriens. A l'égard des *MM* d'or couronnées, c'étoit ſur les maiſons un ornement militaire, & qui figuroit certain coutelas appellé *miſéricorde*, dont ſe ſervoient les anciens Chevaliers, & qu'ils préſentoient à la gorge de leurs ennemis lorſqu'ils les avoient terraſſés. François de Guiſe acheta *l'hôtel de Cliſſon*, qui devint donc *l'hôtel de Guiſe* ; & ſon fils Henri, ſurnommé le balafré, qui voulut faire tonſurer Henri III, & qui fut tué à Blois avec ſon frere le Cardinal, y demeuroit. Se promenant un jour dans une galerie où Cliſſon avoit fait peindre les principales actions de ſa vie, & de celle de Bertrand Dugueſclin, *je regarde tou-*

Digitized by Google

jours avec plaisir, dit-il, *ce Dugueſclin; il eut la gloire de détrôner un tyran* *. *Ce tyran n'étoit pas ſon Roi*, lui répondit fiérement le Sénéchal *, fils de ce Jean le Sénéchal, Gentilhomme de la Chambre, qui, voyant à la bataille de Pavie un Arquebuſier qui alloit tirer ſur François I, ſe précipita au-devant du coup, & fut tué. François de Rohan-Soubiſe acheta, en 1697, l'hôtel de Guiſe, & y fit faire pluſieurs augmentations & embelliſſemens, entr'autres le périſtille des colonnes couplées autour de la cour.

* D. Pedre Roi de Caſtille.
* Carcado.

RUE DE LA CULTURE *.

On Coulture Sainte-Catherine.

* *Culture* ou terrein *cultivé*, appartenant aux Religieux de Sainte Catherine.

Le Duc d'Orleans, frere de Charles VI, étoit fort amoureux d'une Juive, qu'il alloit voir ſecrettement. Ayant eu des raiſons de ſoupçonner que Pierre de Crâon, Seigneur de Sablé & de la Ferté-Bernar, ſon Chambellan & ſon favori, avoit plaiſanté de cette intrigue avec la Ducheſſe d'Orleans ſa femme, il le chaſſa honteuſement de ſa maiſon. Crâon

imputa en partie sa disgrace au Connétable de Clisson. La nuit du treize au quatorze juin 1391, l'ayant attendu au coin de cette rue Coulture-Sainte-Catherine, & le voyant venir peu accompagné, il fondit sur lui à la tête d'une vingtaine de scélerats. Clisson, après s'être défendu assez long-temps, quoiqu'il n'eût qu'un petit coutelas, tomba de cheval percé de trois coups, & donna de la tête dans une porte qui s'ouvrit. Le bruit de cet assassinat parvint aussi-tôt aux oreilles du Roi, qui s'alloit mettre au lit. *Il se vêtit d'une houpelande, on lui bouta ses souliers ès pieds, & il courut à l'endroit où on disoit que son Connétable venoit d'être occis.* Il le trouva dans la boutique d'un Boulanger, baigné dans son sang. Après qu'on eut visité ses blessures, qui n'étoient pas dangereuses, *Connétable*, lui dit-il, *oncques chose ne fut telle, ni ne sera si fort amandée.* On prétendit que Clisson avoit fait le lendemain son testament, & l'on se récria beaucoup sur la somme de dix-sept cent mille livres à la quelle il montoit. Il faut observer que, depuis vingcinq ans qu'il s'étoit attaché à la France,

Digitized by Google

il avoit cherché & battu par-tout les Anglais ; qu'il avoit gagné la fameuſe bataille de Roſebeque, & châtié les Flamands ; qu'il jouiſſoit depuis douze ans des gages & appointemens de Connétable, & que d'ailleurs il étoit très-riche en terres, domaines & châteaux dont il avoit hérité de ſes ancêtres en Bretagne & dans le Poitou. Mais de tout temps on a trouvé mauvais qu'un Général, ou un Miniſtre, quelques ſervices qu'il ait rendus à l'Etat, laiſſe une certaine fortune, qui cependant eſt preſque toujours moins conſidérable que celle d'un particulier qui aura bien voulu ſe charger pendant une vingtaine d'années de la perception d'une partie des revenus du Roi.

CIMETIERE SAINT-JEAN

Les biens de Pierre de Crâon * furent confiſqués, ſon hôtel fut démoli, & l'emplacement fut donné pour ſervir de cimetiere à la paroiſſe de Saint-Jean : on a changé depuis ce cimetiere en marché. Il obtint ſa grace en 1395, à la priere du Roi d'Angleterre, & devint

* Il deſcendoit de Renaud, Comte de Nevers & d'Auxerre, & d'Adelle de France, fille du Roi Robert. Il y a long-temps que cette maiſon eſt éteinte.

Digitized by Google

dévot. Il paroît qu'en s'enfuyant après son assassinat, il avoit eu bien peur d'être pris & de mourir sans confession, & qu'il s'en ressouvint très-chrétiennement lorsqu'il fut revenu à la cour, car il sollicita vivement auprès du * Roi, & obtint enfin une déclaration, en date du 12 février 1396, par laquelle on abolissoit la coûtume de refuser des confesseurs aux criminels condamnés à mort. Sous le régne précédent, Philippe de Maizières, aussi pitoyable que Crâon pour les scélerats, avoit inutilement sollicité une pareille déclaration. *Le chef du conseil*, dit-il lui-même dans un de ses ouvrages, *se trouva si entêté & si obstiné à l'encontre, & aucuns autres du conseil, qu'on auroit plutôt fait retourner la roue d'un moulin, que cet endurci à changer d'opinion.* Le Chancelier, *& ces aucuns autres du conseil*, croyoient sans doute, & avec raison, que le refus de la confession étoit une barriere de plus contre le crime.

* Charles VI.

Le Songe du vieil Pelerin. l. 3. c. 68.

Je remarque que, dans ces siécles où les lettres n'avoient pas encore adouci les mœurs, l'exécution des criminels devenoit un spectacle qu'on donnoit avec une

Digitized by Google

ſorte d'appareil, & ſouvent les jours de fête. En les menant au lieu du ſupplice, (c'étoit ordinairement Montfaucon) on leur faiſoit faire des pauſes à quelques endroits, & une entr'autres dans la cour des *Filles-Dieu*, où on leur ſervoit un verre de vin & trois morceaux de pain beni. On appelloit cette collation *le dernier morceau du patient*. S'il mangeoit avec un certain appétit, c'étoit un bon augure pour ſon ame.

Le Duc de Nemours (Jacques d'Armagnac, dont j'ai déjà parlé, & qui eut la tête tranchée aux Halles le 4 Août 1477) y fut conduit de la Baſtille, monté ſur un cheval caparaçonné de drap noir. On avoit tapiſſé de *ſerge-perſe* * les chambres du marché au poiſſon, où il devoit ſe repoſer; on les avoit arroſées de vinaigre, & on y avoit brûlé du genievre pour y diſſiper l'odeur de marée. Tandis qu'il ſe confeſſoit, on ſervit à ſes Commiſſaires *douze pintes de vin, du pain blanc & des poires*. Il fut enſuite conduit à l'échafaud par une galerie faite exprès: on avoit eu l'attention de rembourer le carreau où il ſe mit à genoux. Le bourreau, après

* Couleur entre le vert & le bleu.

Regiſt. du Parlement.

Compte du Domaine de Paris 1478.

Digitized by Google

lui avoir tranché la tête, & l'avoir plongée dans un baril plein d'eau, la montra au peuple. Cent cinquante Cordeliers, avec des torches allumées, vinrent terminer ce triste spectacle. On portoit devant eux un cercueil découvert; on y mit la tête & le corps du malheureux Duc de Nemours, on leur donna de l'argent pour l'inhumer, & ils s'en retournerent en chantant.

RUE COQUETIERE*,

Ou Coquilliere.

*Des Coquetiers qui y tenoient leur marché, ou plus sûrement de Pierre Coquillier, Bourgeois de paris, qui vivoit en 1269.

En 1684, M. Berrier faisant faire quelques réparations à sa maison, située presque au bout de cette rue du côté de Saint-Eustache, on trouva, en creusant la terre dans le jardin, à deux toises de profondeur, les fondemens d'un ancien édifice; & dans les ruines d'une vieille tour, une tête de bronze antique, un peu plus grosse que le naturel. Etoit-ce une tête d'*Isis* ou de *Cybelle*, ou de la Déesse *Lutece* *? C'est sur quoi les savans ne sont pas d'accord. La tour crénelée à six faces, dont elle

* On déifioit les villes comme les hommes.

Digitized by Google

étoit couronnée, ſymbole ordinaire de *Cybelle*, a paru à Moreau de Mautour, une preuve convaincante que c'étoit une tête de cette Déeſſe. Il eſt certain que *Cybelle* étoit en grande vénération dans les Gaules. Dès qu'on craignoit pour la récolte, on mettoit ſa Statue ſur un char tiré par des bœufs, on la promenoit autour des champs & des vignes; le peuple précédoit le char en chantant & en danſant; les principaux Magiſtrats le ſuivoient pieds nuds. Un ſavant Réligieux remarque que le culte de *Cybelle* exigeoit dans ceux qui vouloient s'y conſacrer, la vocation la plus décidée pour la prêtriſe; il falloit lui ſacrifier ſon ſexe. *Le génie, le naturel & le tempérament des Gaulois leur inſpiroient*, dit-il, *un éloignement invincible pour une mutilation ſi déshonorante.* On étoit obligé de faire venir ces Prêtres de Phrygie, comme on fait venir aujourd'hui d'Italie certains chantres à voix claire.

Relig. des Gaules t. 1 pag. 236.

Digitized by Google

RUE DES CORDELIERS.

En 1502, Gilles Dauphin, leur Général, en considération des bienfaits que son ordre avoit reçus de Messieurs du Parlement de Paris, envoya aux Présidens, Conseillers & Greffiers, la permission de se faire enterrer en habit de Cordelier. En 1503, il gratifia d'un semblable brevet le Prevôt des Marchands & Echevins & les principaux Officiers de la Ville. Il ne faut pas regarder cette permission comme une simple politesse, s'il est vrai que S. François fait régulièrement chaque année une descente en purgatoire pour en tirer les ames de ceux qui sont morts dans l'habit de son Ordre.

Hist. Eccles. de Choisi. ann. 1333. Relat. de Fraisier.

Létoile rapporte dans ses Mémoires pour servir à l'histoire de France (année 1577) „ qu'une fille fort belle & „ déguisée en homme, & qui se faisoit „ appeller *Antoine*, fut découverte & „ prise dans le couvent des Cordeliers. „ Elle servoit entr'autres Frere *Jacques* „ *Berson*, qu'on appelloit l'enfant de Paris & le Cordelier aux belles mains.

Digitized by Google

„ Ces Révérends Peres disoient tous „ qu'ils croyoient que c'étoit un vrai „ garçon ; on s'en raporta à leur con- „ science. Quant à cette fille garçon, „ elle en fut quitte pour le fouet, qui „ fut grand dommage à la chasteté de „ cette honnête personne qui se disoit „ mariée, & qui par dévotion avoit ser- „ vi dix ou douze ans ces bons Reli- „ gieux, sans jamais avoir été intéressée „ en son honneur. „ Les femmes ont quel- quefois des dévotions si singulieres ! Peut- être aussi croyoit-elle s'éviter après la mort un long séjour en purgatoire.

RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE.

Sous le regne de Saint Louis, il n'y avoit encore dans ce quartier que quel- ques maisons éparses & éloignées les unes des autres. Renaud de Brehan, Vicomte de Podoure & de l'Isle, occupoit une de ces maisons. Il avoit épousé en 1225, la fille de Leolyn, Prince de Galles, & étoit venu à Paris pour quelque négo- ciation secrette contre l'Angleterre. La-

Digitized by Google

nuit du vendredi au ſamedi ſaint 1228, cinq Anglais entrerent dans *ſon vergier*, le défierent & l'inſulterent. Il n'avoit avec lui qu'un Chapelain & un domeſtique. Ils le ſeconderent ſi bien, que trois de ces Anglais furent tués; les deux autres s'enfuirent, le Chapelain mourut le lendemain de ſes bleſſures. Brehan avant que de partir de Paris, acheta cette maiſon & *le vergier*, & les donna à ſon brave & fidele domeſtique appellé *Galleran*. Le nom *de Champs aux Bretons* qu'on donna au verger, ou jardin à l'occaſion de ce combat, devint le nom de toute la rue; on l'appelloit encore à la fin du treizieme ſiécle *la rue du Champ aux Bretons*.

RUE ET PORTE S. DENIS.

C'étoit par cette porte que les Rois & les Reines faiſoient leurs entrées. Toutes les rues, ſur leur paſſage juſqu'à Notre-Dame, étoient tapiſſées, & ordinairement couvertes en haut avec des étoffes de ſoie & des draps *camelotés*. Des jets d'eaux de ſenteur parfumoient l'air: le vin, l'hipocras & le lait couloient de

différentes

Digitized by Google

différentes fontaines. Les Députés des six corps de Marchands portoient le dais : les corps de Métiers suivoient, représentant en habits de caractere, *les sept péchés mortels, les sept vertus, foi, espérance, charité, justice, prudence, force & tempérance ; la mort, le purgatoire, l'enfer & le paradis*, le tout monté superbement. Il y avoit de distance en distance des théâtres où des Acteurs pantomimes, mêlés avec des chœurs de musique, représentoient des histoires de l'ancien & du nouveau Testament : *le sacrifice d'Abraham, le combat de David contre Goliat ; l'Anesse de Balaam prenant la parole pour faire entendre raison à ce Prophete ; des troupeaux dans un bocage avec leurs Bergers à qui l'Ange annonçoit la naissance de Notre-Seigneur, & qui chantoient le* Gloria in excelsis Deo, *&c.* Monstrelet. Jean Chenu.

Froissard dit qu'à l'entrée d'Isabeau de Baviere, il y avoit à la porte aux Peintres * rue Saint-Denis, *un ciel nué & étoilé très-richement, & Dieu par figure séant en sa majesté, le Pere, le Fils & le Saint-Esprit ; & dans ce ciel petits enfans de chœur chantoient moult*

* Elle étoit située presque vis-à-vis de la rue du petit-Lion.

doucement en forme d'Anges; & lorsque la Reine passa dans sa litière découverte sous la porte de ce Paradis, deux Anges descendirent d'en haut, tenant en leurs mains une très-riche couronne d'or garnie de pierres précieuses, & la mirent moult doucement sur le chef de la Reine, en chantant ces vers:

Dame enclose entre fleurs de lys,
Reine êtes-vous de Paradis,
De France & de tout le Pays?
Nous remontons en Paradis.

A l'occasion de cette entrée, Jean Juvenal des Ursins raconte que Charles VI voulut la voir, & qu'il dit à Savoisi son favori: *Savoisi, je te prie que tu montes sur mon bon cheval & je monterai derrière toi, & nous nous habillerons de façon qu'on ne nous cognoisse point, & irons voir l'entrée de ma femme ..... & allerent donc par la ville en divers lieux, & s'avancerent pour venir au Châtelet à l'heure que la Reine passoit, où il y avoit moult de peuple & grande presse, & foison de Sergent à grosses bonlaies, lesquels, pour empêcher la presse, frappoient de côté, &*

Digitized by Google

d'autre de leurs boulaies bien & fort ; & le Roi & Savoisi tâchoient toujours d'approcher ; & les Sergens qui ne cognoissoient point le Roi ni Savoisi, frappoient de leur boulaies, & en eut le Roi pluſieurs horions ſur les épaules bien aſſis ; & le ſoir, en préſence des Dames & Demoiſelles, fut la choſe récitée, & on commença d'en bien farcer, & le Roi même ſe farçoit des horions qu'il avoit reçus.

Le lendemain, les Bourgeois de Paris, ſuivant l'uſage, porterent à Charles VI de magnifiques préſens, & s'étant mis à genoux, lui dirent : *Très-chier & noble Sire, vos Bourgeois de la ville de Paris vous préſentent ces joyaux :* c'étoient des vaſes d'or. *Grand merci bonnes gens*, leur répondit-il, *ils ſont biaux & riches.* Ils allerent enſuite chez la Reine à qui un *ours* & une *licorne* préſenterent de leur part des préſens encore plus riches. Dans ces tems-là, rien ne paroiſſoit ſi ingénieux que ces maſcarades, & ce n'eſt pas la premiere & la derniere cérémonie où les villes ont choiſi des animaux pour leurs députés.

Froiſſard.

Cérémonial Français.

Digitized by Google

A l'entrée de Louis XI, en 1461, on imagina un ſpectacle très-agréable: *devant la fontaine du Ponceau, étoient pluſieurs belles filles en Sirennes, toutes nues, leſquelles en faiſant voir leur beau ſein, chantoient de petits motets & bergerettes.* Il paroit qu'à l'entrée de la Reine Anne de Bretagne, on pouſſa l'attention juſqu'à placer de diſtance en diſtance de petites troupes de dix ou douze perſonnes avec des pots-de-chambres pour les Dames & Demoiſelles du cortége qui ſe trouveroient preſſées de quelque beſoin. J'oublios de dire qu'alors à toutes ces cérémonies, le cri de joye & d'acclamation n'étoit pas *vive le Roi*, mais *Noël, Noël.*

RUE DES PRESTRES

DE LA DOCTRINE CHRETIENNE,

Fauxbourg Saint Victor.

Leur maiſon & cette rue occupent un terrein qu'on appelloit le clos des arênes, parce que Chilperic I (*a*) y avoit

(*a*) Chilperic, dont on ne parle guere qu'à

Digitized by Google

fait bâtir un cirque en 577. Perſonne n'ignore que le cirque chez les anciens Romains étoit un lieu deſtiné pour les jeux publics, & particuliérement pour les courſes de chevaux & de chariots.

---

l'occaſion de ſa femme Fredegonde, étoit un Monarque fort ſingulier, ſi le portrait que nous en a laiſſé Grégoire de Tours, eſt fidéle. Il ſe croyoit un grand Théologien, & voulut faire publier un Edit par lequel il défendoit de ſe ſervir à l'avenir du terme de *Trinité*, & de celui de *Perſonnes*, en parlant de Dieu, diſant que le mot de *Perſonnes*, dont on uſe en parlant des hommes, dégradoit la Majeſté divine. Il ſe piquoit auſſi d'être Poëte & très-habile Grammairien. Il ajouta aux lettres dont on ſe ſervoit de ſon temps, quatre caracteres, pour exprimer, par un ſeul, certaines prononciations dont chacune avoit beſoin de plus d'une lettre. *Gregor. Turon. hiſt. lib. 5.*

Il envoya ordre dans toutes les Provinces de corriger les anciens livres, conformément à cette ortographe, & de l'enſeigner aux enfans. L'ancienne ortographe eut ſes martyrs, & deux Maîtres d'Ecole aimerent mieux ſe laiſſer *eſſoriller* *, que d'accepter la nouvelle, qui ne fut en uſage que pendant la vie de ce Prince. *Ibidem.*

* Couper les oreilles.

Digitized by Google

L'arêne étoit la partie du cirque où faiſoient les combats des Gladiateurs, ceux des bêtes féroces. Pepin le bref plaiſoit beaucoup à faire battre des taureaux contre des lions. Philippe de Valois acheta près du Louvre, rue Froidmanteau, une grange pour y mettre ſes lions, ſes ours & ſes taureaux. Il avoit à l'hôtel Saint-Paul la tour des lions *, à l'endroit même où eſt aujourd'hui la rue de ce nom. L'étoile raporte (année 1583) „ que Henri III après „ avoir fait ſes Pâques & dévotions au „ Couvent des Bons-Hommes, s'en revint au Louvre, & qu'il y fit tuer, „ à coup d'arquebuſe les lions, ours, „ taureaux, & ſemblables bêtes qu'il „ avoit coûtume de nourrir pour combattre contre les dogues; & ce à l'occaſion d'un ſonge, par lequel il lui „ avoit ſemblé que des lions, ours & „ dogues le dévoroient: ſonge qui ſembloit préſager que les bêtes furieuſes „ de la Ligue ſe rueroient ſur ce pauvre „ Prince & ſur ſon peuple. „

*Voyez rue des Lions.

Nos mœurs ne nous font plus trouver de plaiſir à regarder des animaux ſe déchirer, & ſi nos Princes ont des

Digitized by Google

tigres & des lions dans leur ménageries, c'est pour la rareté. Sans aimer à voir répandre le sang, nous sommes certainement aussi braves que les Romains.

RUE DE LA VIEILLE DRAPERIE.

Au coin de cette rue étoit la maison du pere de cet exécrable Jean Châtel, qui attenta sur la personne de Henri IV, & le blessa d'un coup de couteau à la lévre supérieure, le mardi 27 Décembre 1594. L'espace qu'occupoit cette maison, qui fut rasée, forme cette petite place qui est devant la grande porte du palais. On y avoit élevé une pyramide avec des inscriptions; elle fut abattue en 1605.

Extrait d'une Lettre de Henri IV, écrite à différentes Villes aussitôt après cet attentat.

„ Il n'y avoit pas plus d'une heure „ que nous étions arrivé à Paris du re„ tour de notre voyage de Picardie, &

Digitized by Google

„ étions encore tout botté, qu'ayant
„ autour de nous nos cousins, le Prin-
„ ce de Conti, Comte de Soissons, &
„ Comte de Saint-Paul, & plus de tren-
„ te ou quarante des principaux Sei-
„ gneurs & Gentilhommes de notre
„ Cour; comme nous recevions les
„ sieurs de Ragni & de Montigni qui
„ ne nous avoient pas encore salué,
„ un jeune garçon nommé Jean Châtel,
„ fort petit & âgé au plus de dix-huit à
„ dix-neuf ans, s'étant glissé avec la
„ troupe dans la chambre, s'avança
„ sans être quasi apperçu, & nous pen-
„ sant donner dans le corps du couteau
„ qu'il avoit, le coup (parce que nous
„ nous étions baissé pour relever lesdits
„ sieurs de Ragni & de Montigni qui
„ nous saluoient) ne nous a porté que
„ dans la lévre supérieure du côté droit,
„ & nous a entamé & coupé une dent...
„ Il y a, Dieu merci, si peu de mal, que
„ pour cela nous ne nous mettrons pas
„ au lit de meilleure heure.

Il paroît par un article des interroga-toires de Jean Châtel, que le Prévôt de l'Hôtel, lorsqu'il l'eut arrêté & fait fouil-ler, ne douta point que ce ne fut un

Digitized by Google

Emissaire armé de toutes piéces par le fanatisme.

„ Enquis qui lui a baillé l'*Agnus* „ *Dei*, la chemise Notre-Dame & tous „ les chapelets qu'il a autour du cou, „ & si ce n'étoit pas pour lui persuader „ d'assassiner le Roi, sous l'assurance „ qu'il seroit invulnérable, & qu'on ne „ pourroit lui faire aucun mal. „

„ A dit que sa mere lui avoit baillé „ l'*Agnus Dei* & la chemise Notre- „ Dame, & quant aux chapelets, les „ avoir lui-même enfilés. „

Il y eut quelques présomptions contre son pere; sa mere & ses sœurs étoient très-innocentes. Il soutint à la question ordinaire & extraordinaire, & jusqu'à la mort, qu'il n'avoit communiqué son dessein à personne, & *qu'il avoit entrepris ce coup de son propre mouvement.*

Journal de Henri IV. ann. 1594. Premier Interrogatoire devant le Prevôt de l'Hôtel.

„ Enquis pourquoi il a voulu tuer „ le Roi.

„ A dit, que pour expier ses péchés, „ il avoit crû qu'il falloit qu'il fit quel- „ qu'acte signalé & utile à la Religion „ Catholique, Apostolique & Romaine, „ & y ayant failli, le feroit encore s'il „ pouvoit.

Digitized by Google

„ Enquis de nouveau par qui il a „ été persuadé de tuer le Roi.

„ A dit avoir entendu dire en plusieurs „ lieux qu'il falloit tenir pour maxime „ véritable, qu'il étoit loisible de tuer „ le Roi, dès qu'il n'étoit pas approu- „ vé par le Pape, & que cette Doctrine „ étoit commune.

Le malheureux ne disoit que trop vrai, il n'y avoit pas encore un an que la plûpart des écclésiastiques, & presque tous les Religieux, l'enseignoient en chaire, dans le confessional & dans leurs theses.

Le sieur de Piganiol, qui n'a fait que transcrire mot à mot les antiquités de Paris, par Sauval: dit *que Henri IV fut blessé par Jean Châtel dans la cour de l'hôtel du Bouchage* * *qu'on appelloit alors l'hôtel d'Estrées, & où demeuroit la belle Gabrielle.* Il est prouvé par toute la procédure, que ce fut dans une des salles du Louvre. D'ailleurs jamais l'hôtel du Bouchage n'a été appellé l'hôtel d'Estrées, & Gabrielle d'Estrées demeuroit dans ce temps-là à l'hôtel de *Schomberg*, qui subsiste encore dans la rue Bailleul, derriere cet hôtel d'*Aligre*, où le Grand Conseil a tenu longtemps ses séances.

* A présent les Peres de l'Oratoire.

Digitized by Google

RUE DES ECRIVAINS.

La maiſon où demeuroit *Nicolas Flamel*, fait le coin de cette rue & de la rue *Marivault*. On y voit encore ſur un des gros jambages, ſa figure, à ce que l'on dit, & celle de *Pernelle* ſa femme, avec des inſcriptions gothiques & de prétendus hiéroglyphes. L'hiſtoire de cet homme eſt ſinguliere; il étoit né ſans bien, de parens obſcurs, & ſa profeſſion d'*Ecrivain* ne l'avoit pas mis à portée d'acquérir de grandes richeſſes. On le vit tout à coup, par ſes libéralités, décéler une fortune immenſe. L'uſage qu'il en fit eſt bien rare: il fut riche pour les malheureux. Une honnête famille tombée dans l'indigence, une fille que la miſere auroit peut-être entraînée dans le déſordre, le Marchand & l'ouvrier chargés d'enfans, la veuve & l'orphelin, étoient les objets de ſa magnificence. Il fonda des Hôpitaux, répara quelques égliſes, & rebâtit en partie celle des Innocens. *Naudé* attribue les richeſſes de *Flamel* à la connoiſſance qu'il avoit des affaires des Juifs, & ajoute que lorſ-

Digitized by Google

qu'ils furent chassés de France en 1394 ; & que leurs biens furent acquis au Roi ; *Flamel* traita avec leurs débiteurs pour la moitié de ce qu'ils devoient, & leur promit de ne les pas dénoncer. *Naudé* & *Piganiol* qui le cite, n'auroit pas avancé un fait aussi faux, s'ils avoient lû les Déclarations de Charles VI à l'occasion du bannissement des Juifs. La premiere, du 17 septembre 1394, porte que quoiqu'il les exile à perpétuité, il n'entend pas que leur personnes soient maltraitées, ni leurs biens pillés; en outre, il enjoint à ceux qui leur doivent de les payer dans un mois, à peine de perdre leur gage, & à ceux qui ne leur ont point donné des gages, de satisfaire à leurs obligations & de les retirer avant le terme expiré. Par une autre Déclaration du 12 mars 1395, quatre mois après leur sortie du Royaume, il défend désormais à tous débiteurs des Juifs de leur rien payer, & faire cesser tous procès commencé pour telle raison, avec ordre d'ouvrir les prisons à ceux qui y étoient détenus ; & pour finir entièrement à cet égard ; par une derniere Déclaration du 30 janvier 1397, il ordon-

Digitized by Google

ne au Prévôt de Paris de déchirer & brûler toutes les obligations faites aux Juifs.

On voit par ces Ordonnances, que puiſque le Roi déchargeoit lui-même ſes ſujets de toutes dettes contractées avec ces infames uſuriers, *Flamel* ne put pas s'enrichir en menaçant leurs débiteurs de les dénoncer.

Pluſieurs curieux ayant fait fouiller la terre dans les caves de ſa maiſon, y ont trouvé dans différens endroits, des urnes, des phioles, des matras, du charbon, & dans des pots de grès une certaine matiere minérale, calcinée & groſſe comme des pois. On ne ſait pas poſitivement s'il fut enterré à Saint-Jacques de la Boucherie, ou ſous les charniers des Innocens. *Paul Lucas* ſemble même douter qu'il ſoit mort; il rapporte fort ſérieuſement qu'étant en Aſie, il fit connoiſſance avec un Dervis qui parloit toutes les langues, & qui ne paroiſſoit avoir que trente ans, quoiqu'il eût déja vécu plus d'un ſiécle. „ Ce Dervis, dit-„ il, me raconta que *Flamel* perſuadé „ qu'on l'arrêteroit, s'il paſſoit pour „ avoir la pierre philoſophale, trouva

Voyage de Paul Lucas dans l'Aſie mineure, c. 12 t. 1.

Digitized by Google

» le moyen de sortir de France, en
» faisant publier sa mort & celle de sa
» femme. Elle feignit une maladie qui
» eut son cours, & lorsqu'on l'a dit
» morte, elle étoit près de la Suisse où
» elle avoit ordre de l'attendre. On en-
» terra pour elle un morceau de bois,
» & pour ne pas manquer au cérémo-
» nial, ce fut dans une des églises qu'elle
» avoit fait rebâtir. Ensuite il eut recours
» pour lui-même à un semblable stra-
» tagême. Comme l'on fait tout pour de
» l'argent, il n'eut pas de peine à ga-
» gner les Médecins & les gens d'église.
» Il laissa un testament dans les formes,
» où il recommandoit avec soin qu'on
» l'enterrât avec sa femme, & qu'on éle-
» vât une pyramide sur leur sépulture.
» Pendant que ce sage étoit en chemin
» pour rejoindre son épouse, un second
» morceau de bois fut enterré à sa place.
» Depuis ce temps-là ils ont mené tous
» les deux une vie philosophique, tan-
» tôt dans un pays, tantôt dans un au-
» tre. Je suis leur intime ami, & il n'y
» a que trois ans que je les ai laissés aux
» Indes. »

Paul Lucas étoit pensionné de Louis

XIV, & voyageoit par ſon ordre: de pareilles rêveries, que l'on trouve aſſez fréquemment dans ſon livre, ne font pas trop d'honneur au Miniſtre qui l'avoit choiſi & préſenté.

RUE D'ENFER.

Près du Luxembourg.

S. Louis fut ſi édifié au recit qu'on lui faiſoit de la vie auſtere & ſilencieuſe des diſciples de Saint Bruno, qu'il en fit venir ſix, & leur donna une maiſon, avec des jardins & des vignes, au village de Gentilli. Ces Religieux voyoient de leurs fenêtres le palais de *Vauvert* bâti par le Roi Robert, abandonné par ſes ſucceſſeurs, & dont on pouvoit faire un Monaſtere commode & agréable par la proximité de Paris. Le haſard voulut que des eſprits ou revenants s'aviſerent de s'emparer de ce vieux château. On y entendoit des hurlemens affreux. On y voyoit des ſpectres traînant des chaînes, & entr'autres un monſtre vert, avec une grande barbe blanche, moitié homme & moitié ſerpent, armé d'une

Digitized by Google

groſſe maſſue, & qui ſembloit toujours prêt à s'élancer la nuit ſur les paſſans. Que faire d'un pareil château ? Les Chartreux le demanderent à S. Louis ; il le leur donna avec toutes les appartenances & dépendances. Les *revenans* n'y revinrent plus ; le nom *d'enfer* reſta ſeulement à la rue, en mémoire de tout le tapage que les diables y avoient fait.

Quelques Etymologiſtes prétendent que la rue Saint-Jacques s'appelloit anciennement *via ſuperior*, & celle-ci, parce qu'elle eſt plus baſſe, *via inferior* ou *infera*, d'où lui vint dans la ſuite le nom *d'enfer* par corruption & contraction de mot. D'autres diſent que les gueux, les filoux & les gens ſans aveu, ſe retirant ordinairement dans les rues écartées, on donnoit le nom d'*enfer* à ces rues, à cauſe des cris, des juremens, des querelles & du bruit qu'on y entendoit ſans ceſſe.

S. ETIENNE-DU-MONT

Le Curé de cette paroiſſe s'étant plaint que le nommé *Michau*, un de ſes pa-

Digitized by Google

roiſſiens, l'avoit fait attendre juſqu'à minuit pour *la bénédiction du lit nuptial*, Pierre de Gondi, Evêque de Paris, ordonna qu'à l'avenir cette cérémonie ſe feroit de jour, ou du moins avant ſouper. Autrefois les nouveaux mariés ne pouvoient pas s'aller mettre au lit qu'il n'eût été béni : c'étoit un petit droit de plus pour les Curés, à qui l'on devoit auſſi ce qu'on appelloit *les plats des nôces*, c'eſt-à-dire, leur dîner en argent ou en eſpeces.

Les Curés de Picardie étoient gênans ; ils prétendoient que les nouveaux mariés ne pouvoient pas, ſans leur permiſſion coucher enſemble les trois premieres nuits de leurs nôces. Il intervint Arrêt le 19 Mars 1409, portant *défenſes à l'Evêque d'Amiens & aux Curés de ladite ville, de prendre ni exiger argent des nouveaux mariés, pour leur donner congé de coucher avec leurs femmes la premiere, la ſeconde & la troiſieme nuit de leur nôces*, & fut dit, *que chacun deſdits habitans pourroient coucher avec ſon épouſe ſans la permiſſion de l'Evêque & de ſes Officiers.* Nous ne pouvons vendre que ce qui nous appar-

Reglement du Parlem.

Digitized by Google

tient; les Curés croyoient-ils, comme certains Prêtres des Indes, que ces trois premieres nuits leur appartenoient.

On ne marioit les grands, comme les petits, qu'à la porte de l'Eglise. En 1559, lorsqu'Elisabeth de France, fille de Henri II, épousa Philippe II, Roi d'Espagne, Eustache du Bellay, Evêque de Paris, alla à la porte de Notre-Dame *& se fit*, dit le cérémonial Français, *la célébration des éponsailles audit portail, selon la coutume de notre Mere sainte Eglise*. Apparemment qu'on trouvoit alors indécent de donner, dans l'Eglise même, la permission à un homme & une femme d'aller coucher ensemble.

A l'occasion du mariage de Charles VI avec Isabeau de Baviere, Froissard rapporte *que la fiancée d'un Roi de France, quelque dame ou fille de haut Seigneur qu'elle soit, doit être regardée & aviſée toute nue par les Dames, pour savoir si elle est propre & formée pour porter enfans.*

Digitized by Google

RUE DE LA FERRONNERIE. *

* Ainſi nommée des marchands de ferraille, *Ferrenarii.*

Le vendredi 14 Mai 1610, environ les quatre heures de l'après-midi, un embarras de deux charettes ayant obligé le caroſſe de Henri IV (*a*) de s'arrêter vers le milieu de cette rue, qui étoit alors très-étroite, Ravaillac qui l'avoit ſuivi depuis le Louvre, monta ſur un des rais d'une roue de derriere, & d'un premier & d'un ſecond coup de couteau, aſſaſſina ce Prince, qui expira dans l'inſtant. *Choſe ſurprenante*, dit Létoile, *nul des Seigneurs qui étoient dans le caroſſe ne l'a vû frapper le Roi, & ſi ce monſtre* (*b*) *eût jetté ſon cou-*

(*a*) Il alloit à l'Arſenal, & avoit fait lever les mantelets, parce qu'il faiſoit beau, & qu'il vouloit voir les préparatifs pour l'entrée de la Reine.

(*b*) Lorſqu'on l'eut arrêté, dit Pierre Mathieu, on vit venir ſept ou huit hommes l'épée à la main, qui diſoient tout haut qu'il falloit le tuer; mais ils ſe cacherent auſſi-tôt dans la foule.

Digitized by Google

teau, on n'eut ſu à qui s'en prendre. Henri IV liſoit une lettre du Comte de Soiſſons; le Duc d'Epernon étoit à ſa droite, dans le fond du caroſſe, les Maréchaux de Lavardin & de Roquelaure étoient à la portiere du côté du Duc d'Epernon; à la portiere, du côté du Roi, étoient le Duc de Montbazon & le Marquis de la Force, & ſur le devant du caroſſe, les Marquis de Mirebeau & du Pleſſis Liancourt. Nicolas Paſquier rapporte qu'un diable apparut à Ravaillac, & lui dit : *vas, frappe hardiment, tu les trouveras tous aveuglés.* Ce diable pouvoit bien être un de ces ſept ou huit hommes qui vinrent l'épée à la main après qu'on l'eut arrêté, & qui voulurent le tuer.

Lettre premiere.

Je n'entrerai pas dans des détails & dans un amas de circonſtances qui ne finiroient point, & que peu de perſonnes ignorent; je dirai ſeulement ce que je penſe ſur le caractere des deux ſcélérats dont les mains parricides s'armerent contre un de nos meilleurs & de nos plus grands Rois. Jean Châtel, âgé de dix-huit à dix-neuf ans, après avoir étudié chez les Jéſuites, faiſoit ſon cours

Digitized by Google

de Philoſophie à l'Univerſité ; ſon pere étoit un riche marchand, qui ne le laiſſoit manquer de rien ; on voit dans ſes interrogatoires un malheureux ferme dans ſes abominables principes, ſimple, vrai, toujours égal dans ſes réponſes ; un véritable fanatique, qui n'eſt point étonné à l'aſpect de ſes Juges, qui ſe regarde comme un martyr, & les ſupplices & ſon crime comme l'expiation de ſes péchés. Après qu'on l'eut ôté de la torture, *je m'accuſe*, dit humblement ce monſtre à ſon Confeſſeur, *de quelqu'impatience dans mes tourmens ; je prie Dieu de me le pardonner, & de pardonner à mes perſécuteurs.*

Ravaillac, âgé d'environ trente-deux ans, étoit pauvre, ſe vantoit d'avoir des révélations, & ſe mettoit en fureur au ſeul nom de Huguenot ; il parut propre à être l'inſtrument de l'horrible attentat qu'on méditoit depuis long-temps. On démêle aiſément dans ſes interrogatoires, que ſon fanatiſme étoit moins réel qu'affecté. Il feint quelquefois une ignorance ſtupide : *le Pape eſt Dieu*, dit-il, *& Dieu eſt le Pape.* Il répond ſur d'autres articles en homme ſenſé, même aſſez inſtruit,

Il ment, (a) varie, pleure & gémit sur le malheur qu'il a eu de ne pas résister aux tentations du diable ; il prie ses Juges *de ne pas désespérer son ame à force de tourmens* ; il reconnoît qu'il est coupable d'un grand crime ; mais il soutient toujours que personne ne l'a excité à le commettre, & qu'il ne s'est déterminé à tuer le Roi, que parce qu'on l'a assuré que ce Prince alloit faire la guerre

---

(a) Il dit qu'il n'étoit jamais sorti du Royaume ; il est prouvé qu'on l'avoit vu à Naples. Il dit que jamais il n'avoit déclaré à qui ce soit, pas même en confession, son dessein de tuer le Roi ; il y avoit plus d'un an que le Prieur des Augustins de Montargis avoit trouvé sur l'Autel une lettre, par laquelle on le sommoit d'avertir ce Prince *qu'un grand rousseau, natif d'Angoulême*, devoit l'assassiner. Ce Prieur ayant pris conseil du Lieutenant général & des principaux de la ville, il fut arrêté d'envoyer la lettre, avec le procès verbal qu'on avoit fait faire, à M. le Chancelier, qui, malheureusement, négligea cet avis. Voilà une preuve juridique & bien authentique que Ravaillac avoit confié son abominable dessein.

Journal de Henri IV, année 1616. Nicolas Pasquier, Lettre premiere

au Pape. Eſt-il poſſible, dit-on, que dans l'horreur des tortures, il n'eût pas accuſé ceux qui l'avoient ſéduit par eux-mêmes, ou par leurs émiſſaires, & en lui faiſant de temps en temps de petites charités ? Peut-être eſpéroit-il toujours qu'ils lui ſauveroient la vie ; d'ailleurs il eſt certain qu'à la premiere tirade des chevaux, il demanda d'être relâché, qu'il dicta un teſtament de mort, & que le Greffier affecta d'écrire ſi mal ce teſtament, que les plus experts en écritures n'ont jamais pû y rien déchiffrer.

Germain Brice dit, *que lorſqu'on eut arrêté Ravaillac, on le mena d'abord à l'hôtel de Retz, à préſent l'hôtel de Condé.* Ç'auroit été le mener loin ; je ſais que l'hôtel de Condé étoit alors l'hôtel de Gondi ; mais Jean-Baptiſte de Gondi, Duc de Retz ; avoit encore un autre hôtel* près du Louvre, & ce fut à celui-là qu'on traîna ce ſcélerat. Il y reſta deux jours, enchaîné & gardé par des archers. *A la queſtion qui lui fut donnée dans toute la rigueur*, ajoute Germain Brice, *il avoua des choſes ſi étranges, que les Juges ſurpris & effrayés, jurerent entr'eux ſur les Saints Evangiles de n'en*

Deſcript. de Paris t. 1. pag. 219.

* Rue des Poulies.

jamais rien découvrir, à cauſe des ſuites terribles qui en pourroient arriver; ils brûlerent même les dépoſitions & tout le proces-verbal au milieu de la chambre, & il n'en eſt reſté que quelques legers ſoupçons ſur leſquels on n'a pu fonder juſqu'a préſent aucun véritable jugement. Cette narration eſt abſolument fauſſe. Ravaillac ſoutint toujours à la queſtion qu'il n'avoit point de complices; & s'il avoua des choſes étranges, ce ne fut que lorqu'il eut demandé, à la premiere tirade des chevaux, qu'on le relachât.

Quelques mois après, la demoiſelle de Comans, femme d'un Gentilhomme, & qui avoit été attachée à la Reine Marguerite, accuſa la Marquiſe de Verneuil & le Duc d'Epernon (*a*) d'avoir fait aſſaſ-
Ann. 1611. ſiner Henri IV. *Elle parloit bien*, dit l'Eſtoile, *& étoit ferme & conſtante en ſes*

(*a*) Il ne reſte plus perſonne de ſa race, & ſes deſcendans ont fini à la deuxieme génération, auſſi bien que ceux du Duc de Lerme en Eſpagne. Je détaillerai, dans un autre article, par quelles raiſons & comment ces deux hommes tramerent & conduiſirent cette conſpiration.

réponſes

Digitized by Google

réponses & accusations, munies des raisons valables & preuves très-fortes, qui rendoient ses Juges tous étonnés. Il falloit des preuves juridiques; elle n'en put pas fournir, & fut condamnée à être enfermée le reste de ses jours entre quatre murailles: il fut dit dans l'Arrêt que toute la procédure seroit supprimée. Apparemment que *Germain Brice*, qui brouille assez souvent tous les faits, a confondu cette procédure avec le procès criminel de Ravaillac. Je finirai cet article par un passage des Mémoires de Sully, qui fait connoître le peu de précaution que Henri IV prenoit contre les attentats dont il étoit sans cesse menacé. „ Il me „ fut adressé de Rome, dit Sully, un „ avis d'une conspiration contre la per- „ sonne de Sa Majesté, (*a*) que je ne

Arrêt du 31 Juillet 1611.

Memoires de Sully, ann. 1605.

(*a*) Pierre du Jardin s'étant trouvé à Naples avec Ravaillac, apprit, de la bouche même de ce scélerat, la conspiration contre Henri IV. M. de Breves, notre Ambassadeur à Rome, à qui il en donna avis, écrivit à M. de Sully; ce Ministre en parla à Henri IV, qui mépriſa malheureusement cet avis. On seroit tenté

Ibidem.

Digitized by Google

„ crus pas devoir lui cacher, quoique
„ cet avis ne me parut à moi-même di-
„ gne que d'être mépriſé, comme il le
„ fut de ce Prince, qui me répondit à
„ cette occaſion qu'il s'étoit convaincu
„ que pour ne pas rendre ſa vie pire
„ que la mort même, il devoit ne faire
„ aucune attention à de ſemblables avis;
„ que les tireurs d'horoſcope l'avoient
„ menacé, les uns de mourir par l'épée,
„ les autres dans un caroſſe; qu'aucun
„ ne lui avoit jamais parlé de poiſon, qui
„ étoit, à ſon avis, la maniere la plus
„ facile de ſe défaire de lui, puiſqu'il
„ mangeoit beaucoup de fruit, & ſans
„ eſſai, de tous ceux qu'on lui préſen-
„ toit; & qu'enfin ſur le tout il s'en re-
„ mettoit au ſouverain maître de ſes
„ jours.

LE FOR-L'EVESQUE.

Forum Epiſcopi, c'eſt-à-dire le Siege

---

de croire à une fatalité inévitable & abſolue, quand on réfléchit qu'on n'arrêta pas Ravaillac, lorſqu'il rentra en France.

Digitized by Google

de la Juriſdiction temporelle de l'Evêque. Il y avoit dans Paris & dans les fauxbourgs, dix-neuf Juſtices de Seigneurs : l'incertitude de leurs limites, cauſoit ſouvent des conflits de Juriſdiction. Par Edit du mois de Février 1674, toutes ces Juſtices ſubalternes furent réunies & incorporées à celle du Châtelet; on conſerva ſeulement la Juſtice (dans leur enclos) à l'Archevêque de Paris & Chapitre de Notre-Dame, à l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés, au grand Prieur de France, au Commandeur de Saint-Jean-de-Latran, & au Prieur de Saint-Martin-des-Champs.

Adrien de Valois prétend qu'on dit *For-l'Evêque*, au lieu de *Four-l'Evêque*, & que le four banal où les vaſſaux de l'Evêque envoyoient cuire leur pain, occupoit une partie de ce bâtiment, qui ſert aujourd'hui de priſon.

RUE DES FOSSE'S

S. GERMAIN DE L'AUXERROIS.

L'hôtel de Sourdis * communiquoit au cloître de cette Egliſe. Gabrielle

* Cul-de-ſac de Sourdis dans cette rue.

Digitized by Google

d'Eſtrées, Ducheſſe de Beaufort, demeuroit dans la maiſon du Doyen, apparemment pour être proche du Louvre, & de la Marquiſe de Sourdis ſa tante. Elle y mourut la veille de Pâques 1599. Sauval aſſure qu'il avoit connu des vieillards qui lui avoient dit qu'après ſa mort on l'expoſa dans la grande ſalle de cette * maiſon; qu'elle étoit vêtue d'une robe de ſatin-blanc, & couchée ſur un lit de parade de velours cramoiſi, enrichi de dentelle d'or & d'argent. Il ne paroit pas vraiſemblable qu'on ait expoſé à la vue du public une perſonne à qui des ſymptômes de mort terribles avoient défiguré tous les traits, & tourné la bouche juſques derriere le cou. Elle avoit paſſé une partie du carême à Fontainebleau; la politique & la bienſéance ne permettant pas à Henri IV de la garder auprès de lui pendant le temps de Pâques, il l'avoit priée de retourner à Paris, & la conduiſit juſqu'à Melun. Ces deux Amans, dit Sully, ſembloient avoir un preſſentiment qu'ils ne ſe reverroient plus; ils s'accabloient de careſſes, les larmes aux yeux, & ſe parloient comme ſi ç'eût été pour la

*Le Doyenné, vis-à-vis du grand portail de l'Egliſe, du côté du Louvre.

Journal de Henri IV 1599.

Digitized by Google

derniere fois ; la Ducheſſe recommandoit au Roi ſes enfans, ſa maiſon de Monceaux & ſes domeſtiques ; ce Prince l'écoutoit & s'attendriſſoit au lieu de la raſſurer ; ils prenoient congé l'un de l'autre, & auſſi-tôt ſe rappelloient, s'embraſſoient & ne pouvoient ſe ſéparer. Elle vint loger chez *Zamet* : c'étoit un Italien qui avoit acquis de grandes richeſſes en s'intéreſſant dans toutes ſortes de maltôtes. C'eſt lui qui ſe qualifia dans le contrat de mariage d'une de ſes filles, *Seigneur ſuzerain de dix-ſept cent mille écus.* Son caractere plaiſant & enjoué l'avoit rendu agréable à Henri IV. Ce Prince choiſiſſoit ordinairement ſa maiſon pour ſes petits ſoupers & ſes parties de plaiſir. La Ducheſſe fut reçue de ſon hôte avec tous les empreſſemens imaginables. Le Jeudi-Saint, ayant bien dîné, il lui prit quelques éblouiſſemens dans l'Egliſe du petit Saint-Antoine, où elle étoit allée entendre les *Ténebres.* Revenue chez *Zamet*, & ſe promenant dans le jardin, après avoir mangé d'un citron (d'autre diſent d'une ſalade) elle ſe ſentit tout à coup un feu dans le goſier, & des douleurs ſi aiguës

Confeſſ. de Sanci. L. 2. Remarq. ſur le ch. 1.

D'Aubigné.

Digitized by Google

dans l'estomac, qu'elle s'écria, *qu'on m'ôte de cette maison; je suis empoi-*
Memoir. de Sully. *sonnée.* (*a*). On l'emporta chez elle, où son mal redoubla avec des crises & des convulsions si violentes, qu'on ne pouvoit regarder sans effroi cette tête si belle quelques heures auparavant; elle expira le samedi vers les sept heures du matin; on l'ouvrit, & l'on trouva son enfant mort. Henri IV fit prendre le deuil à toute la Cour, & le porta la premiere semaine en violet, & la seconde en noir. *On empoisonna cette Favorite*, dit un Ecrivain de ce temps-là, *parce que le Roi étoit déterminé à l'épouser; & un les troubles qui en seroient advenus*, ajoute ce galant homme, *ce fut un service qu'on rendit à ce Prince & à l'état.* Cela peut être, mais on conviendra que de pareils services sont plus infâmes que ceux du Boureau;

(*a*) On avoit déjà parlé de marier Henri IV avec Marie de Médicis, & comme *Zamet* étoit né sujet du Duc de Florence, ses ennemis le soupçonnerent d'un crime dont il n'y eut aucune preuve.

Digitized by Google

d'ailleurs la plupart des Hiſtoriens n'attribuent cette mort ſi frappante qu'aux effets d'une groſſeſſe malheureuſe.

RUE DU FOUARE.

L'Univerſité avoit autrefois ſes Ecoles des deux côtés de cette rue ; elle prit le nom de rue du *Fouare*, (vieux mot qui ſignifioit de la paille) de la grande conſommation qu'en faiſoient les écoliers ; ils n'étoient aſſis dans les claſſes que ſur de la paille. Anciennement il n'y avoit auſſi ni bancs ni chaiſes dans les égliſes : on les jonchoit de paille fraîche & d'herbes odoriférantes, ſur-tout à la Meſſe de minuit & autres grandes fêtes.

RUE DES FRANCS-BOURGEOIS,

Au Marais.

En 1350, Jean Rouſſel & Alix ſa femme, firent bâtir dans cette rue, qu'on appelloit alors la rue *des vieilles Poulies*, vingt-quatre chambres pour y retirer des pauvres. Leurs héritiers, en

Digitized by Google

1415, donnerent ces chambres au grand Prieur de France avec soixante-dix livres parisis de rente, à condition d'y loger deux pauvres dans chacune, moyennant treize deniers en y entrant, & un denier par semaine. On appella ces chambres *la maison des Francs-Bourgeois*, parce que ceux qu'on y recevoit étoient francs de toutes taxes & impositions, attendu leur pauvreté : voilà l'origine du nom de cette rue.

Il y demeuroit en 1596, deux *gueux*, qui dans leur oisiveté s'étoient si bien exercés à contrefaire le son des cors de chasse & la voix des chiens, qu'à trente pas on croyoit entendre une meute & des piqueurs : on devoit y être encore plus trompé dans des lieux où les rochers renvoyent & multiplient les moindres cris. Il y a toute apparence qu'on s'étoit servi de ces deux hommes pour une aventure qui fut regardée comme l'apparition véritable d'un phantôme. Si Henri IV avoit eu la curiosité d'avancer, on lui auroit sans doute lancé un dard, & l'on auroit dit ensuite, que n'étant pas dans le cœur bon catholique, c'étoit le diable qui l'avoit tué. Voici ce que

Digitized by Google

rapportent la plûpart des hiſtoriens contemporains.

Le Roi chaſſant dans la forêt de Fontainebleau, entendit comme à une demie-lieue de l'endroit où il étoit, des jappemens de chiens, le cri & le cors des chaſſeurs, & en un moment tout ce bruit qui ſembloit être éloigné, ſe préſenta à vingt pas de ſon oreille. Il commanda à M. le Comte de Soiſſons de brouſſer & pouſſer en avant pour voir ce que c'étoit, n'eſtimant qu'il y eût perſonne aſſez hardi pour ſe mêler parmi ſa chaſſe & lui en troubler le paſſe-temps. Le Comte de Soiſſons s'avançant, entendit le bruit ſans voir d'où il venoit : un grand homme noir ſe préſente dans l'épaiſſeur des brouſſailles, & cria d'une voix terrible, m'attendez-vous, *& ſoudain diſparut. A cette parole, les plus hardis eſtimerent imprudence de s'arrêter en cette chaſſe en laquelle ils ne prirent que de la peur ; & bien qu'ordinairement elle noüe la langue & glace la parole, ils ne laiſſerent pourtant pas de racônter cette aventure, que pluſieurs auroient renvoyée aux fables de Merlin, ſi la vérité affirmée par tant de bouches & éclairée par tant*

P. Matthieu liv. 1. narrat. 5.

Jour. du regne de Henri IV. ann. 1598. Supl.

d'yeux, n'eût ôté tout ſujet d'en douter. Les paſteurs des environs diſent que c'eſt un eſprit qu'ils appellent le Grand Veneur; les autres prétendent que c'eſt la chaſſe de Saint Hubert, qu'on entend auſſi en d'autres lieux.

L'EGLISE DE STE. GENEVIEVE.

La queue du manteau du Cardinal de la Rochefoucault, ſur ſon tombeau dans cette égliſe, eſt portée par un Ange; je ſuis étonné que l'extravagante imagination qui a créé ce Page, au lieu de le laiſſer à moitié nud, ne lui ait pas donné la livrée.

RUE DE GRENELLE,

Quartier Saint-Euſtache.

Cet hôtel, où l'amoureux Comte de Soiſſons ſe plaiſoit à répandre de tous côtés, ſur les vitres, les plafonds & les lambris, d'ingénieux emblêmes, de galantes deviſes & ſes chiffres enlaſſés avec ceux de Catherine de Navarre, ſœur de Henri IV; ce même hôtel qui fut enſuite

Digitized by Google

habité par le Duc de Bellegarde, ce Courtisan si aimable, si poli, l'amant chéri de Gabrielle d'Estrées, de Madame, de Mademoiselle de Guise, & de tant d'autres; cet hôtel enfin qui devint après la mort du Cardinal de Richelieu, l'asyle des Muses, où l'Académie Française tint si long-temps ses séances, & où s'assembloient les Racans, les Sarazins, les Voitures: c'est aujourd'hui l'hôtel des Fermes.

Le 9 juin 1572, Jeanne d'Albret, mere de Henri IV, mourut dans la troisieme maison après cet hôtel, du côté de la rue Saint-Honoré. Elle n'avoit que quarante-quatre ans, & ne fut malade que cinq jours. Le bruit courut qu'elle avoit été empoisonnée par l'odeur d'une paire de gants de senteur que lui avoit vendu *René*, un Italien, grand scélérat, & Parfumeur, suivant la Cour, de Catherine de Médicis. Le corps de cette Princesse fut ouvert, & les Chirurgiens, dit Cayet, rapporterent qu'ils n'y avoient point trouvé de marques de poison. Elle n'avoit pû se dispenser de venir à Paris pour le mariage de son fils; d'ailleurs on l'avoit

Chronolog. novenair.

Digitized by Google

assurée qu'on alloit faire la guerre à son ennemi irréconciliable Philippe II, Roi d'Espagne, Charles IX étant persuadé qu'il avoit fait empoisonner Elisabeth de France sa femme, l'accusant d'un commerce de galanterie avec son fils Dom Carlos.

Aujourd'hui dès qu'une Princesse entre dans le cinquieme mois de sa grossesse, Médecins, Chirurgiens & Accoucheurs s'emparent de sa santé; à peine lui permettent-ils de sortir de son appartement: la voiture la plus douce & le plus beau chemin ne les rassurent pas; quelqu'envie qu'elle ait d'aller seulement de Versailles à Fontainebleau, ils s'y opposent. Cayet, sous-Précepteur de Henri IV, rapporte *que Jeanne d'Albret voulant suivre son mari aux guerres de Picardie, le Roi son pere lui dit qu'il vouloit que si elle devenoit grosse, elle lui apportât sa grossesse en son ventre pour enfanter en sa maison, & qu'il feroit nourrir lui-même l'enfant, fils ou fille... que cette Princesse se trouvant enceinte & dans son neuvieme mois, partit de Compiegne, traversa toute la France jusqu'aux pyrennées, & arriva en quinze*

Chronologie novenaire. ann. 1585.

Digitized by Google

jours à Pau dans le Béarn.... elle étoit curieuse, ajoute cet historien, *de voir le testament de son pere ; il étoit dans une grosse boîte d'or, sur laquelle étoit aussi une chaîne d'or qui eût pû faire autour du cou 25 ou 30 tours ; elle la lui demanda ; elle sera tienne, lui dit-il, dès que tu m'auras montré l'enfant que tu portes, & afin que tu ne me fasses pas une pleureuse ou un rechigné, je te promets le tout pourvu qu'en enfantant tu chantes une chanson Béarnoise, & quand tu enfanteras j'y veux être.... Entre minuit & une heure, le 13 Décembre 1553, les douleurs prirent à la Princesse ; son pere averti descend ; l'entendant venir, elle chanta la chanson Béarnoise qui commence par*

Notre-Dame du bout du Pont,
Aidez-moi en cette heure.

Etant délivrée, son pere lui mit la chaîne d'or au cou, & lui donna la boîte d'or où étoit son testament, lui disant, voilà qui est à vous, ma fille, mais ceci est à moi, prenant l'enfant dans sa grande robe sans attendre qu'il fût

bonnement accommodé, & l'emporta en ſa chambre.... Le petit Prince fut nourri & élevé de façon à être propre à la fatigue & au travail, ne mangeant ſouvent que du pain commun; le bon Roi ſon grand pere l'ordonnoit ainſi, & ne vouloit qu'il fût délicatement mignardé, afin que de jeuneſſe il s'apprit à la néceſſité; ſouvent on l'a vu, à la mode du pays, parmi les autres enfans du château & village de Coirazze, pieds déchaux & tête nue, tant en hiver qu'en été. Quel fut ce Prince? HENRI IV.

RUE GRENIER SAINT-LAZARE.

Paſquier rapporte que l'an 1424, vint à Paris une fille nommée *Margot*, qui jouoit au jeu de Paume de cette rue, de l'avant & de l'arriere-main mieux qu'aucun homme; ce qui étoit d'autant plus étonnant, qu'alors on jouoit ſeulement de la main nue, ou avec un gant double. Dans la ſuite quelques-uns mirent à leurs mains des cordes & tendons pour renvoyer la balle avec plus de force, & de-là on imagina la raquette. Le nom de *paume*, ajoute-

Digitized by Google

t-il, a été donné à ce jeu, parce que dans ce temps-là son exercice consistoit à recevoir & à renvoyer la balle de la paume de la main.

RUE GUENEGAUD.

J'ai dit que la porte de Buci, située vers le haut de la rue S. André-des-Arcs *, les murs de la Ville traversant le terrein où l'on plaça dans la suite la porte Dauphine *, alloient terminer leur enceinte à la porte de Nesle, bâtie où est à présent la premiere cour du collége des Quatre-Nations. L'hôtel de Nesle, avec ses jardins, occupoit tout l'espace qu'occupent aujourd'hui quelques dépendances de ce Collége, les maisons de la petite place de Conti, cette petite place, l'hôtel de Conti, la rue Guénégaud depuis l'égoût jusqu'à la riviere, & la petite rue de Nevers. Philippe le bel l'acheta d'Amauri de Nesle, en 1308. Les Rois ses successeurs le donnerent & l'aliénerent plusieurs fois; il étoit toujours revenu au domaine. Charles IX le vendit en 1571, à Louis de Gonzague, Duc de Nevers, qui le rebâtit en

* Vis-à vis de la rue Contrescarpe.

* A l'autre bout de la même rue.

Digitized by Google

partie. Il fut enſuite l'hôtel Guénégaud, & enfin l'hôtel de Conti. Henri de Guénégaud, Sécrétaire d'Etat, qui l'avoit acheté vers l'an 1650, y avoit fait de grands changemens & avoit bâti cette rue, qui fut priſe ſur le jardin.

Dames galantes, t. 1. p. 271.

Brantome parle d'une Reine *qui ſe tenoit à l'hôtel de Neſle, laquelle faiſoit le guet aux paſſans, & ceux qui lui plaiſoient & agréoient le plus, de quelque ſorte de gens que ce fuſſent, les faiſoit appeller & venir à elle, & après en avoir tiré ce qu'elle en vouloit, les faiſoit précipiter de la tour* * *en bas dans l'eau. Je ne peux pas dire*, ajoute-t-il, *que cela ſoit vrai; mais la plupart de Paris l'affirme, & il n'y a perſonne qui ne le diſe en montrant la tour.*

* Bâtie où eſt à préſent la place des Quatre Nations.

Le Poëte Villon dans ſa ballade aux Dames, compoſée en 1461, dit :

Où eſt la Reine
Qui commanda que Buridan
Fut jetté en un ſac en Seine?

Jeanne, Comteſſe de Bourgogne & d'Artois, Reine de France & de Navarre, Princeſſe très-décriée pour ſes

Digitized by Google

mœurs, demeura à l'hôtel de Neſle après la mort de Philippe le long ſon mari; elle mourut en 1329, & voulut être enterrée aux Cordeliers. Jean Buridan étoit de Béthune en Artois; il étoit célébre dans l'Univerſité de Paris dès l'an 1327; s'il fut jetté dans la Seine, il ne ſe noya pas; il vivoit encore en 1348.

Ce fut à ce même hôtel de Neſle que Henriette de Cléves, femme de Louis de Gonzague, Duc de Nevers, apporta la tête de Coconas *, ſon amant, qu'on avoit expoſée ſur un poteau dans la place de Grêve; elle alla elle-même l'enlever de nuit; elle la fit embaumer & la garda long-temps dans l'armoire d'un cabinet, derriere ſon lit. Ce même cabinet fut arroſé des larmes de ſa petite fille (a), Marie-Louiſe de Gonzague de Cléves, dont l'amant * eut la même deſtinée que Cocanas.

Memoir. de Nevers t. 2 pag. 57.

* Décapité en 1574.

* Cinqmars décapité en 1642.

D. Félibien & D. Lobineau, dans leur Hiſtoire de Paris, ont apparem-

(a) Elle épouſa Ladiſlas, & enſuite Caſimir, freres & Rois de Pologne.

Digitized by Google

ment suivi les plans qu'on trouve dans le premier volume du Traité de la Police du Commissaire de la Marre, ces plans sont très-fautifs; ils placent l'hôtel de Nesle hors des murailles : il est certain qu'il étoit dans l'enceinte, & que ses murs en faisoit partie. Le Duc de Berri, oncle de Charles VI, fit bâtir, il est vrai, un petit hôtel, *ou séjour de Nesle*, au-delà des fossés de la ville; il communiquoit au grand hôtel par un pont-levis, & ses jardins s'étendoient, d'un côté vers la porte de Buci, & de l'autre au bord de la riviere, c'est-à-dire où est à présent le quai Malaquêt. Il ne falloit pas confondre ce petit hôtel avec le grand. Le collége des Quatre-Nations a été bâti sur quelques dépendances de l'un & de l'autre, & sur les fossés de la ville. Je n'écris qu'après avoir examiné très-exactement les anciens plans de Paris, à la Bibliotheque du Roi & à celle de Saint Victor.

En 1538, en fouillant la terre proche de la tour de Nesle, on trouva onze caveaux, & dans un de ces caveaux, le corps d'un homme armé de toutes pieces. Ces sépultures étoient-elles

Digitized by Google

du temps des Payens? Il eſt certain qu'il n'y avoit jamais eu ni cimetiere, ni Egliſe dans cet endroit. *Guillaume Marcel. t. 1 p. 71 & 78.*

GIBET.

Mot corrompu de celui de *Gebel*, qui ſignifie en langue Arabe une montagne. Anciennement en France les exécutions ſe faiſoient ſur des lieux élevés, afin que l'exemple fut vu de plus loin. Tacite dit que les Germains pendoient à un arbre les traîtres & les déſerteurs, & qu'ils étouffoient dans un bourbier, ſous une claie, les poltrons, les fainéans & les *mignons*. L'eſprit de la loi, dans la différence de ces ſuplices, étoit de rendre viſible la punition du crime, & d'enſevelir l'infâmie dans un éternel oubli. *De Morib. German. c. 12.*

Etienne Paſquier remarque que les fourches patibulaires de Montfaucon *ont porté malheur à tous ceux qui s'en ſont mêlés*; qu'Enguerrand de Marigni qui les fit bâtir les étrenna; que Pierre Remi, Surintendant des Finances ſous Charles le bel, les ayant fait réparer, y fut auſſi pendu; *& de notre temps*, ajoute- *L. 7. c. 40.*

Digitized by Google

t-il, *Jean Mounier, Lieutenant-Civi de Paris, y ayant fait mettre la mai pour les refaire, s'il n'y finit pas ſe jours, comme les deux autres, il y fi amende honorable.* La remarque de Paſquier eſt bonne, en ce qu'elle fait voir qu'il a été un temps qu'en France on faiſoit juſtice des grands comme des petits voleurs.

LE GUET.

Il paroit que ſous la premiere race de nos Rois, le Guet n'étoit pas en bonne réputation. Une Ordonnance de Clotaire II, année 595, porte: „ Que lorſqu'un „ vol ſera fait de nuit, ceux qui feront „ de garde dans le quartier, en répon- „ dront s'ils n'arrêtent pas le voleur; „ que ſi le voleur en fuyant devant „ ces premiers, eſt vu dans un autre „ quartier, & que les gardes de ce ſe- „ cond quartier, en étant auſſi-tôt avertis, „ négligent de l'arrêter, la perte cauſée „ par le vol, tombera ſur eux, & „ qu'ils ſeront en outre condamnés en „ cinq ſols d'amende, & ainſi de quar- „ tier en quartier.

Traité de la Police. t. 1 p. 256.

Digitized by Google

Le Guet ou la garde à Alger eſt reſponſable des vols qui s'y commettent, & paye ſur le champ, ſi elle n'a pas arrêté les voleurs.

RUE DE LA HARPE.

Au fond d'une aſſez vilaine maiſon, qui a pour enſeigne *la Croix de fer*, on voit une ſalle très-vaſte, voutée, & haute d'environ quarante pieds. C'eſt un reſte de l'ancien palais des *Thermes*, & un précieux monument de la façon dont bâtiſſoient les Romains. Le ciment dont ils ſe ſervoient nous eſt toujours inconnu; il me ſemble que cela ne fait pas honneur à nos Architectes. Les édifices & les cours de ce palais occupoient toute l'eſpace entre cette rue de la Harpe & la rue Saint-Jacques, depuis la rue du Foin juſqu'à la place de Sorbonne. Son parc & ſes jardins s'étendoient d'un côté juſques ſur le mont Leucotitius *, & de l'autre juſqu'au temple d'Iſis *. Quelques ſavans croyent que l'Empereur Julien le fit bâtir vers l'an 358 : d'autres prétendent qu'il eſt plus ancien.

* Montagne Sainte-Genevieve.

* Saint-Vincent, depuis Saint-Germain-des-Prés.

Digitized by Google

Ce fut la demeure ordinaire de nos Rois de la premiere race. *Childebert*, dit Fortunat, *alloit de ſon palais par ſes jardins, juſqu'aux environs de l'égliſe Saint-Vincent.* Les Princeſſes Giſla & Rotrude, filles de Charlemagne, y furent reléguées après ſa mort. Ce grand Prince avoit un peu trop fermé les yeux ſur leur conduite, apparemment par cette même tendreſſe qui l'avoit empêché, dit le Pere Daniel, de les marier, ne pouvant ſe réſoudre à ſe ſéparer d'elles. Louis le débonnaire, dès qu'il fut ſur le trône, entreprit de réformer leur façon de vivre, & commença par faire tuer deux Seigneurs qui paſſoient pour être leurs amans; il croyoit, ſans doute, que l'exemple intimideroit, & qu'elles n'en trouveroient plus; il paroît qu'il ſe trompa, & qu'elles n'en manquerent jamais. Ces Princeſſes joignoient à beaucoup d'eſprit, du goût pour les Lettres; elles étoient d'ailleurs affables, généreuſes, bienfaiſantes, bonnes en un mot comme le ſont toutes les femmes galantes du fond du cœur, & ſans motifs d'intrigue, d'intérêts ou d'ambition. Elles moururent généralement re-

Hiſtoir. de France t. 1 pag. 558.

Digitized by Google

grettées, tandis que *le débonnaire*, qui n'avoit aimé que la compagnie des Prêtres, qui avoit banni de sa Cour tous les plaisirs, qui l'avoit réglée monacalement, qui n'avoit eu du goût que pour le plein-chant & les cérémonies de l'Eglise, *après s'être rendu mépriſable*, dit le même Pere Daniel, *aux Evêques & aux Abbés, à force de trop communiquer avec eux & de leur trop déférer*, mourut avili, dégradé dans l'esprit de ses sujets, avec la réputation *d'un très-vertueux, mais très-médiocre Empereur.* *Hiſtoire de France t. 1 pag. 645.* *Ibidem.*

RUE SAINT-HONORÉ.

Sous le regne de Philippe le bel, les égliſes de Saint-Honoré, de Saint-Thomas du Louvre & des Quinze-Vingts, étoient encore entourées de champs & de vignes, & l'on voit dans un vieux regiſtre de ce temps-là, qu'en l'an 1310 la récolte de bled, de vin & d'avoine y fut bonne. Ces égliſes ne furent renfermées dans Paris que par l'enceinte commencée ſous Charles V, en 1367, achevée ſous Charles VI, en 1383, & qui ſubſiſta juſqu'en 1633.

Digitized by Google

En lisant l'histoire des guerres civiles sous les regnes de Henri III & de Henri IV, il faut faire attention que le palais des Tuileries étoit hors des murs. „

Ann. 1588. „ Henri III, dit l'Etoile, voyant le peuple continuer dans sa furie ; averti „ d'ailleurs que les prédicateurs qui marchoient en tête, & qui ne tenoient „ autre langage, sinon *qu'il falloit aller „ prendre frere Henri de Valois dans „ son Louvre*, avoient fait armer sept „ ou huit cens écoliers & trois ou quatre cens moines ; & ceux qui étoient „ auprès de ce Prince, ayant sur les „ cinq heures du soir reçu avis par un „ de ses bons serviteurs, qui déguisé se „ coula dans le Louvre, qu'il eût à en „ sortir au plus vîte, sinon qu'il étoit „ perdu, sortit du Louvre à pied, tenant une baguette à la main, suivant „ sa coûtume, comme s'allant promener aux Tuileries. Il n'étoit pas encore hors de la porte, lorsqu'un bourgeois l'avertit en diligence de sortir, „ parce que le Duc de Guise, (*a*) avec

(*a*) Le Duc de Guise alla le soir chez le Premier Président, Achille de Harlai, qui, le „ douze

„ douze cent hommes, l'alloit venir
„ prendre. Etant arrivé aux Tuile-
„ ries, où étoit ſon écurie, il monta
„ à cheval avec ceux de ſa ſuite qui
„ eurent moyen d'y monter. *Duhalde*
„ le botta, & lui mettant ſon éperon
„ à l'envers, *c'eſt tout un*, lui dit ce
„ Prince, *je ne vais pas voir ma maî-*
„ *treſſe :* étant à cheval, il ſe tourna
„ vers la ville, & jura de n'y rentrer que
par la breche.

„ Entre cinq & ſix heures du ſoir, *Chronolog.*
„ dit Cayet, Henri III ſort de Paris *novenaire.*
„ *par la porte Neuve*; ceux qui étoient
„ avec lui, le ſuivirent; aucuns deſ-
„ quels étoient biens étonnés; car tel
„ Conſeiller d'Etat l'étoit allé trouver
„ au Louvre avec ſa robe longue, qui
„ ſans bottes montoit pour le ſuivre,
„ ſur le premier cheval de l'écurie, &

---

voyant venir, lui cria : *C'eſt une honte, Monſieur, c'eſt une honte, que le valet mette le maître hors de la maiſon. D'ailleurs, mon ame eſt à Dieu, mon cœur eſt au Roi; & à l'égard de mon corps, je l'abandonne, s'il le faut, aux méchants qui déſolent ce Royaume.*

Digitized by Google

„ lorſque ce Prince ſortit *par la porte* „ *Neuve*, quarante Arquebuſiers qu'on „ avoit mis à la Porte de Neſle, tire- „ rent vivement ſur lui & ſur ceux de „ ſa ſuite.

On voit par ce récit de deux hiſtoriens contemporains, que la *porte Neuve* étoit placée au bord de la riviere, un peu en deça du dernier guichet en allant du Pont-Neuf aux Tuileries. De cette *Porte Neuve*, les murs de la ville, traverſant le long du terrein où eſt à préſent la rue Saint-Nicaiſe *, alloient joindre la porte Saint-Honoré, ſituée à l'endroit où ſont aujourd'hui les Boucheries des Quinze-Vingts. Cette porte Saint-Honoré ne fut abattue & reculée juſqu'à l'endroit où nous l'avons vue, à l'entrée du boulevard, qu'en 1633.

Il n'y avoit encore ni galeries des Tuileries, ni guichets.

* Bâtie vers 1636.

T. 2, p. 40. „ La galerie des Tuileries, dit Sau- „ val, eſt un ouvrage que Henri IV „ vouloit pouſſer * tout le long de la „ riviere juſqu'au palais des Tuileries, „ qui faiſoit alors partie du fauxbourg „ Saint-Honoré, afin, par ce moyen, „ d'être dehors & dedans la ville quand „ il lui plairoit, & de ne pas ſe voir en- „ fermé dans les murailles, où l'honneur

* Cette galerie ne fut achevée que ſous le regne de Louis XIII.

Digitized by Google

„ & la vie de Henri III avoient presque
„ dépendu du caprice & de la frénésie
„ d'une populace irritée.

En 1616, M. de Berulle acheta l'hôtel du Bouchage pour y établir les Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire: le cul-de-sac de l'Oratoire s'appelloit la rue du Louvre. Ce fut au bout de cete rue du Louvre, dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis de l'hôtel du Bouchage, que Paul Stuard de Caussade, Comte de Saint-Megrin, le lundi 21 Juillet 1578, sortant du Louvre vers les onze heures du soir, fut attaqué par vingt ou trente hommes, & percé de trente-trois coups dont il mourut le lendemain. Le Roi le fit enterrer à Saint-Paul avec la même pompe & les mêmes cérémonies que Quelus & Maugiron. *Ann.* 1578. „ De ce meurtre, dit l'Etoile, n'en
„ fut faite aucune poursuite, S. M.
„ étant bien avertie que le Duc de
„ Guise l'avoit fait faire, parce que le
„ bruit couroit que ce Mignon étoit l'a-
„ mant chéri de sa femme (*a*), & que

(*a*) Catherine de Cleves, veuve du Prince

Digitized by Google

„ celui qui avoit fait ce coup, avoit „ la barbe & la contenance du Duc de „ Mayenne.

Quels temps ! quelles mœurs ! si l'on veut se les rappeller & considérer l'horrible tableau que ce demi-siécle nous présente, on conviendra, je crois, qu'en général la vie des Citoyens seroit moins exposée sous le régne d'un Néron, que sous celui d'un Roi dont la foible autorité produit des petits Tyrans.

HOTEL DE VILLE.

Pendant la prison du Roi Jean, le Prévôt des Marchands & Echevins présenterent à *Notre-Dame* une bougie (apparemment roulée) aussi longue que l'enceinte de Paris avoit alors de tour. Ce don qu'on renouvelloit chaque année, fut suspendu du temps de la Ligue pendant vingt-cinq ou trente ans. En 1605, Miron, Prévôt des Marchands, donna à la place de cette longue bou-

Histoire de Paris, t. 2 pag. 54.

---

de Porcien, & mariée en secondes nôces à Henri de Guise, tué à Blois en 1588.

Digitized by Google

gie, une lampe d'argent avec un cierge qui brûle jour & nuit devant l'autel de la Vierge. Cette dévotion eſt auſſi reſpectable qu'il eſt ſingulier de faire tous les ans la proceſſion autour de deux ou trois cent fagots, auxquels on met le feu pendant les plus grandes chaleurs de l'été. Après bien de recherches ſur cette ridicule cérémonie, j'ai trouvé que les Grecs & les Romains faiſoient des réjouiſſances aux publications de paix & aux nouvelles victoires remportées ſur l'ennemi, & que ces réjouiſſances étoient toujours accompagnées de ſacrifices où l'on allumoit de grands feux pour brûler les victimes. Nous avons eu l'eſprit de conſerver les feux, ſans avoir de victimes à brûler. Depuis l'invention de la poudre à canon, on a auſſi imaginé que par cent bouches d'airain on annonceroit majeſtueuſement la naiſſance des Princes : des concerts de flûtes, de violons, de muſettes & de hautbois, ne ſeroient-ils pas d'un meilleur augure ?

RUE SAINT-JACQUES.

La chapelle ſouterraine de l'égliſe des

Digitized by Google

Carmelites (auparavant Notre-Dame des champs) paroît d'une grande antiquité. Elle faiſoit partie d'un temple de Mercure ; & ſi l'on en croit quelques Auteurs, la figure que l'on voit au haut du pignon de cette égliſe, eſt une ſtatue de ce Dieu. Maureau de Mautour, après avoir examiné pluſieurs fois cette figure avec des lunettes d'approche, dit dans ſon rapport à l'Académie des inſcriptions „ qu'elle étoit de pierre ; qu'elle „ avoit le viſage d'un jeune homme ſans „ barbe, avec des cheveux fort courts ; „ qu'elle étoit vétue d'une draperie depuis le cou juſqu'aux pieds ; que derriere ſa tête, qui étoit nue & panchée „ ſur l'épaule gauche, il y avoit cinq „ pointes ſortant d'une groſſe branche „ de fer qui traverſoit cette ſtatue & „ ſervoit à la ſoutenir ; que de la main „ gauche elle tenoit une balance ; „ qu'on diſtinguoit de petites têtes d'enfans dans chacun des baſſins de cette „ balance, & que le baſſin du côté „ droit deſcendoit plus bas que l'autre ; „ qu'au haut du pignon, on liſoit en „ chiffres Romains M. DC. V. époque „ de la conſtruction du mur, auſſi bien

Hiſtoire de l'Acad. des Inſcrip. t. 3 p. 300.

Digitized by Google

„ que de la position de cette statue ; &
„ qu'enfin tout cela lui faisoit juger
„ qu'elle représentoit S. Michel (*a*) qui
„ pese les ames dans une balance.

Si c'étoit la figure de cet Archange, elle auroit des aîles, le diable sous ses pieds, & la draperie n'iroit que jusqu'aux genoux. Je ne serois pas éloigné de croire que c'est, en effet, un *Mercure Theutates* qu'on trouva dans quelqu'endroit de cet enclos, que l'on prit pour la statue d'un Saint, & qu'on plaça au haut du pignon de cette église, lorsqu'on le refit à neuf en 1605.

DIIS INFERIS
VENERI
MARTI ET
MERCURIO
SACRUM.

* Cette inscription, trouvée dans la

(*a*) Piganiol, dès qu'il cesse de transcrire Sauval n'est pas heureux en raisonnemens & en citations. *Certaines pointes de fer*, dit-il, *qui* *Descript. de Paris t. 5. pag. 343.*

Digitized by Google

forêt de Beleſme, prouve que les Gaulois mettoient Mercure au nombre des divinités infernales ; &, comme ils croyoient la métempſycoſe, il eſt naturel d'imaginer qu'ils repréſentoient quelquefois ce Dieu examinant, peſant & appréciant les ames, pour ſavoir s'il les logeroit bien ou mal en les renvoyant ſur la terre.

Cæſar. de Bello Gall. lib. 6.

Ibid. num. 15 & 16. *On voit chez les Gaulois*, dit Céſar, *pluſieurs ſtatues de Mercure ; c'eſt de tous les Dieux celui pour qui ils ont le plus de vénération. Ils le regardent comme l'inventeur des arts, le protecteur des voyageurs & le patron des marchands. . . . . Ils diſent tous qu'ils deſcendent de Pluton, & qu'ils le ſavent par la tradition qu'en ont conſervée les Druides. C'eſt pour marquer cette origine qu'ils ne comptent point par le nombre des*

---

ont été miſes ſur le haut de cette ſtatue pour empêcher les oiſeaux de ſe percher deſſus, & la garantir des ordures qu'ils auroient pu y faire, ont fait croire à Moreau de Mautour que c'étoient des épics de bled, ſymbole de Cérès. On voit que Moreau de Mautour dit tout le contraire.

Digitized by Google

jours, mais par celui des nuits (a). Soit qu'ils commencent les mois, les années, ou qu'ils célébrent l'anniversaire de leur naissance, la nuit est toujours la premiere.

Personne n'ignore qu'une même divinité, chez les Payens, étoit chargée d'emplois différens. Ils adoroient Appollon comme le Dieu du Soleil, & en même temps comme celui de la médecine & de la poësie. Ainsi, quoique César paroisse distinguer Mercure de Pluton dans le passage que je viens de citer, il n'en est pas moins vrai que ce n'étoit que le même chez les Gaulois, & voici ce qui me détermine à le croire. Tite-Live parle d'un endroit, apparemment consacré, qu'on appelloit l'*émittence de Mercure-Theutates*. Voilà donc *Mercure* & *Theutates* qui ne font qu'un, ou plutôt *Theutates*, qui signifioit en langue celtique *pere du peuple* (b);

L. 20 c. 44.

(a) On comptoit encore par nuits en France dans le douzieme siécle.

(b) *Theut*, peuple, & *Tad*, pere, d'où vient le mot *Tata* dont se servent les enfans.

Digitized by Google

n'étoit qu'une épithete que les Gaulois & les Celtiberes donnoient à Mercure, parce qu'ils le regardoient comme le chef de leur race. C'étoit le *Pluton*, le *Dis-pater* dont parle Céſar, & dont ils prétendoient être deſcendus : *Galli ſe omnes à Dite-Patre prognatos prædicant.*

L'uſage des ſtatues (*a*) pour repréſenter les divinités qu'ils adoroient, ne s'introduiſit chez eux que fort tard, & par un commerce plus fréquent avec les Grecs & les Romains. Dans les premiers

(*a*) Les Germains, dit Tacite, croient que ce ſeroient dégrader la majeſté des Dieux, que de les renfermer dans des temples, & de les repréſenter ſous une figure humaine. Ils donnent les noms de leurs divinités à des bois qu'ils leur conſacrent, & ils adorent ces Dieux ſolitaires comme étant plein de leur préſence. *Cæterum nec cohibere parietibus Deos, neque in ullam humani oris ſpeciem aſſimilare, ex magnitudine cœleſtium arbitrantur. Lucos ac nemora conſecrant, deorumque nominibus apellant ſecretum illud, quod ſolâ reverentiâ vident.* De Morib. Germanor. cap. 9.

Digitized by Google

temps, lorſqu'ils avoient déifié un héros, ils donnoient ſon nom à un bois, à un lac, à un rocher, à un précipice ou à quelque riviere. Ces lieux ſauvages & champêtres étoient les uniques objets de leur culte; c'étoient les temples, les autels de leurs Dieux & leurs Dieux mêmes. C'étoit ſur-tout au milieu des forêts, au pied des chênes les plus vieux & les plus couvers de mouſſe qu'ils faiſoient leurs principales cérémonies religieuſes, & ces horribles ſacrifices de victimes humaines dont parle Lucain.

Barbara ritu
Sacra Deum : ſtructa ſacris feralibus æræ :
Omnis & humanis luſtrata cruoribus Arbor. Liv. 3.

Ils attribuoient au Rhin un diſcernement aſſez ſingulier, & qu'heureuſement on n'a jamais attribué à la Seine. Lorſqu'ils ſoupçonnoient leurs femmes de ne leur avoir pas été fidelles, ils *Juliani. Imp. Epiſt.* 16. expoſoient leurs enfans ſur ce fleuve; il engloutiſſoit dans ſes eaux ceux qui n'étoient pas du mari, & portoit doucement les autres ſur le rivage.

On ne commença de bâtir des tem-

ples dans les Gaules, que lorsqu'elles furent soumises aux Romains. Il paroît que ces temples n'étoient pas dans les villes, mais à la proximité : il est certain qu'il n'y en avoit point dans l'enceinte des murs *de Lutece*. L'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés fut bâtie sur les ruines de celui d'*Isis*. *Cybelle* avoit le sien à peu près où commence la rue Coquilliere, du côté de Saint-Eustache. Montmartre prit son nom du temple de *Mars*, & le temple de *Mercure-Theutates*, ou *Pluton*, étoit donc où sont les Carmelites, c'est-à-dire sur le côté du mont *Leucotitius*, qu'on appelle aujourd'hui le fauxbourg Saint-Jacques.

D'ailleurs, je n'ignore pas qu'anciennement, dans la plupart des cimetieres, il y avoit une chapelle dédiée à Saint Michel ; qu'on l'invoquoit comme le patron des morts & le défenseur des tombeaux ; qu'au portail de Notre-Dame il est représenté pesant les ames, tandis que le diable, pour en escamoter quelques-unes, s'accroupit & se cache sous les balances ; & que l'on doit donc présumer, dira-t-on, que c'est aussi une de ses statues qu'on voit au haut de

Digitized by Google

l'Egliſe des Carmelites. Je réponds à cette objection, qu'après que le chriſtianiſme eut diſſipé les ténebres de l'idolâtrie, on attribua à pluſieurs Saints les mêmes fonctions que les Payens avoient attribuées à leurs fauſſes divinités; que quelqu'un, comme je l'ai dit, ayant déterré par haſard dans un champ un *Mercure-Theutates*, s'imagina que c'étoit un *Saint-Michel*, & que, ſur cette ſtatue & ſur cette idée, les ſculpteurs s'accoutumerent à repréſenter ainſi cet Archange. J'ajouterai que jamais les Payens n'ont enterré leurs morts dans les villes; que les lieux où ils les enterroient étoient ordinairement conſacrés à Mercure; qu'ils donnoient à ce Dieu l'épithete de *Redux*, comme ayant le pouvoir de ramener les ames ſur la terre; & qu'enfin, par tous les tombeaux qu'on a trouvés dans l'enclos des Carmelites & aux environs, il n'eſt pas douteux que c'étoit le cimetiere des Pariſiens du temps du paganiſme.

Digitized by Google

L'EGLISE DES SAINTS INNOCENTS.

A l'article du cimetiere de cette Egliſe, Corrozet rapporte une épitaphe qu'on y voyoit de ſon temps, & qu'on n'y voit plus, apparamment parce qu'étant gravée ſur une plaque de cuivre, quelque miſérable l'a enlevée pour la vendre.

Antiquités de Paris imprimées en 1561.

Cy giſt Jollande Bailli, qui trépaſſa l'an 1514, *le quatre-vingt-huitieme an de ſon âge, le quarante-deuzieme de ſon veuvage, laquelle a vu, ou pu voir, devant ſon trépas, deux cents quatre-vingt-quinze enfans iſſus d'elle.*

ISLE NOTRE-DAME,

Ou Saint-Louis.

Quelques Auteurs croyent que c'étoit ſous le régne de Charles V que vivoit un chien, dont la mémoire mérita d'être conſervée à la poſtérité par un monu-

Digitized by Google

ment qui subsiste encore sur la cheminée de la grand'salle du château de Montargis. *Daudiguier* prétend que c'étoit un levrier. J'en doute, attendu que le nez dans les chiens est le mobile du sentiment : or, les levriers n'ont pas de nez, & par conséquent, s'ils caressent un maître, s'ils se trouvent à son lever, à son coucher, ce n'est que par habitude, comme des courtisans, sans s'y attacher & sans l'aimer. Je les crois absolument incapables de ces traits de bonté de cœur dont je vais faire le récit.

Aubri de Mondidier, passant seul dans la forêt de Bondi, est assassiné & enterré au pied d'un arbre. Son chien reste plusieurs jours sur sa fosse, & ne le quitte que pressé par la faim. Il vient à Paris chez un intime ami du malheureux *Aubri*, & par ses tristes heurlemens semble vouloir lui annoncer la perte qu'ils ont faite. Après avoir mangé, il recommence ses cris, va à la porte, tourne la tête pour voir si on le suit, revient à cet ami de son maître & le tire par l'habit, comme pour lui marquer de venir avec lui. La singularité

Digitized by Google

de tous les mouvemens de ce chien, ſa venue ſans ſon maître, qu'il ne quittoit jamais, ce maître qui tout d'un coup a diſparu, & peut-être cette diſtribution de juſtice & d'événemens qui ne permet guere que les crimes reſtent long-temps cachés, tout cela fit que l'on ſuivit ce chien. Dès qu'il fut au pied de l'arbre, il redoubla ſes cris en grattant la terre, comme pour faire ſigne de chercher dans cet endroit. On y fouilla, & on y trouva le corps du malheureux *Aubri*.

Quelque temps aprés, il apperçoit par haſard l'aſſaſſin, que tous les hiſtoriens nomment le *Chevalier Macaire*. Il lui ſaute à la gorge, & l'on a bien de la peine à lui faire lâcher priſe : chaque fois qu'il le rencontre, il l'attaque & le pourſuit avec la même fureur. L'acharnement de ce chien, qui n'en veut qu'à cet homme, commence à paroître extraordinaire. On ſe rappelle l'affection qu'il avoit marquée pour ſon maître, & en même temps pluſieurs occaſions où ce *Chevalier Macaire* avoit donné des preuves de ſa haine & de ſon envie contre *Aubri de Mondidier*. Quelques autres circonſtances augmen-

Digitized by Google

tent les soupçons. Le Roi, instruit de tous les discours que l'on tenoit, fait venir ce chien, qui paroît tranquille jusqu'au moment qu'appercevant *Macaire* au milieu d'une vingtaine d'autres courtisans, il tourne, aboye, & cherche à se jetter sur lui. Dans ce temps-là on ordonnoit le combat entre l'accusateur & l'accusé, lorsque les preuves du crime n'étoient pas convaincantes. On nommoit ces sortes de combats *Jugemens de Dieu*, parce qu'on étoit persuadé que le ciel auroit plutôt fait un miracle que de laisser succomber l'innocent. Le Roi, frappé de tous les indices qui se reunissoient contre *Macaire*, jugea *qu'il échéoit gage de bataille*, c'est-à-dire, qu'il ordonna le duel entre ce Chevalier & le chien. Le champ-clos fut marqué dans l'Isle Notre-Dame, qui n'étoit alors qu'un terrein vaste & inhabité. *Macaire* étoit armé d'un gros bâton; le chien avoit un tonneau percé pour sa retraite & ses relancemens. On le lâche; aussi-tôt il court, tourne autour de son adversaire, évite ses coups, le menace tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, le fatigue, & enfin s'élance,

Digitized by Google

le saisit à la gorge, le renverse, & l'oblige de faire l'aveu de son crime en présence du Roi & de toute la Cour.

On ne sera point étonné que ce chien ait resté plusieurs jours sur la fosse de son maître, ni qu'il ait marqué de la fureur à la vue de son assassin; mais la plûpart des lecteurs ne voudront pas croire qu'on ait ordonné le duel entre un homme & un chien. Il me semble cependant que, pour peu qu'on ait parcouru l'histoire & vécu dans le monde, on doit être tout au moins aussi persuadé des travers de l'esprit humain, que du bon cœur des chiens.

Sigebert.

Vers l'an 968, il s'agissoit de savoir si en ligne directe, la représentation devoit avoir lieu. Les Docteurs furent d'avis différens. L'empereur Othon I nomma *deux braves*, qui se battirent en sa présence pour décider ce point de droit. Celui qui soutenoit pour la représentation ayant eu l'avantage, il fut ordonné qu'elle auroit lieu, & qu'à l'avenir les petits-fils succèderoient aux biens de leurs ayeuls ou ayeules, avec leurs oncles & tantes, de la maniere que leurs peres & meres eussent succédé.

Tiraq. de jure primig. qu. 40.

Digitized by Google

L'Evêque de Paris & l'Abbé de Saint-Denis se disputoient le patronage sur un monastere ; Pepin le bref ne pouvant décider sur des droits qui lui paroissoient trop embrouillés, les renvoya *au jugement de Dieu par la Croix* ; l'Evêque & l'Abbé nommerent donc chacun un homme, & ces deux hommes allerent dans la chapelle du palais où ils étendirent les bras en croix ; le peuple, dévotement attentif, parioit tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre ; l'homme de l'Evêque se lassa le premier, baissa les bras & lui fit perdre (*a*) son procès. *Histoire de Paris.*

L'épreuve, ou *le jugement de Dieu par l'eau froide*, consistoit à jetter l'accusé dans une grande & profonde cuve pleine d'eau, après lui avoir lié la main droite au pied gauche, & la main gauche au

(*a*) Parmi plusieurs moyens qu'emploient les *Siamois* pour connoître de quel côté est la justice dans les affaires civiles ou criminelles, ils se servent sur-tout de certaines pilules purgatives qu'ils font avaler aux deux parties : celle qui les garde plus long-temps dans son estomac sans les rendre, gagne son procès. *Histoire des voyages.*

Digitized by Google

pied droit ; s'il enfonçoit, on le croyoit innocent, s'il surnageoit, c'étoit une preuve que l'eau qu'on avoit eu la précaution de benir, le rejettoit de son sein, étant trop pure pour y recevoir un coupable.

Celui que l'on condamnoit à l'épreuve *ou jugement de Dieu par le feu*, (*a*) étoit obligé de porter à neuf, & quelquefois à douze pas, une barre de fer rouge pesant environ trois livres. Cette épreuve se faisoit aussi en mettant la main dans un gantelet de fer sortant de la fournaise, ou bien en la plongeant dans un vase plein d'eau bouillante, pour y prendre un anneau béni qui y étoit suspendu plus ou moins profondement ; ensuite on enveloppoit la main du patient avec un linge sur lequel le Juge & la partie

(*a*) On dit encore tous les jours pour affirmer un fait, *j'en mettrai ma main au feu* ; cette folle expression vient sans doute de l'usage de cette épreuve où l'on mettoit la main dans un gantelet de fer sortant de la fournaise, ou dans de l'eau bouillante, pour prouver son innocence.

Digitized by Google

adverſe appoſoient leurs ſceaux. Au bout de trois jours, on les levoit, & s'il ne paroiſſoit point de marques de brûlure, on les renvoyoit abſous.

Les fer & autres inſtrumens qui ſervoient aux épreuves, étoient bénis & gardés dans des égliſes *privilégiées à cet effet ;* le profit qu'elles en retiroient ; étoit une raiſon de plus pour entretenir la crédulité. Il ſembloit que dans ce temps-là on avoit entierement oublié le précepte, *tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.*

Je ſuis faché que *l'auteur de l'eſprit des loix* ſoit perſuadé que nos ancêtres avoient les mains comme les pattes d'un crocodille. *Qui ne voit*, dit-il, au ſujet des épreuves, *que chez un peuple exercé à manier les armes, la peau dure & caleuſe ne devoit pas recevoir aſſez d'impreſſion du fer chaud, ou de l'eau bouillante, pour qu'il y parût trois jours après ? & s'il y paroiſſoit, c'étoit une marque que celui qui faiſoit l'épreuve, étoit un efféminé.* Les efféminés, lui dira-t-on, peuvent être de très-honnêtes gens. *Nos payſans*, ajoute-t-il, *avec leurs mains caleuſes manient le fer chaud comme ils* T. 2 p. 311.

veulent. Où a-t-il vû cela, lui dira-t-on encore, & dans quelles provinces nos payſans plongent-ils la main & le poignet dans l'eau bouillante ſans qu'il ſy paroiſſe ?

P. Brumoy t. 3. p. 403. L'épreuve par le feu étoit en uſage chez les payens ; dans *l'Antigone* de Sophocle, des gardes offrent de prouver leur innocence en maniant le fer chaud & en marchant à travers les flammes.

Strab. l. 12 Strabon parle des Prêtreſſes de Diane qui marchoient ſur des charbons ardens ſans ſe brûler. S. Epiphane rapporte que des Prêtres d'Egypte ſe frottoient le viſage avec certaines drogues, & le plongeoient enſuite dans des chaudieres bouillantes, ſans paroître reſſentir la moindre douleur. Madame de Sevigné, dans une de ſes lettres, dit qu'elle vient de voir dans ſa chambre un homme qui a fait couler ſur ſa langue dix ou douze gouttes de cire d'Eſpagne allumée, & dont la langue, après cette opération, s'eſt trouvée auſſi belle qu'auparavant. Nous avons vû dans les provinces un charlatan nommé *Gaſpard Toulon*, qui ſe frottoit les mains avec du plomb fondu.

Tom. 5.

Digitized by Google

Pour revenir à l'hiſtoire du chien d'*Aubri de Montdidier*, il me ſemble qu'une queſtion de droit décidée par deux champions; un procès perdu parce qu'un homme ſe laſſe, & laiſſe tomber ſes bras; des accuſés qu'on déclare innocens parce qu'étant bien liés, ils vont au fond de l'eau; & d'autres qu'on croit coupables parce qu'ils n'ont pas empoigné une barre de fer rouge ſans ſe brûler; il me ſemble, dis-je, que ces faits doivent rendre le lecteur moins incrédule ſur le duel en queſtion, & d'autant plus qu'il eſt conſtaté par un monument: j'ai dit que ce combat eſt peint ſur une des cheminées de la grand'ſalle du château de Montargis. D'ailleurs des critiques très-judicieux, entr'autres *Jules Scaliger*, & le Pere *Montfaucon*, rapportent cette hiſtoire: ce ne ſont pas des conteurs de fables. A l'égard des auteurs qui la placent en 1371, ſous le regne de Charles V, je crois qu'ils ſe trompent; *Olivier de la Marche* qui écrivoit vers 1460, la raconte dans ſon traité des duels, & dit qu'il la tirée des *anciennes chroniques*; expreſſion dont on ne ſe ſert pas en parlant d'un fait arrivé depuis

Exerc. 202. *num.* 6.

Digitized by Google

cent ans. Je préſume que ce chien étoit contemporain de Philippe-Auguſte, ou de Louis VIII.

RUE DE LA JUIVERIE.

En horreur au peuple, expoſés ſans ceſſe à des avanies, jouets de l'avarice des Princes qui les chaſſoient pour s'emparer de leurs biens, & qui leur permettoient enſuite de revenir moyennant de groſſes ſommes: tel a été le ſort des Juifs en France ſous la premiere, la ſeconde & la troiſieme race juſqu'en 1394, qu'ils furent abſolument & entierement bannis par Charles VI. Quelques offres qu'ils aient faites depuis, même dans les beſoins les plus préſſants de l'Etat, ils n'ont jamais pu obtenir d'être de nouveau tolérés. Les plus riches demeuroient dans les rues de la Pelleterie, de la Juiverie, de Juda & de la Teixeranderie; les artiſans, les petits Courtiers & Fripiers, occupoient les halles & toutes ces rues qui y aboutiſſoient. Ils avoient leurs écoles dans les rues Saint-Bon & de la Tacherie. Leur ſynagogue fut, en différens temps, dans la rue du Pet-au-diable

ou

Digitized by Google

ou dans la rue de la Juiverie. Philippe Auguſte, en 1183, après les avoir chaſſés, permit à l'Evêque de Paris de convertir en égliſe leur ſynagogue de la rue de la Juiverie: elle devint, & a toujours été depuis, l'égliſe paroiſſiale de la Magdelaine. Deux terreins vagues, ſur leſquels on bâtit dans la ſuite les rues Galande & Pierre-Sarazin, leur ſervoient de cimetieres. Il ne leur étoit pas permis de paroître en public ſans une marque jaune ſur l'eſtomac. Philippe le hardi les obligea même de porter une corne ſur la tête. Il leur étoit défendu de ſe baigner dans la Seine; & quand on les pendoit, c'étoit toujours entre deux chiens. Sous le regne de Philippe le bel, leur communauté s'appelloit *Societas Caponum*, & la maiſon où ils s'aſſembloient *Domus Societatis Caponum*, d'où eſt venu ſans doute le mot *capon*.

Chart. Ep. Paris. Bibl. Reg. f. 22.

Regiſt. du Parl. 1312.

RUE DE LA JUSSIENNE.

Cette rue s'appelloit anciennement *la rue de l'Egiptienne*, à cauſe d'une Chapelle de Sainte Marie l'Egiptienne, qui eſt à l'entrée, du côté de la rue Mont-

Digitized by Google

martre ; le peuple, par abréviation & corruption de mot, s'eſt accoutumé à l'appeller *la rue de la Juſſienne.*

Nous rions de certains traits dans le culte religieux des Sauvages ; nous avons de la peine à concevoir que la ſimplicité, ou l'extravagance de l'eſprit de l'homme, puiſſe aller ſi loin ; ces traits ſont-ils auſſi ridicules que ceux qu'enfantoit la dévotion groſſiere de nos ancêtres ? En 1660, le Curé de Saint Germain de l'Auxerrois fit ôter de la Chapelle de Sainte Marie l'Egiptienne, un côté du vitrage qui y étoit depuis plus de trois ſiécles, & où elle étoit peinte ſur le pont d'un bateau, trouſſée juſqu'aux genoux devant le batelier, avec ces mots au-deſſous : *comment la Sainte offrit ſon corps au batelier pour ſon paſſage.*

PORT SAINT-LANDRI.

Le corps d'Iſabeau de Baviere, femme de Charles VI, morte le dernier Septembre 1435, fut porté à Saint-Denis d'une façon ſinguliere ; on l'embarqua à ce port, dans un petit bateau, & l'on

Digitized by Google

: au batelier de le remettre au Prieur
l'Abbaye.

RUE DES LIONS,

Près Saint Paul.

Cette rue prit ſon nom du bâtiment des cours où étoient renfermés les nds & petits lions du Roi. Un jour e François I s'amuſoit à regarder un mbat de ſes lions, une Dame ayant ſſé tomber ſon gant, dit à *De Lorges*, vous voulez que je croye que vous aimez autant que vous me le jurez ıs les jours, allez ramaſſer mon gant. *Lorges* deſcend, ramaſſe le gant au lieu de ces terribles animaux, re- nte, le jette au nez de la Dame, depuis, malgré toutes les avances & agaceries qu'elle lui faiſoit, il ne vou- jamais la voir.

Brantome ; Dames galantes.

Digitized by Google

RUE DES MARMOUZETS.

Trait. de la Police t. 1 p. 560.

„ Ceux d'entre nous, dit le Commiſſaire de la Marre, qui ont vu le „ commencement du regne de Sa Majeſté, ſe ſouviennent encore que les „ rues de Paris étoient ſi remplies de „ fanges, que la néceſſité avoit introduit l'uſage de ne ſortir qu'en bottes; „ & quant à l'infection que cela cauſoit „ dans l'air, le ſieur Courtois, Médecin, „ qui demeuroit rue des Marmouzets, „ a fait cette petite expérience, par „ laquelle on jugera du reſte; il avoit „ dans ſa ſalle, ſur la rue, de gros „ chenets à pomme de cuivre, & il a „ dit pluſieurs fois aux Magiſtrats & à „ ſes amis que tous les matins il les „ trouvoit couverts d'une teinture de „ vert-de-gris aſſez épaiſſe qu'il faiſoit „ nettoyer pour faire l'expérience le jour „ ſuivant; & que depuis l'année 1663 „ que la police du nettoyement des „ rues a été rétablie, ces taches n'avoient „ plus paru. Il en tiroit cette conſé- „ quence, que l'air corrompu que nous „ reſpirons, faiſoit d'autant plus d'im-

Digitized by Google

„ preſſions malignes ſur les poulmons „ & ſur les autres viſceres, que ces parties ſont incomparablement plus délicates que le cuivre, & que c'étoit „ la cauſe immédiate de pluſieurs maladies. „

RUE DU MALTHOIS,

Près de l'arcade de la Grêve.

Le jeune Roi Philippe que Louis le gros ſon pere s'étoit aſſocié & avoit fait couronner à Rheims, paſſant près de Saint Gervais, un cochon s'embarraſſa dans les jambes de ſon cheval qui s'abattit, & ce jeune Prince tomba ſi rudement qu'il en mourut le lendemain, 3 Octobre 1131. Il fut alors défendu de laiſſer vaguer des pourceaux dans les rues. Dans la ſuite ceux de l'Abbaye Saint Antoine furent privilégiés, les Religieuſes ayant repréſenté que ce ſeroit manquer à leur Patron que de ne pas excepter ſes cochons de la regle générale.

Digitized by Google

RUE SAINT-MARTIN.

On appelloit *Champclos* un terrein qu'on couvroit de ſable, & qu'on entouroit d'une double barriere, avec des échafauds pour le Roi & les Juges du champ, pour les Dames, les gens de la Cour & le Peuple. Ces eſpeces de théâtres, deſtinés à être arroſés du ſang de la Nobleſſe, ſe faiſoient ordinairement aux dépens de l'accuſateur : quelquefois l'accuſé avoit la fierté de vouloir qu'ils ſe fiſſent à frais communs. *Il y a grande apparence*, dit Sauval, *que les Lices ou Champclos de Saint-Martin des Champs & de l'Abbaye de Saint-Germain des Préz, étoient toujours prêts, & qu'on les laiſſoit là ſans les renouveller, juſqu'à ce qu'ils ne fuſſent plus en état de ſervir.* Les Religieux de ce Prieuré & de cette Abbaye avoient ſans doute la bonté de les louer, & on leur avoit l'obligation de trouver un endroit où ſe couper la gorge, qui coûtoit beaucoup moins que s'il eût fallu le faire préparer exprès.

T. 2 p. 581 & 668.

Je vais rapporter un paſſage de Brantome, qui me conduira à quelques ré-

Digitized by Google

flexions sur les combats judiciaires & sur les duels ; je crois qu'elles paroîtront si naturelles qu'on sera étonné qu'elles ayent échappé à tant d'Auteurs qui ont traité cette matiere.

Au combat de feu mon oncle de la Châtaigneraye contre Jarnac, dit Brantome, *parmi la grande & superbe assemblée qui s'y trouva, il y avoit grande quantité d'Ambassadeurs, & entr'autres celui du grand Sultan Soliman, lequel s'étonna fort, & trouva fort étrange ce combat d'un Gentilhomme Français, contre un Gentilhomme Français, & sur-tout d'un favori du Roi contre un autre, le Roi les allant mettre & exposer ainsi en tel carnage & massacre. Les Mahométans ne font pas cela, & mettent tout leur point d'honneur à bien servir leur Prince, & à prendre & soutenir sa querelle en guerre. Les anciens Grecs disoient que ces combats appartenoient aux Barbares. Les anciens Romains ont été de la même opinion que les Grecs & les Turcs ; ils n'ont nullement approuvé tous ces duels & combats, ni ne se sont enfoncés en nos points d'honneur de nous autres Chrétiens.* Mémoires sur les Duels p. 194.

Les Grecs & les Romains, comme

Digitized by Google

aujourd'hui les Mahométans, étoient vêtus de longs habits, n'avoient point d'armes dans les Villes, & n'en portoient qu'à la guerre; il n'étoit donc guere poſſible qu'une querelle entre deux Citoyens eût des ſuites ſanglantes.

Tacite, de Morib. Germ.

Les Peuples de la Germanie n'avoient point des Villes; ils habitoient les Forêts; leurs habits, pour ne pas les embarraſſer à la chaſſe, devoient être courts & leur ſerrer la taille: la crainte des bêtes féroces les obligeoit d'être toujours armés, le premier mouvement d'un homme armé, lorſqu'on l'inſulte, eſt de porter la main ſur ſon arme: voilà, je crois, l'origine des duels que les autres Nations reprochoient aux peuples du Nord, & qu'on reproche à leurs deſcendans. Voyons à préſent comment ces combats furent judiciairement autoriſés, & pourquoi on en regardoit l'événement comme *un jugement de Dieu.*

Les Francs, lorſqu'ils eurent achevé, ſous la conduite de Clovis, leur établiſſement dans les Gaules, ſentirent la néceſſité d'avoir des loix écrites, pour régler l'adminiſtration de la Juſtice & conſtituer une forme poſitive de Gouver-

Digitized by Google

ement. Il n'y a qu'à lire Tacite, & l'on erra que ces Loix, qu'on appella *Saliques*, furent rédigées sur les usages & coûtumes des *Germains* ; on n'y fit que les changemens & les modifications qu'exigeoit l'état présent d'une nation qui n'étoit plus errante, & où chaque particulier commençoit à jouir en propriété du partage qui lui étoit échu dans les Terres conquises. La malheureuse coûtume de se faire justice soi-même par la force, transmise, pour ainsi dire, avec le sang d'âge en âge chez tous les Peuples sortis de la Germanie, leur sembloit aussi ancienne & aussi noble que leur origine. Il n'étoit pas possible d'espérer que l'on persuaderoit à des Conquérans de renoncer à un usage qu'ils regardoient non-seulement comme une marque de leur indépendance, mais comme le droit de tout homme libre. Si Numa n'eut pas de peine à l'abolir chez les Romains, il faut considérer que ce Législateur tant vanté, qui commandoit au plus à deux lieues à la ronde, dans un asyle d'esclaves fugitifs & de brigands, n'avoit besoin que d'être un passable Lieutenant de Police ; il étoit aisé de faire accepter

De Morib. German.

Ibid. c. 11.

Digitized by Google

toutes sortes de réglemens à une troupe de scélérats que l'espoir de l'impunité avoit rendus compatriotes ; qui se méprisoient & se craignoient mutuellement, & dont chacun, jugeant des autres par lui-même, devoit, pour sa propre sûreté, courir audevant du frein des loix. Nos ancêtres étoient bien différens ; l'équité naturelle, la candeur & la bonne foi faisoient le fond de leur caractere ; comme ils n'apprehendoient pas les lâchetés, ils auroient eu honte de se garantir contre la force & le courage ; ne s'étant point dégradés par des crimes, ils sentoient un peu trop fiérement qu'ils étoient des hommes. *Les Sages* qu'ils avoient choisis pour rédiger les loix, furent donc obligés de se conformer aux préjugés de cet honneur sauvage qui dominoit les esprits ; ils tacherent seulement d'en diminuer les funestes effets, en l'assujettissant à des formalités. Il fut dit que celui qui se croiroit lezé par un autre dans son honneur ou dans ses biens, le citeroit devant le Juge, & qu'après avoir exposé son grief, il pourroit déclarer à haute voix qu'il regardoit désormais *l'homme présent comme son ennemi, & qu'il le*

Digitized by Google

poursuivroit & l'attaqueroit par-tout.

Si les preuves contre l'accusé étoient convainquantes, le Juge terminoit l'affaire en le condamnant à l'amende. Il faut remarquer que chez *les Francs*, comme chez *les Germains*, l'homicide même s'expioit par une somme d'argent; & que sous la premiere & la seconde race, & pendant près de quatre siécles sous la troisieme, un *Noble* ne pouvoit être puni de mort que pour crime de lèze-Majesté, ou de trahison envers la Patrie. *Tacite.ibid. c. 21.*

Au défaut de preuves convainquantes, on admettoit le serment : *si deux voisins*, disent les Capitulaires de Dagobert, *sont en dispute sur les bornes de leurs possessions, qu'on leve un morceau de gazon dans l'endroit contesté; que le Juge le porte dans le Malle*; que les deux parties, en le touchant de la pointe de leurs épées, prennent Dieu à témoin de la justice de leurs prétentions; qu'ils combattent après, & que la victoire décide du bon droit.*

* Lieu où se tenoient les assises.

Dans les cas de crimes capitaux, on tâchoit d'augmenter l'appareil du serment & de le rendre encore plus redou-

table aux parties, en les faisant jurer sur les reliques des Saints pour qui l'on savoit qu'elles avoient le plus de vénération. Laissant à part le trouble d'un misérable qui vient de se parjurer, & la fermeté qu'inspire l'innocence, il étoit naturel de regarder l'événement d'un combat autorisé par la loi & consacré par des cérémonies religieuses, comme un jugement formel par lequel Dieu faisoit connoître la vérité ou la fausseté de l'accusation. Le vaincu étoit tout de suite traîné sur une claye, en chemise, jusqu'au lieu patibulaire où on le pendoit, mort ou vif. *Legris*, que la femme de Carrouge accusoit de l'avoir violée; terrassé & sous son ennemi, soutint toujours qu'il étoit innocent; *mais il n'en passa pas moins pour convaincu par l'issue du combat*, dit le Laboureur, *son corps fut traîné au gibet selon la coûtume de pareils événemens, & il paya de son honneur & de son sang, le crime d'un malheureux qui fut depuis exécuté à mort pour d'autres méfaits, & qui s'accusa de ce viol.* L. 6 c. 10.

On sera sans doute surpris de voir qu'on faisoit subir un supplice honteux *à un Noble*, parce qu'il succomboit

dans l'épreuve par le duel, lorſque ce *Noble*, déclaré, atteint & convaincu du même crime ſur des preuves certaines & poſitives, en eût été quitte pour une amende. Après avoir bien réfléchi ſur une coûtume qui paroît ſi bizarre, je crois en avoir trouvé l'origine dans *les uſages des Germains*: on ne pouvoit punir de mort *un Germain*, que lorſque le ciel même ſembloit avoir prononcé ſon arrêt. *Chez eux le ſupplice du coupable*, dit Tacite, *eſt moins conſidéré comme une punition que l'autorité du Chef ſoit en droit d'ordonner, que comme une inſpiration & un commandement exprès du Dieu qu'ils croyent préſider aux combats & ſecourir les combattans. La façon de penſer des Eccléſiaſtiques ſur les duels judiciaires, étoit la même que celle des anciens Germains, & ſembloit venir d'eux*: Velut Deo imperante, quem adeſſe bellantibus credunt. *De Morib. Germ. c. 7.*

Celui qui avoit été tué dans nos duels ou combats judiciaires, dit Brantome, *n'étoit nullement reçu de l'Egliſe pour y être enterré; & les Eccléſiaſtiques alléguoient pour raiſon, que ſa défaite étoit une ſentence du ciel; & qu'il avoit ſuc-* *Diſcours des duels p. 101.*

combé par la permiſſion de Dieu, parce que ſa querelle étoit injuſte.

Une partie de la confiſcation des biens du vaincu appartenoit au Seigneur haut-juſticier ; ainſi les Evêques, les Abbés, les Prieurs & les Chapitres qui poſſédoient des Fiefs & des Seigneuries, crurent qu'on pouvoit permettre que les
Ann. 858. procès civils & criminels ſe décidaſſent par le duel. Le Pape Nicolas I, le regardoit comme *un combat légitime & un conflit autoriſé par les loix*, Pierre le Chantre, qui écrivoit vers 1180, dit (*a*) *que quelques Egliſes jugent & ordonnent le duel, & font combattre les champions dans la cour de l'Evêque ou de l'Archidiacre, comme on fait à Paris, & que le Pape Eugene III, conſulté ſur ces combats, répondit qu'il falloit continuer d'agir ſuivant l'ancienne coûtume.*

(*a*) *Quadam Eccleſia habent monomachias, & judicant monomachiam debere fieri inter ruſticos ſuos ; & faciunt eos pugnare in curiâ Eccleſia, in atrio Epiſcopi vel Archidiaconi, ſicut fit Pariſiis. De quo conſultus Papa Eugenius, reſpondit, utimini conſuetudine veſtrâ.*

Cod. MS. Abb. S. Vict. Par.

Digitized by Google

Louis VI déclara par une chartre, que les *ſerfs* ou *hommes de corps* de l'Egliſe de Paris, pourroient témoigner contre qui que ce pût être, & que quiconque les traiteroit de parjures ſeroit tenu de prouver ſon accuſation par la voie du duel, ſinon qu'il perdroit ſa cauſe & ſeroit obligé, ſous peine d'excommunication, de ſatisfaire à l'inſulte faite à l'Egliſe. Sous le regne de Louis le jeune, les Religieux de Sainte-Geneviève offrirent de prouver par le duel, que les habitans d'un petit village auprès de Paris, étoient *hommes de corps* de leur Abbaye. Sous le même regne, les Religieux de Saint-Germain-des-Prés ayant demandé le duel pour prouver qu'Etienne de Maci avoit eu tort d'empriſonner un de leurs *ſerfs*, les deux champions combattirent long-temps avec un égal avantage; *mais enfin, à l'aide de Dieu*, dit l'Hiſtorien, *le champion emporta l'œil de ſon adverſaire, & l'obligea de confeſſer qu'il étoit vaincu.* Les roturiers & les ſerfs combattoient avec des bâtons, & avoient un bouclier pour parer les coups. Dans les auditoires de tous les Seigneurs eccléſiaſti-

Hiſtoire & Preuv. ann. 1154.

Digitized by Google

ques & laïques, à la place du crucifix qu'on y met aujourd'hui, on y voyoit la figure de deux champions armés de toutes piéces, acharnés au combat. Ragueau rapporte qu'il y avoit deux pareilles figures dans la chambre d'audience du Chapitre de Saint Merri : *Je ſuis bien trompé*, dit Sauval, *ſi je n'en ai pas vu moi-même dans les deux Chambres des Requêtes du Palais, avant qu'on les eût peintes, dorées & ornées comme elles ſont à préſent ; & je penſe*, ajoute-t-il, *que derriere le crucifix de l'une de ces deux Chambres, il reſte encore une grande partie de la figure d'un de ces champions, ſi elle n'y eſt pas en entier.*

T. 2 p. 580.

Ann. 1306. Dans les réglemens de Philippe le bel ſur les duels ; il eſt dit :

Que les lices ſeront de quarante pas de large, & de quatre-vingts pas de long.

Que l'on n'accordera le duel que lorſqu'il n'y aura que des indices contre l'accuſé, & que les preuves ne ſeront pas ſuffiſantes.

Qu'au jour déſigné, les deux combattans partiront de leurs maiſons à

Digitized by Google

cheval, la visiere levée, & faisant porter devant eux glaive, hâche, épée & autres armes raisonnables pour attaquer & se défendre; qu'ils marcheront doucement, faisant de pas en pas le signe de la croix, ou bien ayant à la main l'image du Saint auquel ils ont le plus de confiance & de dévotion.

Qu'arrivés dans le champ-clos (a), l'appellant ayant la main sur le crucifix, jurera sur sa foi de baptême, sur sa vie, son ame & son honneur, qu'il croit avoir bonne & juste querelle, & que d'ailleurs il n'a sur lui, sur son cheval, ni en ses armes, herbes, charmes, paroles, pierres, conjurations, pactes on incantations dont il veuille se servir. L'appellé fera les mêmes sermens.

Que le corps du vaincu, s'il est

(a) En Allemagne, on mettoit un cercueil au milieu du champ-clos; l'accusateur & l'accusé se plaçoient, l'un à la tête & l'autre au pied de ce cercueil, & y restoient quelques momens en silence avant que de commencer le combat.

Digitized by Google

tué, ſera livré au Maréchal du camp juſqu'à ce que Sa Majeſté ait déclaré ſi elle veut lui pardonner, ou en faire juſtice, c'eſt-à-dire *le faire attacher au gibet par les pieds.*

Qu'au vaincu, s'il eſt vivant, les éguillettes ſeront coupées; qu'il ſera déſarmé & déshabillé; que tout ſon harnois ſera jetté çà & là par le camp, & qu'il reſtera couché à terre juſqu'à ce que Sa Majeſté ait pareillement déclaré ſi elle veut en faire juſtice ou lui pardonner: Qu'au ſurplus, tous ſes biens ſeront confiſqués au profit du Roi, après que le vainqueur aura été préalablement payé de ſes frais & dommages.

Le Combat de la Châtaigneraye (*a*)

(*a*) *Cartel de François de Vivonne de la Châtaigneraye.*

Addit. aux Mémoires de Caſtelnau T. 2 p. 554.

„ Sire, ayant appris que Guy Chabot a été „ derniérement à Compiegne, où il a dit que „ quiconque avoit dit qu'il s'étoit vanté d'avoir „ couché avec ſa belle-mere, étoit méchant & „ malheureux. Sur quoi, Sire, avec votre bon

Digitized by Google

& de Jarnac, dans la cour du château de Saint-Germain-en Laye, le 10 Juillet

„ plaisir & vouloir, je reponds qu'il a mécham-
„ ment menti & mentira toutefois & quantes
„ qu'il dira qu'en cela j'ai dit chose qu'il n'a
„ pas dit; car il m'a dit plusieurs fois & s'est
„ vanté d'avoir couché avec sa belle-mere.

François DE VIVONNE.

Cartel de Guy Chabot de Jarnac.

„ Sire, avec votre bon plaisir & congé, je
„ dis que François de Vivonne à menti de l'im-
„ putation qu'il m'a donnée, de laquelle je
„ vous parlai à Compiegne ..... & pour ce,
„ Sire, je vous supplie très-humblement qu'il
„ vous plaise nous octroyer le champ à toute
„ outrance.

Guy CHABOT.

Serment de François de Vivonne.

„ Moi, François de Vivonne, jure sur les
„ Saints Evangiles de Dieu, sur la vraie croix
„ & sur la foi du baptême que je tiens de lui,
„ qu'à bonne & juste cause je suis venu en ce
„ camp pour combattre Guy Chabot, lequel

Digitized by Google

1547, a été le dernier duel autorisé. Henri II fut si fâché de la mort de la Châtaigneraye son favori, qu'il jura solemnellement d'abolir ces sortes de combats.

On fit voir à Henri IV, par plus de sept mille lettres de grace expédiées à la Chancellerie, qu'il y avoit eu au moins sept ou huit mille Gentilhommes tués en duel depuis 17 ou 18 ans. Les duels étoient rares tandis qu'ils furent permis,

---

„ a mauvaise & injuste cause de se défendre „ contre moi, & que d'ailleurs je n'ai sur „ moi, ni en mes armes, paroles, charmes ou incantations, desquelles j'aye espérance de grever mon ennemi, & desquelles „ je me veuille aider contre lui. „

Chabot fit le même serment.

Le jour de ce combat, la Chataigneraye, vrai bravache, avoit prié à souper plus de cent cinquante personnes de la Cour : tous les apprêts de ce souper, qu'il avoit faits dans sa tente au bout des lices où ils se battirent, furent gaspillés & mangés par la valetaille. *Mémoires de Vieilville*, *t.* 1. *p.* 319.

Digitized by Google

parce qu'un homme, en se battant furtivement, se seroit déshonnoré, & auroit passé pour un assassin; parce qu'en se plaignant & en demandant le combat, il satisfaisoit à son honneur; parce que les Juges informés de la querelle par la plainte, tâchoient de l'accommoder: parce qu'il n'étoit guere possible que celui qui avoit tort, ne fût intimidé par les sermens qu'il falloit faire, & parce qu'enfin il falloit vaincre ou mourir, & mourir déshonoré. D'ailleurs la noblesse n'étant pas encore vénale comme elle l'est aujourd'hui, un Gentilhomme estimoit assez son sang, même celui de son ennemi, pour croire qu'ils en étoient l'un & l'autre responsables à la patrie, & par conséquent pour ne pas chercher à le répandre légérement.

Les Edits de Louis XIV contre les duels, sont très-séveres; mais on ne détruira jamais les funestes préjugés du point d'honneur, que par la honte & le ridicule. J'établirois dans différens quartiers de Paris, quatre endroits où tous les dimanches on donneroit au public le divertissement d'un duel. Il y auroit un prix en argent, & une médaille, pour

Digitized by Google

l'heureux champion qui tueroit ſon adverſaire. Les aſpirans à la gloire de ces combats, iroient la veille faire inſcrire leur nom & leurs qualités chez un Commiſſaire chargé de ce détail ; enſuite ils tireroient au ſort ; & lorſque chacun de ces Meſſieurs auroit ſû l'athlete auquel il auroit affaire, ils pourroient aller ſouper tous enſemble, comme d'honnêtes gens, qui s'égorgeront le lendemain, mais ſans ſe haïr, & ſeulement parce qu'ils ont du cœur. J'abolirois en même temps la peine de mort contre les Gentilhommes qui ayant eu querelle enſemble, ſe battroient; mais je les obligerois de porter la médaille. L'idée d'être confondu avec des miſérables qui expoſeroient leur vie pour de l'argent, & de n'être pas regardé pour plus brave qu'eux, établiroit inſenſiblement dans l'imagination la moins pacifique, non-ſeulement de la répugnance, mais même de la honte & de l'infamie à provoquer & à être provoqué pour ſe battre ; d'autant plus, qu'avoir eſcrimé dans quelques combats particuliers, n'eſt point du tout une preuve sûre qu'on a véritablement de la valeur. Si la mode avoit été chez les Romains, comme elle

Digitized by Google

est parmi nous, de tâcher de s'enfoncer réciproquement une épée dans le corps à la moindre offense, je soutiens que les combats des gladiateurs l'auroient fait tomber. M. Duclos prétend *que ce point d'honneur, quelquefois chimérique, peut avoir l'avantage d'entretenir une certaine sensibilité d'ame plus généreuse & plus puissante que le simple devoir.* Je n'entends pas trop ce que c'est que la sensibilité *généreuse* d'une ame sur laquelle le devoir n'est pas tout-puissant, ou si je l'entends, cela veut dire que l'ame d'un Français n'est pas comme celle d'un ancien Grec, d'un ancien Romain, d'un Turc, d'un Persan, que si elle ne s'entretenoit pas journellement dans l'idée de ferrailler à la moindre petite insulte personnelle, il pourroit lui arriver de se modifier ignominieusement dans une bataille où il ne s'agit que du devoir de citoyen. Si ce commentaire explique la pensée de M. Duclos, elle est fausse & peu réfléchie.

Mémoires de l'Acad. des Inscript. t. 15 p. 630.

L'Auteur *des Elémens de l'Education*, imprimé en 1640, croit que la moustache peut contribuer à rendre un homme valeureux. *J'ai bonne opinion*, dit-il,

d'un jeune Gentilhomme curieux d'avoir une belle mouſtache, Le temps qu'il paſſe à l'ajuſter & à la redreſſer, n'eſt point du tout un temps perdu; plus il l'a regardée, plus ſon eſprit doit s'être nourri & entretenu d'idées mâles & courageuſes. Il paroit en effet que l'amour & l'orgueil de la mouſtache, étoit ce qui mouroit le dernier dans *les braves* de ce temps-là. *Le Mercure français* rapporte „ que l'exé-
Ann. 1627. *pag.* 452. „ cuteur coupant les cheveux du Comte
* Décapité pour duel. „ de Bouteville, ledit * Bouteville porta „ la main à ſa mouſtache, qui étoit belle „ & grande, & qu'alors l'Evêque de „ Nantes lui dit, mon fils, il ne faut „ plus penſer au monde; quoi, vous y „ penſez encore! „

RUE DE LA PARCHEMINERIE.

Avant que l'Imprimerie fut connue en Europe, les Bénédictins, les Bernardins & les Chartreux s'occupoient à copier les anciens Auteurs: nous leur avons l'obligation de nous avoir conſervé une infinité de livres. Les Chartreux ſachant que Guy, Comte de Nevers, vouloit leur faire préſent de vaſes

vaſes d'argent, marquerent qu'il leur feroit plus de plaiſir s'il vouloit leur donner du parchemin. L'uſage du papier; tel que nous l'avons aujourd'hui, n'eſt pas bien ancien : on ne ſe ſervoit encore que de parchemin ſous le regne du Roi Jean.

RUE NEUVE SAINT-MERRY.

En 1358, Perrin Macé, garçon changeur ; aſſaſſina dans cette rue Jean Baillet, Tréſorier des finances. Le Dauphin, depuis Charles V, Régent du Royaume pendant la priſon du Roi Jean ſon pere, ordonna à Robert de Clermont, Maréchal de Normandie, d'aller enlever ce ſcélérat de l'Egliſe de Saint Jacques de la Boucherie, où il s'étoit réfugié, & de le faire pendre : ce qui fut exécuté. Jean de Meulant, Evêque de Paris, cria à l'impiété, prétendit que c'étoit violer les immunités eccléſiaſtiques, envoya ôter du gibet le corps de cet aſſaſſin, & lui fit faire, dans cette même Egliſe de Saint Jacques de la Boucherie, d'honorables funérailles auxquelles il aſſiſta : c'étoit bien

Choiſi Hiſt. du Roi Jean.

Malingre.

Hiſtoire de Paris.

Digitized by Google

de l'honneur à ce pendu. Quelques jours après, Robert de Clermont fut massacré dans une sédition, en soutenant les intérêts de son Roi; Jean de Meulant défendit qu'on lui donnât la sépulture dans aucune Eglise ou cimetiere, disant qu'il avoit encouru l'excommunication en faisant enlever Perrin Macé d'un lieu Saint, & qu'un excommunié ne devoit pas être enterré parmi les fidéles. Il paroît que ce Prélat ne s'étoit pas nourri l'esprit de la lecture de l'ancien testament; il y auroit vu que *les lieux de refuge* désignés par Moïse, établis par Josué, n'étoient pas pour les assassins, mais pour ceux qui par malheur avoient commis un meurtre involontaire, & que Dieu dit, *si quelqu'un a tué son prochain de dessein prémédité, vous l'arracherez de mon autel, afin qu'il soit puni.* Louis XII aimoit trop son peuple & sa religion, étoit trop éclairé, pour ne pas abolir absolument & entiérement le droit d'asyle dont jouissoient plusieurs Eglises & Couvents de Paris; entr'autres, Saint-Jacques de la Boucherie, Saint-Merry, Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu, l'Abbaye

Daniel.

Num. c. 35 v. 6.

Exod. c. 21. v. 14.

Digitized by Google

de Saint-Antoine, les Carmes de la place Maubert & les grands-Augustins. On va juger de l'abus de ces asyles par un seul exemple : en 1365, Guillaume Charpentier assassina sa femme ; son crime étoit public, prouvé, avéré ; il convenoit lui-même qu'il l'avoit commis ; des Sergens l'arracherent de l'Hôtel-Dieu où il s'étoit réfugié, & le traînerent en prison ; il présenta sa plainte, sur laquelle le Parlement condamna les Sergens à l'amende, & ordonna que ledit Guillaume Charpentier seroit rétabli dans son asyle, & en effet il y fut remis : je ne sais pas ce qu'il devint, & s'il se remaria, mais il est certain qu'il ne fut pas puni. *Reglem. du Parlement.*

RUE DES TROIS PAVILLONS.

Diane de Poitiers, femme de Louis de Brezé, Grand Sénéchal de Normandie, que Henri II fit Duchesse de Valentinois, demeuroit à l'Hôtel Barbette. En 1561, les Duchesses d'Aumale & & de Bouillon, ses filles, vendirent cet hôtel (comme faisant partie de la succession de leur pere) à différens par-

Digitized by Google

ticuliers qui le firent démolir & qui commencerent à bâtir ſur ſon emplacement les rues de Diane, du Parc-royal, & la nouvelle rue Barbette. On ne ſait pas pourquoi la rue de Diane a changé de nom pour prendre celui des trois Pavillons.

Le pucelage de la jeune Diane, dit un faiſeur d'anecdote, *étoit un friand morceau, & bien digne d'être préſenté en offrande aux plus grands Monarques; auſſi notre bon Roi François ne l'éconduiſit-il pas.* Il eſt certain que François I accorda à Diane de Poitiers la grace du Comte de Saint-Vallier, ſon pere, condamné à mort en 1523, pour avoir trempé dans les projets du Connétable de Bourbon; à l'égard *du pucelage*, l'auteur ſe trompe, puiſqu'il y avoit huit ans qu'elle étoit mariée, ayant épouſé Louis de Brézé le 29 Mars 1514.

Hiſt. généalogique du P. Anſelme t. 1. p. 207.

Brantome la fait naître en 1496; le Pere Anſelme en 1499, & Ducheſne en 1500; ainſi elle avoit au moins quarante ans lorſque Henri II, qui n'en avoit que dix-huit, en devint ſi éperdument amoureux; & quoiqu'âgée de

Digitized by Google

près de ſoixante à la mort de ce Prince, elle avoit toujours conſervé le même empire ſur ſon cœur : il portoit ſa livrée (le noir & le blanc *) au tournoi où il fut bleſſé. *Brantome, vie de Henri II p. 37.*

*Les veuves ne quittoient point le deuil.

Elle avoit les cheveux extrêmement noirs, & bouclés, la peau très-blanche, les dents, la jambe & les mains admirables, la taille haute, & la démarche la plus noble. Elle ne fut jamais malade. Dans le plus grand froid, elle ſe lavoit le viſage avec de l'eau de puits, & n'uſa jamais d'aucune pommade. Elle s'éveilloit tous les matins à ſix heures, montoit ſouvent à cheval, faiſoit une ou deux lieues, & venoit ſe remettre dans ſon lit où elle liſoit juſqu'à midi. Tout homme un peu diſtingué dans les lettres, pouvoit compter ſur ſa protection ; les Calviniſtes qui la haïſſoient, ont mis Clement Marot au nombre de ſes amans favoriſés. Elle répondit fiérement à Henri II, qui vouloit reconnoître une fille (a) qu'il avoit eue d'elle : *J'étois de naiſſan-* *Memoires de Condé t. 6. p. 11 note.*

(a) Cette fille vivoit encore en 1620, & s'appelloit Mademoiſelle de la Montagne.

Digitized by Google

ce à avoir des enfans légitimes de vous ; j'ai été votre maîtresse, parce que je vous aimois ; je ne souffrirai pas qu'un arrêt me déclare votre concubine.

Les courtisans qui avoient été si long-temps dans l'adoration devant elle, lui tournerent le dos, suivant l'usage, dès que Henri II fut à l'extrêmité ; & Catherine de Médicis lui envoya ordre de rendre les pierreries de la Couronne, & de se retirer dans un de ses châteaux : *le Roi est-il mort*, demanda-t-elle à celui qui étoit chargé de cette commission ? *Non, Madame*, répondit-il, *mais il ne passera pas la journée. Eh bien*, repliqua-t-elle, *je n'ai donc point encore de maître, & je veux que mes ennemis sachent que quand ce Prince ne sera plus, je ne les crains point ; si j'ai le malheur de lui survivre long-temps, mon cœur sera trop occupé de sa douleur pour que je puisse être sensible aux chagrins & aux dégoûts qu'on voudra me donner.*

Elle mourut le 26 Avril 1566, âgée de 66 ans, trois mois, 27 jours ; elle avoit ordonné par son Testament qu'on exposât son corps dans l'Eglise *des Filles pénitentes*, avant que de le transporter

Hilar. de Coste. Dames Illustres t. 1 p. 510.

Digitized by Google

à Anet où il fut inhumé. *Six mois avant sa mort, je la vis*, dit Brantome, *si belle encore, que je ne sache cœur de rocher qui ne s'en fût ému, quoique quelque temps auparavant elle se fût rompue une jambe sur le pavé d'Orléans, allant & se tenant à cheval aussi dextrement & dispostement comme elle avoit jamais fait; mais le cheval tomba & glissa sous elle; il auroit semblé que telle rupture & les maux qu'elle endura, auroient dû changer sa belle face; point du tout, sa beauté, sa grace & sa belle apparence étoient toutes pareilles qu'elles avoient toujours été. C'est dommage que la terre couvre un si beau corps! ... elle étoit fort débonnaire, charitable & aumônière.... Il faut que le peuple de France prie Dieu qu'il ne vienne jamais favorite du Roi plus mauvaise que celle-là, ni plus mal-faisante.* Dames galantes t. 2. pag. 239. Vie de Henri II p. 11.

Elle est, je crois, la seule pour qui l'on a frappé des médailles. „ M. Peiresc, „ dit l'Etoile, m'a envoyé la médaille „ en cuivre de la Duchesse de Valenti- „ nois: d'un côté est sa figure avec cet- „ te inscription, *Diana Dux Valentino- „ rum clarissima*, & au revers * *omnium „ victorem vici.* „ L'Abbé de Choisi Ann. 1608. 29 Mars.

* J'ai vaincu le vainqueur de tous.

Digitized by Google

dans son histoire ecclésiastique, où il est assez singulier de trouver de pareils détails, prétend que la Duchesse de Valentinois, *fière de sa vertu véritable ou fausse*, fit frapper cette médaille où elle est représentée, *foulant aux pieds l'amour*. Cela s'accorde assez avec la fierté qu'elle marqua en ne voulant pas faire reconnoître la fille qu'elle avoit eue de Henri II; mais cela ne s'accorde pas avec l'article de son testament, où elle veut qu'on lui fasse faire après sa mort une station dans l'église des Filles Pénitentes. M. de Trudaine a dans son cabinet cette médaille en argent: elle est très-rare; il a bien voulu me la communiquer. Je crois que ce fut la ville de Lyon, où cette Duchesse étoit très-aimée, qui la fit frapper & que ces mots, *j'ai vaincu le vainqueur de tous*, sont allégoriques à Henri II, qui fit aussi frapper, en 1552, une autre médaille où elle est représentée sous la figure de Diane, la gorge nue, le carquois sur l'épaule, tenant d'une main une fleche, & de l'autre s'appuyant sur son arc, avec ces mots, *nomen ad astra*. Les Henri-Diane, avec des croissans, c'est-à-dire, les H & les D, qu'on voit

Hist. Eccles. tom. 9 ann. 1559.

Mezeray.

Digitized by Google

enlacés dans le Louvre, ſont encore d'autres monumens de la paſſion de ce Prince.

RUE DE LA POTERIE.

En 1600, des Comédiens de Province obtinrent la permiſſion de s'établir à Paris; ils ouvrirent leur Théâtre à l'*Hôtel d'Argent* dans cette rue. En 1609, à l'occaſion de quelques déſordres arrivés à la porte de ce ſpectacle & de celui de l'hôtel de Bourgogne, le Juge de Police rendit une ordonnance dont je rapporterai les principaux articles. Ils m'ont paru curieux par la comparaiſon des temps & des mœurs.

„ Sur la plainte faite par le Procureur
„ du Roi, que les Comédiens de l'hôtel
„ de Bourgogne & de l'hôtel d'Argent
„ finiſſent leurs Comédies à heures in-
„ dues & incommodes pour la ſaiſon
„ de l'hiver, & que, ſans permiſſion,
„ ils exigent du peuple ſommes exceſ-
„ ſives. Etant néceſſaire d'y pourvoir,
„ & de leur faire taxe modérée, nous
„ avons fait & faiſons très-expreſſes dé-
„ fenſes auxdits Comédiens, depuis le

Digitized by Google

„ jour de la Saint-Martin jusqu'au quin-
„ ziéme février, de jouer passé quatre
„ heures & demie au plus tard; auxquels
„ pour cet effet enjoignons de commen-
„ cer précisément, avec telles personnes
„ qu'il y aura, à deux heures après
„ midi, & finir à ladite heure de quatre
„ heures & demie, & que la porte soit
„ ouverte à une heure précise.

„ Défendons aux Comédiens de pren-
„ dre plus grande somme des habitans
„ & autres personnes, que de cinq sols
„ au parterre, & dix sols aux loges &
„ galeries; & en cas qu'ils aient quel-
„ ques actes à représenter où il convien-
„ dra plus de frais, il y sera par nous
„ pourvu sur leur requête.

Paris, dit M. le Président Hainault, *étoit alors bien différent de ce qu'il est aujourd'hui; il n'y avoit point de lanternes, il y avoit beaucoup de boues, très-peu de carosses & quantité de voleurs.* On peut ajouter qu'il étoit plus aisé à un Comédien de s'entretenir dans ce temps-là avec vingt sols, qu'à présent avec six francs.

Au commencement du regne de Louis XIII, les Comédiens de *l'hôtel d'Argent*

Digitized by Google

quitterent ce quartier, & louerent un jeu de paume dans la vieille rue du Temple: on les appella *la Troupe du Marais.* Ce fut sur ce théâtre du Marais que deux Comédiennes, les demoiselles Marotte Beaupré & Catherine des Urlis, se donnerent rendez-vous pour se battre l'épée à la main, & se battirent en effet à la fin de la petite piéce. Sauval dit qu'il étoit ce jour-là à la Comédie. T. 2 p. 578.

RUE DES PROUVAIRES (a)

En 1476, Alphonse V, Roi de Portugal, vint à Paris pour y solliciter des secours contre Ferdinand, fils du Roi d'Arragon, qui lui avoit enlevé la Castille. Louis XI, disent les historiens, lui fit rendre de grands honneurs, & tâcha de lui procurer tous les amusemens possibles. On le logea dans cette rue, chez un Epicier nommé Laurent Herbelot; on le mena au Palais, où il eut le plaisir d'entendre plaider une très-belle cause. *Malingre, Annales de Paris.*

(a) Ou rue des Prêtres. *Prouaire*, en vieux langage, signifioit un Prêtre.

Digitized by Google

Le lendemain il alla à l'Evêché, où l'on procéda en sa présence à la réception d'un Docteur en Théologie; & le dimanche suivant, premier Décembre & veille de son départ, on ordonna une procession de l'Université, qui passa sous ses fenêtres. Voilà un Roi bien honorablement logé, & bien amusé!

Chroniq. de Louis XI.

RUE ET BUTE S. ROCH.

En parlant de l'enceinte commencée sous Charles V*, en 1367, achevée sous Charles VI en 1383, & qui subsista jusqu'en 1631, j'ai dit que les murs de la ville, traversant le terrein de la place des Victoires & du jardin du Palais Royal, alloient aboutir à la porte Saint-Honoré, située où sont à présent les boucheries des Quinze-Vingts. Ce fut de ce côté que Charles VII, le 8 septembre 1429, fit attaquer Paris, dont les Anglois étoient les maîtres. *Vint ledit Roi aux champs, vers la porte Saint-Honoré, sur une maniere de butte ou montagne, qu'on nommoit le marché aux pourceaux*, & y fit dresser plusieurs canons & coulevrines... Jeanne la Pucelle dit qu'elle vouloit as-

* Voyez p. 28 de ce premier volume.

Histoire de Charles VII. dite de la Pucelle.

* La bute S. Roch.

Digitized by Google

saillir la ville, elle n'étoit pas bien informée de la grande eau qui étoit dans les fossés (a)..... *avec une lance elle sonda l'eau, qui étoit bien profonde; quoi faisant, elle eut* (b), *d'un trait d'arbalêtre, les deux cuisses percées, ou du moins l'une. Mais, nonobstant, elle ne vouloit en partir, & faisoit apporter des fagots & du bois dans l'autre fossé, dans l'espoir de passer jusqu'au mur* (c). *Enfin, depuis qu'il fut nuit, elle fut envoyée querir par plusieurs fois, mais elle ne vouloit partir & se retirer en aucune maniere; il fallut que le Duc d'Alençon l'allât querir, & la ramenat lui-même.*

Il y avoit encore des moulins sur la bute Saint-Roch en 1670. La rue Neuve-

---

(*a*) Cette partie des fossés par où elle vouloit faire son attaque, étoit où sont aujourd'hui les rues des Boucheries & Traversiere.

(*b*) A peu près au bout de la rue Traversiere, du côté de la rue Saint-Honoré.

(*c*) Ce côté du mur, ou rempart, étoit où est aujourd'hui la petite rue du rempart; elle traverse de la rue de Richelieu dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis de la rue Saint-Nicaise.

Digitized by Google

des-Petits-Champs finiſſoit à la rue Sainte Anne ; & de-là juſqu'à l'hôtel de Vendôme, qu'on démolit en 1687 pour faire la place, on ne trouvoit plus que quelques maſures éparſes ça & là ſur tout le terrein où l'on a continué cette rue Neuve-des-Petits-Champs, & bâti les rues de Gaillon, d'Antin & de Louis-le-Grand. Le marché aux chevaux ſe tenoit dans cet eſpace qu'occupent aujourd'hui la rue & l'hôtel d'Antin. Ce fut à l'endroit où commence cette rue d'Antin, du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs, derriere les murs du jardin de l'hôtel de Vendôme, que les Ducs de Beaufort & de Nemours ſe battirent en duel, cinq contre cinq, le 30 juillet 1652, vers les ſept heures du ſoir. M. de Beaufort avoit pour ſeconds, Buri, de Ris, Brillet & d'Héricourt. Le Marquis de Villars, pere du Maréchal, le Chevalier de la Chaiſe, Compan & d'Uzerches, étoient ſeconds du Duc de Nemours, qui avoit lui-même chargé chez lui les piſtolets & les avoit apportés avec les épées. Lorſqu'ils furent en préſence, *eh, beau-frere, quelle honte ! oublions le paſſé & ſoyons bons amis*, lui dit M. de Beaufort. *Ah*,

Digitized by Google

coquin ! il faut que je te tue ou que tu me tues, répondit M. de Nemours. Il tira le premier, apparamment comme l'offensé, & voulut ensuite fondre l'épée à la main sur M. de Beaufort, qu'il avoit manqué, & qui le tua roide de trois balles dans l'estomac. D'Héricout fut tué par le Marquis de Villars, & de Ris par d'Uzerches : les autres ne se blesserent pas dangereusement. L'Archevêque de Paris défendit (*a*) qu'on fit pour le Duc de Nemours des prieres à Saint-André-des-arcs sa paroisse, où on l'avoit porté. Quel étoit cet Archevêque ? Le fameux Cardinal de Retz, qui portoit ordinairement un poignard dans sa poche au lieu de breviaire.

Memoir. de Montpensier

Memoir. de Retz.

RUE SALLE-AU-COMTE.

Près de la fontaine, étoit la maison de Henri de Marle, Chancelier de France, * massacré en 1418. Un Procureur au

*Voyez rue Saint-André-des-Arcs.

(*a*) Il le permit enfin au bout de quinze jours, le 14 Août 1652, à la priere du Prince de Condé.

Digitized by Google

Châtelet qui acheta cette maiſon en 1663, s'y trouvoit, dit Sauval, mal logé & trop à l'étroit.

On voit dans les regiſtres du Parlement que le 9 d'Août 1413, Charles VI, pour procéder ſuivant les formalités ordinaires, & par voie de ſcrutin à l'élection d'un Chancelier, fit entrer dans la Chambre du Conſeil, le Dauphin, les Ducs de Berri, de Bourgogne, de Baviere & de Bar, pluſieurs Barons, Chevaliers & Conſeillers, qui tous jurerent ſur l'Evangile, & ſur la vraie croix, de nommer celui qu'ils croiroient le plus digne de poſſeder cette grande charge. Arnaud de Corbie eut dix-huit voix: Simon de Nantes, Préſident au Parlement, en eut vingt, & Henri de Marle, Premier Préſident, en eut quarante-quatre, *de ſorte*, dit l'Abbé de Choiſi, *qu'à la pluralité des voix, celle du Roi n'étant comptée que pour une, Henri de Marle fut proclamé Chancelier.*

Hiſtoire de Charles VI.

RUE DE SEINE.

La Reine Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV, étant reve-

Digitized by Google

e à Paris après une abſence de près de ngt-cinq ans, fit bâtir au bout de cet- rue, en 1606, un hôtel avec de vaſ- s jardins, qui régnoient le long de la iviere : elle y mourut le 27 Mars 1615. 'eſtime comme un autre la vertu dans me femme, mais parce qu'elle aura eu les amans, quelques foibleſſes, il ne ne ſemble pas qu'on doive la déchirer mpitoyablement comme on a fait de cette pauvre Princeſſe, qui d'ailleurs étoit pleine de bonnes intentions pour la gloire & la tranquillité de l'Etat, & qui joignoit au meilleur cœur, à l'ame la plus noble, la plus compatiſſante, & la plus généreuſe, beaucoup d'eſprit & de beauté. *Vraie héritiere des Valois*, dit Mezeray, *elle ne fit jamais don à perſonne ſans excuſe de donner ſi peu ; elle étoit le refuge des Gens de lettres, en avoit toujours quelques-uns à ſa table, & apprit tant en leur converſation, qu'elle parloit & écrivoit mieux que femme de ſon temps.* Elle paſſoit une partie de la journée dans ſon lit, entourée de petits enfans de chœur fort jolis qu'elle faiſoit chanter : *étant à Toulouſe*, dit le Préſident Laroche, *elle reçut les ſaluta-*

Hiſtoire de la mere & du fils.

Des Parlem. de France.

Digitized by Google

tions du Parlement, dans un lit de damas blanc, très-riche, ayant au fond de son lit des petits enfans de chœur, chantans & jouans du luth. Personne en Europe ne dansoit si bien qu'elle : Dom Juan d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas, partit exprès en poste de Bruxelles, & vint à Paris *incognito* pour la voir danser à un bal paré.

Brantome.

Henri IV n'avoit pas à se plaindre de son peu de complaisance : voici ce qu'elle raconte dans ses mémoires au sujet d'une des maîtresses de ce Prince. *Le mal lui prenant au point du jour, étant couchée en la chambre des filles, elle envoya querir mon Medecin, & le pria d'avertir le Roi mon mari ; ce qu'il fit. Nous étions couchés en une même chambre, en divers lits, comme nous avions accoutumé. Lorsque le Médecin lui dit cette nouvelle, il se trouva fort en peine ne sachant que faire ; craignant d'un côté qu'elle fut découverte, & de l'autre qu'elle fut mal secourue, car il l'aimoit fort. Il se résolut enfin de m'avouer tout & de me prier de l'aller secourir, sachant bien que malgré ce qui s'étoit passé, il me trouveroit toujours*

Mém. de la Reine Marguerite.

Digitized by Google

prête de le ſervir en ce qu'il lui plairoit. Il ouvre mon rideau & me dit, ma mie, je vous ai célé une choſe qu'il faut que je vous avoue; je vous prie de m'en excuſer & de ne point vous ſouvenir de tout ce que je vous ai dit pour ce ſujet; mais obligez-moi tant que de vous lever tout à l'heure pour ſecourir Foſſeuſe *qui eſt fort mal; vous ſavez combien je l'aime; je vous prie, obligez-moi en cela. Je lui dis que je l'honorois trop pour m'offenſer de choſe, qui vint de lui; que je m'y en allois, & y ferois comme ſi c'étoit ma fille; que cependant il s'en allât à la chaſſe, & emmenât tout le monde, afin qu'il n'en fut point ouï parler. Je la fis promptement ôter de la chambre des filles, & la mis dans une chambre écartée avec mon Médecin & des femmes pour la ſervir, & la fis très-bien ſecourir. Dieu voulut qu'elle ne fit qu'une fille, qui encore étoit morte... Le Roi mon mari étant revenu de la chaſſe, me trouva que je m'étois remiſe au lit, étant laſſe de m'être levée ſi matin & de la peine que j'avois eue à la faire ſecourir; il me pria de me lever & de l'aller voir. Je lui dis que je l'avois*

fait lorſqu'elle avoit eu beſoin de mon ſecours, mais qu'à cette heure elle n'en avoit plus affaire; que ſi j'y allois, je découvrirois plutôt que je ne cacherois ce qui étoit, & que tout le monde me montreroit au doigt; il ſe fâcha fort contre moi, ce qui me déplut beaucoup, ne méritant pas, ce me ſemble, cette récompenſe de ce que j'avois fait le matin. Un autre endroit des Mémoires de cette Princeſſe peint bien les horreurs de la nuit de la Saint-Barthelemi : *lorſque j'étois le plus endormie*, dit-elle, *voici un homme frappant des pieds & des mains à la porte, criant* Navarre, Navarre. *Ma nourrice penſant que c'étoit le Roi mon mari, court vîtement à la porte : c'étoit un Gentilhomme nommé* M. de Téjan, *qui avoit un coup d'épée dans le conde, un coup de hallebarde dans le bras, & qui étoit encore pourſuivi de quatre Archers, qui entrerent tous après lui dans ma chambre. Lui, voulant ſe garantir, ſe jetta ſur mon lit. Moi, ſentant ces hommes qui me tenoient, je me jette à la ruelle, & lui après moi, me tenant toujours au travers du corps. Nous criions tous les deux, & étions auſſi*

Digitized by Google

effrayés l'un que l'autre. Enfin Dieu voulut que M. de Nancai *, Capitaine des Gardes, vint, qui, me trouvant en cet état, encore qu'il y eût de la compassion, ne put se tenir de rire. C'est dans le Louvre, c'est dans la chambre de la sœur du Roi, c'est jusques sur son lit qu'on égorge des malheureux qui reclament en vain la foi des sermens & des traités! Nancai, qui passoit pour un des plus honnêtes hommes de la cour, rit à ce spectacle! Il rit dans ces momens d'horreur, dans ce jour à jamais exécrable! *Ayant changé de chemise*, ajoute cette Princesse, *parce que j'étois toute couverte de sang, & m'étant fait jetter un manteau de nuit, je passai à l'appartement de Madame de Lorraine ma sœur. Entrant dans l'antichambre, un Gentilhomme nommé* Bourse, *se sauvant des Archers qui le poursuivoient, fut percé d'un coup de hallebarde à trois pas de moi... Cinq ou six jours après, ceux qui avoient commencé cette partie, connoissant qu'ils avoient failli à leur principal dessein, n'en voulant point tant aux Huguenots qu'aux Princes du sang, portoient impatiemment que le Roi mon mari*

* Gaspard de la Châtre.

Digitized by Google

& le Prince de Condé fussent échappés ; & connoissant qu'étant mon mari, nul ne voudroit attenter contre lui, ils ourdirent une autre trame : ils vont persuader à la Reine ma mere qu'il me faut démarier. Un jour de fête, que nous devions faire nos pâques, étant allée à son lever, elle me fit jurer de dire vérité, & me demanda si le Roi mon mari étoit homme, me disant que, s'il ne l'étoit pas, elle avoit moyen de me démarier. Je la suppliai de croire que je ne me connoissois pas en ce qu'elle me demandoit ; mais qu'enfin, puisqu'elle m'y avoit mise, j'y voulois demeurer, me doutant bien qu'on ne vouloit m'en séparer que pour lui faire un mauvais tour.

Memoires de Sully.

Henri IV, dont elle n'avoit point eu d'enfans, se voyant paisible possesseur de la Couronne, lui fit proposer, pour le bien de l'Etat, de faire casser leur mariage ; elle y consentit de la façon la plus noble, la plus modeste & la plus désintéressée ; loin d'exiger plusieurs conditions auxquelles ce Prince auroit été obligé de souscrire, elle demanda uniquement qu'on payât ses dettes, & qu'on lui assurât une pension convenable. *L'a-*

Digitized by Google

baissement de sa condition, dit Mezerai, *étoit si relevé par la bonté & les autres vertus royales qui étoient en elle, qu'elle n'en fut point à mépris.* Son Palais fut vendu en 1619, quatre ans après sa mort, & l'on commença de bâtir le Quai Malaquais sur une partie du terrein qu'occupoient les jardins. Jusqu'alors le Fauxbourg Saint-Germain n'avoit été que comme ces Villages composés de quelques rues, dont les maisons sont séparées les unes des autres par des Vignes, des Près & des Jardins; en sortant de la Porte de Nesle, située où est à présent la premiere cour du Collége des Quatre-Nations, on entroit dans la campagne; la rue Tarannes & la rue Saint-Dominique s'appelloient *le Chemin aux Vaches*, & les rues des Petits-Augustins, Jacob, de Saint-Pere, de l'Université, du Bacq, de Verneuil, de Beaune & de Bourbon, n'existoient point encore: on en verra, je crois, la preuve avec plaisir dans une Comédie du grand Corneille, représentée pour la premiere fois en 1642.

Hist. de la mere & du fils.

* C'étoit le pré aux Clercs.

Digitized by Google

DORANTE.

Paris ſemble à mes yeux un pays de romans ;
J'y croyois ce matin voir une iſle enchantée.
Je la laiſſai déſerte, & la trouve habitée.
Quelqu'Amphion nouveau, ſans l'aide des Maçons
En ſuperbes palais a changé ces buiſſons.

GERONTE.

Paris voit tous les jours de ces métamorphoſes.
Dans tout le pré aux Clercs tu verras mêmes choſes.
Et l'univers entier ne peut rien voir d'égal,
Aux ſuperbes déhors du palais Cardinal.
Toute une ville entiere *, avec pompe bâtie,
Semble d'un vieux foſſé par miracle ſortie.

* Quartiers Richelieu & Montmartre.

Le Menteur. Scène V. Acte II.

PASSAGE DE LA SEINE

Au Quai Malaquais, ou des Quatre-Nations.

Peu de temps après la paix de Vervins, Henri IV revenant de la chaſſe, vêtu ſimplement, & n'ayant avec lui que deux

ou

Digitized by Google

ou trois Gentilhommes, passa la riviere au Quay Malaquais, à l'endroit où on la passe encore aujourd'hui. Voyant que le Batelier ne le connoissoit pas, il lui demanda ce qu'on disoit de la paix : ma foi je ne sais pas ce que c'est que cette belle paix, répondit le Batelier ; il y a des impôts sur tout & jusques sur ce misérable bateau avec lequel j'ai bien de la peine à vivre. Eh le Roi continua Henri IV, ne compte-t-il pas mettre ordre à tous ces impôts-là ? Le Roi est un assez bon homme, répliqua le rustre, mais il a une Maîtresse à qui il faut tant de belles robes & tant d'assiquets, & c'est nous qui payons tout cela ; passe encore si elle n'étoit qu'à lui, mais on dit qu'elle se fait caresser par bien d'autres. Henri IV que cette conversation avoit beaucoup amusé, envoya chercher le lendemain ce Batelier, & lui fit répéter devant la Duchesse de Beaufort tout ce qu'il avoit dit la veille. La Duchesse, fort irritée, vouloit le faire pendre : vous êtes folle, dit Henri IV ; c'est un pauvre diable que la misere met de mauvaise humeur ; je ne veux plus qu'il paye rien pour son bateau, & je suis sûr qu'il chantera tous

Sauval T. 2. p. 534.

Digitized by Google

les jours *vive Henri, vive Gabrielle.*

Ce bon Roi étoit fier quand il le falloit: il demanda un jour, dit Pierre Mathieu, à l'Ambaſſadeur de Rodolphe II, ſi cet Empereur avoit des Maîtreſſes: *ſi mon Maître en a, elles ſont ſecrettes*, répondit cet Ambaſſadeur: *il eſt vrai*, répliqua Henri IV, *qu'il y a des hommes qui n'ont point d'aſſez grandes qualités pour n'être pas obligés de cacher leurs foibleſſes.* Ce même hiſtorien rapporte qu'il lui a entendu dire pluſieurs fois que le plaiſir ſeul ne l'attachoit pas à la Ducheſſe Beaufort, *qu'elle lui étoit utile au demêlement des brouilleries de la Cour; qu'il lui confioit les avis qu'on lui donnoit ſur les Courtiſans; qu'elle l'appaiſoit, & adouciſſoit ſon humeur & ſes chagrins; de ſorte*, ajoute cet Hiſtorien, *qu'elle ſoutenoit chacun, n'opprimoit perſonne, & que le plus grand nombre ſe réjouiſſoit de ſa grandeur & de ſa fortune.*

RUE SAINT-SEVERIN.

Au mois de Janvier 1474, les Médecins & Chirurgiens de Paris repréſenterent à Louis XI, que pluſieurs perſon-

Digitized by Google

nes de considération *étoient travaillées de la pierre, colique, passion & mal de côté ; qu'il seroit très-utile d'examiner l'endroit où s'engendroient ces maladies ; qu'on ne pouvoit mieux s'éclairer qu'en opérant sur un homme vivant, & qu'ainsi ils demandoient qu'on leur livrât un* Franc-Archer *qui venoit d'être condamné à être pendu pour vol, & qui avoit été souvent fort molesté desdits maux.* On leur accorda leur demande; & cette opération, qui est, je crois, la premiere qu'on ait faite pour la pierre, se fit publiquement dans le cimetiere de l'église Saint-Severin. *Après qu'on eut examiné & travaillé*, ajoute la Chronique, *on remit les entrailles dans le corps dudit* Franc-Archer, *qui fut recousu, & par l'ordonnance du Roi, très-bien pansé ; & tellement, qu'en quinze jours il fut guéri, & eut remission de ses crimes sans dépens, & il lui fut même donné de l'argent.* *Chroniq. de Louis XI p. 213.*

Le cours des événemens de la vie est quelquefois bien singulier : il falloit que ce misérable, pour être guéri de la pierre, fût condamné à être pendu; mais croira-t-on que dans ces temps-là, s'il l'avoit été, son cadavre seroit devenu comme

Digitized by Google

un dépôt précieux de la mort, auquel les Chirurgiens n'auroient pas osé toucher ? La dissection du corps humain passoit encore pour un sacrilége au commencement du régne de François I, & l'Empereur Charles-Quint fit consulter les Théologiens de Salamanque, pour savoir si l'on pouvoit en conscience disséquer un corps afin d'en connoître la structure.

Sur la porte de l'amphitéâtre anatomique de Toulouse, on lit ce vers :

Hic locus est ubi mors gaudet succurrere vitæ.

Ici la mort se plaît à secourir la vie.

Je ne risquerai pas de traduire l'inscription qui est sur la porte de l'amphitéâtre anatomique de Paris :

CONSILIOQUE MANUQUE.

Je me trouverois entre deux écueils. Je fâcherois, ou la Faculté de Médecine, ou l'Académie de Chirurgie.

Digitized by Google

RUE DU TEMPLE.

Les *Templiers* furent ainſi nommés, parce que Baudouin II, Roi de Jéruſalem, leur donna une maiſon proche du temple de Salomon. Leur Ordre ne ſubſiſta pas deux cent ans. Il commença en 1118, & fut aboli en 1312. Villani, & la plûpart des hiſtoriens, aſſurent qu'un Templier, Prieur de Montfaucon près de Toulouſe, & un Florentin, nommé *Noffodei*, qui furent leurs délateurs, étoient deux ſcélérats que le grand Maître avoit condamnés pour crime d'héréſie, & attendu la vie honteuſe qu'ils menoient, à finir leurs jours en priſon. Ces deux miſérables firent dire à Enguérand de Marigni, Surintendant des Finances, que ſi l'on vouloit leur promettre la liberté, & leur aſſurer de quoi vivre, ils découvriroient des ſecrets *dont le Roi pourroit tirer plus d'utilité que de la conquête d'un Royaume.* Ce fut ſur les dépoſitions de ces deux hommes que les Templiers, qui ſe trouverent en France, furent tous arrêtés à jour marqué, le 13 d'octobre 1307. Guillaume de Nogaret,

Digitized by Google

si connu par la violence de son caractere, & frere Imbert, Dominicain, confesseur du Roi, & revêtu du titre d'Inquisiteur, se chargerent de donner à la poursuite de cette affaire toute l'activité possible. On fit des informations de tout côté, & bientôt on n'entendit plus parler que de chaînes, de cachots, de bourreaux & de buchers. On attaqua jusqu'aux morts; leurs ossemens furent déterrés, brûlés, & leurs cendres jettées aux vents. On accordoit la vie & des pensions à ceux qui se reconnoissoient volontairement coupables: on livroit les autres aux tortures. Plusieurs qui n'auroient pas craint la mort, épouvantés par l'appareil des tourmens, convinrent de tout ce qu'on leur disoit d'avouer. Il y en eut aussi un grand nombre dont la constance ne put être ébranlée, ni par les promesses, ni par les supplices. On en brûla cinquante-quatre derriere l'Abbaye Saint-Antoine, qui, tous au milieu des flammes, protesterent de leur innocence jusqu'au dernier soupir. Le grand Maître, Jacques de Molai, qui avoit été parrain d'un des enfans du Roi; Guy, Commandeur d'Aquitaine, fils de Ro-

Nangii continuat.

Digitized by Google

bert II & de Mahaut d'Auvergne, & frere du Dauphin d'Auvergne ; Hugues de Peralde, grand Prieur de France ; & un autre dont on ignore le nom, après avoir été conduits à Poitiers devant le Pape, furent ramenés à Paris pour y faire une confeſſion publique de la corruption générale de leur Ordre. Ils en étoient les principaux Officiers ; & comme Philippe le bel n'ignoroit pas qu'on diſoit hautement que les richeſſes immenſes que les Templiers avoient apportées de l'orient, & dont il vouloit s'emparer, étoient la véritable cauſe de la perſécution qu'ils eſſuyoient, il eſpéroit que cette cérémonie en impoſeroit au peuple, & calmeroit les eſprits effrayés par tant & de ſi terribles exécutions dans la capitale & dans les provinces. On les fit monter tous les quatre ſur un échafaud dreſſé devant l'Egliſe de Notre-Dame ; on lut la ſentence qui modéroit leur peine à une priſon perpétuelle. Un des Légats fit enſuite un long diſcours, où il détailla toutes les abominations & les impiétés dont les Templiers avoient été convaincus, diſoit-il, par leur propre aveu ; & afin

Digitized by Google

qu'aucun des spectateurs n'en put douter, il somma le grand Maître de parler, & de renouveller publiquement la confession qu'il en avoit fait à Poitiers. *Oui, je vais parler*, dit cet infortuné vieillard, en secouant ses chaînes & s'avançant jusqu'au bord de l'échafaud, *je n'ai que trop long-temps trahi la vérité. Daigne m'écouter, daigne recevoir, ô mon Dieu, le serment que je fais! & puisse-t-il me servir quand je comparoîtrai devant ton tribunal! Je jure que tout ce qu'on vient de dire des Templiers est faux; que ce fut toujours un Ordre zélé pour la foi, charitable, juste, orthodoxe, & que si j'ai eu la foiblesse de parler différemment, à la sollicitation du Pape & du Roi, & pour suspendre les horribles tortures qu'on me faisoit souffrir, Je m'en repens. Je vois*, ajouta-t-il, *que j'irrite nos bourreaux, & que le bucher va s'allumer. Je me soumets à tous les tourmens qu'on m'apprête, & reconnois, ô mon Dieu! qu'il n'en est point qui puisse expier l'offense que j'ai faite à mes freres, à la vérité & à la Religion.* Le Légat extrêmement déconcerté, fit remener en prison le grand

Histoire de Paris l. 11.

Digitized by Google

Maître & le frere du Dauphin d'Auvergne, qui s'étoit auſſi rétracté. Le ſoir même ils furent tous les deux brûlés vifs, & à petit feu, dans l'endroit où eſt aujourd'hui la ſtatue de Henri IV. Leur fermeté ne ſe démentit point; ils invoquoient Jeſus-Chriſt, & le prioient de ſoutenir leur courage. Le peuple, conſterné & fondant en larmes, ſe jetta ſur leurs cendres & les emporta comme de précieuſes reliques. Les deux Commandeurs, qui n'avoient pas eu la force de ſe rétracter, furent traités avec douceur. Mezeray rapporte que le grand Maître ajourna le Pape à comparoître devant le tribunal de Dieu dans quarante jours, & le Roi dans un an. Si cet ajournement eſt vrai, ce fut une prophétie que l'événement vérifia. A l'égard des deux ſcélérats qui occaſionnerent toute cette procédure, le premier périt dans une mauvaiſe affaire; & l'autre, *Noffadei*, fut pendu pour quelques nouveaux crimes.

Hiſtoire de France. Choiſi Hiſt. Eccléſiaſt.

Voici les abominations qu'on imputoit aux Templiers : qu'à leur réception dans l'ordre, on les conduiſoit dans une chambre obſcure, où ils renioient

Proceſſus contra Templarios. Dupuy.

Jesus-Christ & crachoient trois fois sur le Crucifix : que celui qui étoit reçu baisoit celui qui le recevoit à la bouche, ensuite *in fine spinæ dorsi & in virgâ virili ;* qu'ils adoroient une tête de bois doré, qui avoit une grande barbe, & qu'on ne montroit qu'aux chapitres généraux : qu'on leur recommandoit d'être chastes avec les femmes, mais très-complaisans avec les freres *dès qu'ils en étoient requis ;* que s'il arrivoit que d'un Templier & d'une pucelle il naquit un garçon, ils s'assembloient, se rangeoient en rond, se le jettoient les uns aux autres jusqu'à ce qu'il fût mort, *postea igni torrebant eum, exque eliquatâ indè pinguedine simulacrum decoris gratiâ unguebant ;* qu'en Languedoc, trois Commandeurs mis à la torture, avoient avoué qu'ils avoient assisté à plusieurs chapitres provinciaux de l'ordre ; que dans un de ces chapitres tenu à Montpellier, & de nuit suivant l'usage, on avoit exposé *une tête*, qu'aussi-tôt le diable avoit apparu sous la figure d'un chat ; que ce chat, tandis qu'on l'adoroit, avoit parlé & répondu avec bonté aux uns & aux autres ;

Robert Gaguin l. 7. p. 122.

Hist. générale de Languedoc ann. 1307.

Digitized by Google

qu'ensuite plusieurs démons avoient aussi apparu sous des formes de femmes, & que *chacun* des freres avoit eu sa *chacune*. *Defensio Templar. Dupuy.*

Frere Pierre de Boulogne, Procureur Général de l'ordre, représenta dans différentes requêtes, qu'il n'étoit pas vraisemblable que des hommes, sur-tout n'y étant poussés par aucun motif d'intérêt, renonçassent à la religion où ils étoient nés, pour croire à une idole, & qu'aucun de ceux qui s'étoient présentés pour entrer dans l'ordre, n'eût eu horreur de ces abominables mysteres, & ne les eût révélés; que le Roi par ses lettres avoit promis la liberté, la vie & des pensions aux Templiers qui se reconnoîtroient volontairement coupables, & qu'on avoit livré aux plus cruelles tortures, ceux qu'on n'avoit pu séduire par des promesses, ou effrayer par des menaces; qu'il étoit prouvé que plusieurs Templiers étant tombés malades dans les prisons, avoient protesté en mourant, avec toutes les marques du repentir le plus vif & le plus sincere, que les déclarations qu'on avoit exigées d'eux étoient fausses, & qu'ils ne les avoient

Digitized by Google

faites que pour se délivrer des horribles tourmens qu'on leur faisoit souffrir ; qu'on n'avoit point confronté les témoins aux accusés, & qu'enfin aucun des Templiers qu'on avoit arrêtés dans les autres Royaumes de la chrétienté, n'avoit déposé rien de semblable aux abominations qu'on leur imputoit en France, où leur perte avoit été résolue & préparée par tous les moyens que peuvent employer la force & la séduction.

Ex secundâ vitâ Clementis V p. 37.

Les Archevêques de Sens, de Rheims & de Rouen, loin d'avoir égard à ces remontrances, firent décider dans les conciles de leurs Provinces qu'on traiteroit comme relaps, & comme ayant renoncé à Jesus-Christ, les Templiers qui se rétracteroient de ce qu'ils auroient déclarés à la question ; & quelques jours après, conformément à cette barbare & singuliere jurisprudence, on en brûla cinquante-neuf dans l'endroit où est aujourd'hui l'Hôtel des Mousquetaires noirs. Le récit de l'Evêque de Lodève, historien contemporain, nous représente ces infortunés, dévorés par les flammes, attachant les yeux au ciel pour y puiser les forces qui leur avoient

Chronic. de Montfort. Duchesne t. 5.

Digitized by Google

manqué dans les tortures, & demandant à Dieu de ne pas permettre qu'ils trahissent une seconde fois la vérité en s'accusant & en accusant leurs freres de crimes qu'ils n'avoient pas commis.

Dans le concile général de Vienne en Dauphiné, composé de plus de trois cent Archevêques, Evêques & Docteurs, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, d'Espagne & de France, tous (excepté un Prélat Italien & les Archevêques de Sens, de Rheims & de Rouen) représenterent qu'il seroit contre l'équité naturelle de supprimer l'ordre des Templiers avant que de les avoir entendus dans leurs défenses & sur les récusations de témoins, & sans les avoir confrontés à leurs accusateurs, comme ils l'avoient demandé dans toutes leurs requêtes. Le Pape étonné de cette opposition générale à ses intentions, s'écria *que si l'on ne pouvoit pas, par le défaut de quelques formalités, prononcer *juridiquement contre eux, la plénitude de sa puissance Pontificale suppléeroit à tout, & qu'il les condamneroit par voie d'expédient, plutôt que de fâcher son cher fils le Roi de France.* En effet,

Fleuri Hist. Ecclesiast.

* *Viâ justitiæ.*

Gutthleri Hist. Templariorum, num. 141.

Digitized by Google

quelques mois après, dans un consistoire secret de Cardinaux & d'Evêques *que la complaisance*, dit Verot, *ramena à son avis*, il cassa & annulla l'ordre des Templiers : la sentence portoit que n'ayant pu les juger selon les formes de droit, il les condamnoit d'autorité apostolique & par provision.

Rapin de Thoiras.

Il est certain qu'ils s'étoient livrés au faste, au luxe, à une vie molle & voluptueuse : que leur valeur, leur naissance, la gloire dont ils s'étoient couverts dans tant de combats, & d'immenses revenus, leur inspiroient un orgueil, un ton d'indépendance qui n'avoient pu que déplaire infiniment à tous les souverains : qu'à l'occasion de leurs priviléges & de leurs possessions, ils avoient eu des démêlés très-vifs avec la plûpart des Evêques : que leurs railleries continuelles sur la fainéantise & les fraudes pieuses des moines, leur avoient attiré de dangereux ennemis, & qu'enfin Philippe le Bel les accusoit d'avoir envoyé des secours d'argent à Boniface VIII pendant ses différens avec ce Pape, & de tenir en toute occasion des discours séditieux sur sa conduite & sur celle de ses deux favoris,

Processus contra Templar. Dupuy *pag.* 130.

Digitized by Google

Enguerrand de Marigni, Surintendant des finances, & Etienne Barbette, Prévôt de Paris & maître des monnoyes.

Marigni étoit de ces hommes qui se qualifient Ministres d'un Etat & qui n'en sont que les tyrans, sous l'autorité d'un maître dont ils corrompent l'équité naturelle en flattant toutes ses passions. Ne pouvant plus imaginer de nouveaux impôts, il avoit eu recours à la plus pernicieuse des ressources, l'affoiblissement & le haussement des monnoyes. Les changemens qu'il y fit, devinrent si fréquens, & furent portés à un tel excès, que la populace de Paris se souleva, pilla la maison d'Etienne Barbette, maltraita dans les marchés les pourvoyeurs du Roi, l'investit lui-même dans le temple où il logeoit alors, & empêcha pendant trois jours qu'on n'y portât des vivres. Barbette & Marigni accusèrent les Juifs & les Templiers d'avoir fomenté cette sédition. Jamais Prince ne fut plus fier que Philippe le Bel, & sa fierté le rendoit implacable dans sa haine; d'ailleurs il étoit avide, dépensier, toujours pressé d'argent, & par conséquent obligé de se faire souvent illusion sur les

Histoire de Paris.

Histoire de l'Eglise. Dupin. XIV. siecle.

Digitized by Google

moyens que ſes Miniſtres employoient pour en trouver ; il ne leur fut pas difficile de lui faire adopter le projet d'une vengeance qui pourroit faire entrer dans ſes coffres la dépouille des Juifs & une partie des richeſſes que les Templiers avoient apportées de l'Orient. Bien-tôt le bruit ſe répandit dans Paris que les Juifs avoient outragé une hoſtie, profané des vaſes ſacrés & crucifié des enfans le jour du vendredi-ſaint ; le peuple qui aime à croire tout ce qui peut exciter ſa fureur, ne tarda pas à crier qu'il falloit exterminer ces ennemis du nom chrétien ; le miniſtere les fit tous arrêter dans un même jour, 22 juillet 1306 ; leurs biens furent confiſqués ; on ne laiſſa à chacun que ce qu'il lui falloit pour le conduire hors du Royaume. L'année ſuivante, on arrêta de la même maniere tous les Templiers qui ſe trouverent en France, & le terrible tribunal qu'on érigea contr'eux dans chaque province, fut compoſé d'Evêques & de moines : l'Archevêque de Sens, frere d'Enguerrand de Marigni, préſidoit à celui de Paris.

Fleuri. Hiſt. Eccléſiaſt.

Clement V occupoit la chaire de

Digitized by Google

Saint-Pierre : presque tous les historiens, entr'autres Saint-Antonin, Archevêque de Florence, Villani & le continuateur de Nangis, disent *que ce Pape faisoit un honteux trafic des choses sacrées.... qu'à sa cour on vendoit publiquement les bénéfices.... qu'allant de Lyon à Bordeaux, il avoit pillé sur son passage tous les monasteres & toutes les églises.... qu'il avoit établi le S. Siége en France pour ne pas se séparer de la Comtesse de Perigord, fille du Comte de Foix, dont il étoit éperdument amoureux... que Philippe le Bel lui ayant offert de le faire élire Pape à six conditions, il avoit juré sur le saint Sacrement de les exécuter toutes, & que l'extinction de l'ordre des Templiers, en étoit une.* Ainsi, lorsqu'il apprit que ce Prince les avoit fait arrêter, s'il marqua de la surprise & de la colere; s'il écrivit des lettres pleines d'amertume, ce ne fut, selon quelques Auteurs, que pour ne pas paroître avoir abandonné les droits du Saint Siége. Il est certain qu'il ne tarda pas à s'appaiser : *ce très-cher fils*, dit-il dans une de ses bulles en parlant de Philippe le Bel, *n'a point fait arrêter les Templiers* * *par un motif d'avarice, mais*

Fleuri Hist. Eccléſiast.

Nangi continuat. ann. 1305.

Villani.

Choiſi Hist. Eccléſiast.

Fleuri ibid.

* *Non Typo. avaricia.*

par un véritable zele pour la religion ; il eſt très-éloigné de vouloir s'approprier la moindre petite partie de leurs biens.... nous en avons interrogé nous-mêmes ſoixante & douze, ajoute-t-il, *qui tous ont confeſſé les abominations qu'on impute à leur ordre... le grand maître en a fait auſſi l'aveu à Chinon devant nos Commiſſaires, les Cardinaux Berenger de Fredole, Etienne de Suiſi (a) & Landolphe de Brancaccio.* Le grand Maître, comme preſque

---

(*a*) Il étoit de la plus baſſe naiſſance. Il prit le nom de *Suiſi* du village de *Suiſi* où il étoit né, à deux lieues de Laon. Il fut élevé par charité dans l'Abbaye de Saint Jean de Laon, d'où il vint achever ſes études dans l'Univerſité de Paris. Une certaine éloquence naturelle, jointe à un caractere ſouple, inſinuant & flatteur, lui acquit des protecteurs, & lui fraya le chemin à la fortune. Philippe le bel le fit Garde des Sceaux. Clément V le fit Cardinal. Il mourut en 1311, avec la réputation d'un homme *qui, toute ſa vie, s'étoit dévoué aux grands & à ſervir leurs paſſions.* Tel étoit un des trois Commiſſaires nommés pour juger les Templiers.

Digitized by Google

toute la nobleſſe de ce temps-là, ne ſavoit ni lire ni écrire : lorſqu'on lui lut à Paris cette dépoſition qu'il devoit avoir faite à Chinon, il parut très-étonné, fit deux fois le ſigne de la croix & s'écria, *ſi ces trois Commiſſaires étoient d'une autre qualité, je ſais ce que je leur propoſerois :* on lui répondit que des Cardinaux ne recevoient pas de gages de bataille : *eh bien*, répliqua-t-il, *je prie donc Dieu qu'on leur fende le ventre, comme le fendent les Tartares & les Sarrazins aux menteurs & aux fauſſaires.* Verot dit que pour charger davantage le grand Maître & pour le rendre plus criminel, le greffier avoit apparemment ajouté à ſa dépoſition des circonſtances aggravantes. Cela ne juſtifie pas les Commiſſaires : un Juge doit-il ſouſcrire un interrogatoire ſans l'avoir lû ?

Proceſſus contrà templor. p. 131.

Choiſi Hiſt. Eccleſ.

Sur les lettres & les inſtances du Pape, on avoit arrêté les Templiers dans tous les Etats de la chrétienté : il n'y en eut de condamnés à mort qu'en France & dans le Comté de Provence, qui appartenoit alors au Roi de Naples & de Sicile. Le concile de Vienne, après la ſuppreſſion générale de l'ordre, avoit diſpoſé de

Digitized by Google

* Les Chevaliers de Malthe.

leurs biens en faveur des * Chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem; mais Philippe le Bel ne consentit à s'en désaisir qu'à condition qu'on lui payeroit préalablement deux cent mille livres pour les frais de la procédure ; c'étoit une somme immense dans ces temps-là ; cependant Louis Hutin, son successeur, crut devoir demander soixante-mille livres de plus, & enfin on convint qu'il auroit les deux tiers de l'argent des Templiers, les meubles de leurs maisons, les ornemens de leurs églises, & tous les fruits & revenus de leurs terres, depuis le 13 d'octobre 1307, jusqu'à l'année 1314. Rapin de Toiras dit *que le Roi d'Angleterre*, Edouard II, *dans l'espérance de profiter de leurs biens, fit tenir à Londres un synode national où ils furent condamnés ; mais qu'on ne les traita point avec autant de rigueur, qu'en France, & que l'on se contenta de les disperser dans des monasteres pour y faire pénitence, avec une pension modique prise sur leurs revenus.* L'Abbé de Choisi prétend que les Seigneurs Anglois s'emparerent de tous les biens des Templiers, en disant *que leurs ancêtres les avoient donnés aux*

Reg. du Trésor.

Hist. Eccléf.

Digitized by Google

Templiers & non pas aux Hoſpitaliers, & que puiſqu'il n'y avoit plus de Templiers, il étoit juſte que ces biens revinſſent à leurs anciens maîtres. Le Roi de Caſtille les unit à ſon domaine; le Roi de Portugal les donna à l'ordre de Chriſt qu'il inſtitua, & le Roi d'Arragon s'appropria dix-ſept forteresſes qu'ils poſſédoient dans le Royaume de Valence. Le Pape (*a*) eut ſa bonne part dans cette

(*a*) Dans l'hiſtoire du regne de Philippe le bel, l'Abbé Velli ſoutient que Clément V ne profita point de la dépouille des Templiers, & que *Dupuy*, que l'on cite, a été incapable de dire que ce Pape en ait profité. Voici les propres termes de *Dupuy* : *Ces Lettres furent exécutées, & les Templiers comdamnés à mort & exécutés, & leurs biens meubles confiſqués au profit du Comte de Provence, qui en fit part au Pape, & les immeubles furent conſervés aux Hoſpitaliers.* Hiſt. de la condamnation des Templiers, prem. vol. pag. 57.

La premiere édition de ces Eſſais hiſtoriques avoit paru cinq ans avant cette hiſtoire de l'Abbé Velli. J'y avois cité *Dupuy*, ainſi c'eſt m'accuſer d'une calomnie.

Digitized by Google

riche dépouille, sur-tout dans les Etats de Charles II, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence & de Forcalquier; il partagea avec ce Prince l'argent & tous les effets mobiliers de ces infortunés.

Enguerrand de Marigni, que le Pere Daniel nous représente comme un ministre d'un grand mérite, avoit pillé les finances, accablé le peuple d'impôts, & ruiné plusieurs particuliers par des vexations inouies; il étoit sans foi, sans pitié, & le plus vain & le plus insolent de tous les hommes; il osa dire, en plein conseil, au Comte de Valois, frere de Philippe le Bel, *c'est vous qui avez menti.* La veille de l'Ascension 1315, avant le point du jour, comme c'étoit alors la coûtume, il fut pendu au gibet qu'il avoit fait lui-même dresser à Montfaucon quelques années auparavant, & *comme maître du logis*, dit Mezeray *il eut l'honneur d'être mis au haut bout au-dessus de tous les autres voleurs.* Dix ans après, le Comte de Valois, aussi malade d'esprit que de corps, fit faire des aumônes, & ceux qui les distribuoient, disoient de sa part à chaque pauvre;

Digitized by Google

priez Dieu pour M. de Marigni & pour M. de Valois. Le confeſſeur de ce Prince, ſollicité ſecretement par l'Evêque de Beauvais & l'Archevêque de Sens, freres de Marigni, avoit allarmé ſa conſcience ſur la condamnation de ce miniſtre dont le procès, il eſt vrai, n'avoit pas été inſtruit ſelon toutes les formalités requiſes.

On avoit élevé à Marigni une ſtatue ſur les degrés du palais auprès de celle de Philippe le Bel : elle fut abattue ; j'ai eu la curioſité d'aller la voir dans une petite cour de la priſon de la conciergerie où elle eſt ſans piedeſtal, & appuyée contre le mur ; elle m'a paru d'une bonne attitude ; la taille en eſt courte & aſſez fournie ; le viſage eſt riant & agréable ; l'habillement deſcend au-deſſous des genoux ; elle a ſur la tête une eſpece de chaperon dont la pointe, qui n'eſt pas rejettée en arriere, mais entortillée, revient ſur l'oreille gauche ; on remarque ſur l'habit un baudrier brodé auquel l'épée eſt attachée.

Digitized by Google

VIEILLE RUE DU TEMPLE.

Dans cette rue, le 23 de novembre 1407, environ les sept heures & demie du soir, vis-à-vis d'une maison qu'on appelloit alors l'image Notre-Dame, & qui joint le Couvent des Religieuses Hospitalieres de Saint-Gervais, le Duc d'Orléans, frere unique du Roi Charles VI, n'ayant avec lui que deux Ecuyers *montés sur un même cheval*, un (*a*) Page, & trois valets-de-pied qui marchoient devant pour l'éclairer, fut investi par dix-huit hommes armés; à la tête desquels étoit un gentilhomme de Normandie, nommé Raoul d'Ocquetonville: ce scélérat, d'un coup de hache-d'armes, lui coupa la main dont il tenoit la bride de sa mule, & de deux autres coups lui fendit la tête. On prétend que le lendemain le corps de ce Prince, qu'on avoit porté dans l'église des Blancs-Manteaux, jetta du sang (*b*) lorsque le Duc de

(*a*) Ce Page, nommé Jacob de Merre, voulut le couvrir de son corps, & fut tué sur lui.

(*b*) Il y a de la sympathie & de l'antipathie.

Bourgogne,

Digitized by Google

urgogne, qu'on ne connoiſſoit point
core pour l'auteur de cet aſſaſſinat, &

---

me entre les êtres purement matériels. Le
g accoutumé, dit-on, à s'agiter violemment
a vue d'un homme qu'on hait avec fureur,
rt contracter une antipathie aſſez forte pour
e, à l'approche de cet homme, il s'agite
core un peu, quoique glacé par la mort.

„ Il eſt conſtant, dit Mezeray, que Ri- *T. 2 p. 1271*
chard *cœur de lion* étant venu à Chinon
pour célébrer les funérailles de Henri II ſon
pere, le corps de ce malheureux pere privé
de vie, & n'ayant plus la parole pour repro-
cher à ce fils ſon ingratitude & tous les cha-
grins qu'il en avoit eſſuyés, lança contre lui
du ſang en abondance par le nez & par la
bouche, comme s'il ſe fut efforcé de lui
dire, *ſoule-toi de ce ſang dont tu paroiſſois*
altéré. „

M. de Thou rapporte que Garcias Médicis *Liv. 22.*
ant poignardé ſon frere, Coſme, grand
uc de Florence, leur pere, fit approcher Gar-
as du corps du mort, dont les plaies jetterent
l'inſtant du ſang.

Il ſort avec agitation une grande abondance *Vallemont.*
corpuſcules du corps d'un homme qui fait *Baguette divinatoire.*

qui vouloit faire bonne contenance, ſe préſenta pour lui donner l'eau bénite.

Ce Louis I, Duc d'Orléans, joignoit à beaucoup d'eſprit la figure la plus ſéduiſante; *c'étoit un grand débaucheur de Da-*

---

des efforts pour ſe défendre; elles s'attachent au meurtrier & à ſes vêtemens. Lorſqu'il approche de celui qu'il a tué, elles ſont attirées vers leur ſource naturelle : c'eſt leur aiman; elles entrent dans les plaies, & donnent aſſez de mouvement au ſang pour en faire couler quelques gouttes.

Becmant. diſſertat. de prod. ſanguinis,

L'épreuve, ou *le jugement de Dieu par le cercueil*, a été long-temps en uſage en Allemagne. Lorſqu'un aſſaſſin, malgré les informations, reſtoit inconnu, on dépouilloit entiérement le corps de l'aſſaſſiné, on le mettoit ſur un cercueil, & tous ceux qui étoient ſoupçonnés d'avoir eu part à l'aſſaſſinat, étoient obligés de le toucher. Si l'on remarquoit quelque mouvement, quelque changement dans les yeux, la bouche, les pieds, les mains, ou quelqu'autre partie de ce corps, ſi la plaie ſaignoit, celui qui le touchoit dans l'inſtant de ce mouvement extraordinaire étoit regardé comme coupable.

Digitized by Google

mes de la Cour & des plus grandes, dit Brantome : *un matin en ayant une couchée avec lui dont le mari vint par hazard pour lui donner le bon jour, il cacha la tête de cette Dame, & lui découvrit tout le corps, la faisant voir & toucher nue à ce mari à son bel aise, avec défenses sous peine de la vie, d'ôter le linge du visage... & le bon fut, que le mari étant la nuit d'après couché avec sa femme, lui dit que M. d'Orléans lui avoit fait voir la plus belle femme nue qu'il eût jamais vue ; mais quant au visage, qu'il n'en savoit que dire, ayant toujours été caché sous le linge.* Cette Dame s'appelloit Mariette d'Anghien, & son mari le Sire de Canni de Varennes : *de ce petit commerce*, ajoute Brantome, *sortit ce brave & vaillant bâtard d'Orléans, Comte de Dunois, le soutien de la France & le fléau des Anglois.* Dames galantes.

La plûpart des historiens font entendre que tandis que la fille d'un marchand de chevaux, très-gaie & très-jolie ; tenoit auprès de Charles VI, la place de la Reine à l'hôtel Saint-Paul, le Duc d'Orléans tâchoit de désennuyer cette Princesse à l'hôtel Barbette : il venoit de souper avec

Digitized by Google

elle lorsqu'il fut assassiné. Le bruit couroit aussi que dans un bal masqué, derriere une tapisserie, la Duchesse, de Bourgogne ne lui avoit pas été cruelle; qu'il avoit entrepris de s'en faire aimer, en partie par haine contre son mari, & qu'il eut l'indiscrétion de chanter devant lui, dans un souper, une chanson qu'il avoit faite pour cette Princesse, & où elle étoit désignée *par la beauté de ses cheveux noirs.* La chronique ajoute qu'il avoit un cabinet où étoient les portraits de toutes les Dames dont il avoit eu les faveurs, & que le Duc de Bourgogne ayant sû que le portrait de sa femme y étoit, résolut de se venger par cet infame & lâche assassinat.

Ce Duc de Bourgogne étoit fils de Philippe de France qui fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, & emmené à Londres avec le Roi Jean son pere. Un jour que le Roi Jean & le Roi d'Angleterre soupoient ensemble, Philippe donna un soufflet au Maître-d'hôtel en lui disant, *où as-tu appris à servir le Roi Anglais avant le Roi de France, lorsqu'ils sont à la même table? Vraiment, mon cousin*, lui dit Edouard sans se fâcher,

Digitized by Google

vous êtes Philippe le hardi. Le courage avec lequel ce jeune Prince avoit combattu à la bataille de Poitiers, n'ayant que quatorze ans, lui avoit mérité ce surnom de *hardi*; mais je ne conçois pas pourquoi l'on donna le surnom de Jean *sans peur* au Duc de Bourgogne son fils, dont le cœur inaccessible aux remords, étoit sans cesse agité par la crainte qu'on attentât sur sa vie. Après l'assassinat du Duc d'Orléans, il fit bâtir, à son * hôtel de Bourgogne, une tour, & dans cette tour une chambre sans fenêtres, & dont la porte étoit très-basse; il la fermoit le soir & l'ouvroit le matin avec toutes les précautions que la frayeur inspire aux scélérats. Il ne se familiarisoit qu'avec les Bouchers; le Bourreau (*a*)

* L'hôtel de la comédie Italienne en fait partie.

Monstrelet.

Choisi Hist.

(*a*) Il se nommoit *Capeluche*, & fut condamné à mort pour plusieurs crimes. Etant sur l'échafaud, & voyant que celui qui devoit lui couper le cou s'y prenoit mal, il se fit délier, arrangea lui-même le billot, regarda *si le coutelas étoit bien tranchant, tout comme s'il eût voulu*, dit le Journal, *faire ledit office à un autre.* Ensuite il cria merci à Dieu, & fut décollé par son valet.

Journal de Paris 22 Août 1418.

Digitized by Google

étoit un de ses courtisans, alloit à son lever & lui touchoit dans la main. Les massacres que cet indigne Prince fit commettre dans Paris, ses trahisons envers la France, & ses liaisons avec l'Anglais, rendront à jamais sa mémoire exécrable.

RUE THIBAUTODE'.

Agnés du Rochier, âgée de dix-huit ans, très-jolie & fille unique d'un riche marchand de cette rue qui lui avoit laissé beaucoup de bien, se fit *Récluse* à la Paroisse de Sainte Oportune, le 5 d'octobre 1403. On appelloit *Récluses* des filles, ou des veuves, qui se faisoient bâtir une petite chambre joignant le mur de quelque Eglise. La cérémonie de leur *Réclusion* se faisoit avec grand appareil; l'Eglise étoit tapissée; l'Evêque célébroit la Messe pontificalement, prêchoit & alloit ensuite lui-même sceller la porte de la petite chambre, après l'avoir bien aspergée d'eau bénite; on n'y laissoit qu'une petite fenêtre par où la *pieuse solitaire* entendoit l'Office Divin & recevoit les choses nécessaires à la vie. Agnés du Rochier mourut à l'âge de quatre-

Digitized by Google

vingt-dix-huit ans; elle étoit née riche; elle auroit pu, en visitant les prisonniers & les pauvres malades, contribuer pendant quatre-vingts ans au soulagement de bien de malheureux: elle voulut gagner le Ciel sans sortir de sa chambre.

RUE S. THOMAS DU LOUVRE.

Vers le milieu de cette rue, cette maison bâtie de pierres & de briques qui appartient aujourd'hui à M. Artaud, étoit, il y a cent ans, l'hôtel de Rambouillet, tant célébré par Mlle. de Scuderi & les autres beaux esprits de ce temps-là. L'hôtel de Longueville étoit l'hôtel de Chevreuse, le berceau de la fronde & de la politique de ce fameux Cardinal de Retz qui eut toutes les grandes qualités qu'il voulut avoir, & qui ne voulut point avoir celles d'un Evêque, d'un Citoyen & d'un honnête homme.

Digitized by Google

RUE TIRE-BOUDIN.

Anciennement Tire-V.

Marie Stuard femme de François II, passant par cette rue, en demanda le nom; il n'étoit pas honnête à prononcer; on en changea la derniere syllabe, & ce changement a subsisté. De toutes les rues affectées aux femmes publiques, cette rue, & la rue Brisemiche, étoient les mieux fournies. En 1387, le Prévôt de Paris rendit une Ordonnance qui chassoit ces sortes de femmes de la rue * Brisemiche, à la requête du Curé de Saint-Merri, attendu l'indécence de leur domicile si près d'une Eglise & d'un Chapitre. Des Bourgeois s'opposerent à l'exécution de cette Ordonnance, & entreprirent de maintenir les femmes publiques dans l'ancienne possession où elles étoient de cette rue. Le Parlement, par Arrêt du 21 Janvier 1388, admit l'opposition des Bourgeois, sauf à prononcer définitivement, le premier Lundi de Carême, sur les nouvelles raisons des parties. Quelque temps après, le Curé de

* Ou Baillehoë.

Histoire de Paris t. 2. l. 14 p. 705

Digitized by Google

Saint-Merri trouva le moyen de se venger d'un de ces Bourgeois, en le faisant condamner à faire amende honorable, un Dimanche, à la porte de la Paroisse, pour avoir mangé de la viande le Vendredi.

RUE TIRECHAPE.

La nuit du 20 Janvier 1608, cinq hommes qui amenoient des provisions aux halles, furent trouvés morts de froid au coin de cette rue. Pierre-Matthieu rapporte qu'il entendit dire à Henri IV, à son lever, *que sa moustache s'étoit gelée au lit, & auprès de la Reine* : c'étoit sa femme. L. 3. pag. 771.

RUE DE LA TIXERANDERIE.

Paul Scarron logeoit au second étage d'une maison au milieu de cette rue ; lui & sa femme (depuis Madame de Maintenon) n'avoient pour tout logement, que deux chambres sur le devant, séparées par l'escalier ; une cuisine sur la cour & un cabinet où couchoit un petit laquais. M. de Voltaire dit que Scarron, lorsqu'il se maria en 1651, logeoit.

Digitized by Google

dans la rue d'Enfer ; il y a quatre rues de ce nom dans Paris ; elles ne ſont point de la Paroiſſe S. Gervais ; Scarron avoit apparemment délogé ; il mourut âgé de cinquante-neuf ans, le premier Octobre 1660, & fut enterré à Saint Gervais, paroiſſe de cette rue de la Tixeranderie. Sa famille, originaire de Piémond, étoit ancienne dans le Parlement de Paris ; M. de Voltaire a raiſon de dire *que ce fut une fortune pour Mlle. d'Aubigné, d'épouſer cet homme, quoiqu'impotent, & qui n'avoit qu'un bien très-médiocre* ; mais l'expreſſion n'eſt pas juſte, lorſqu'il ajoute *qu'il étoit diſgracié de la nature*. Scarron avoit été bien fait & d'une figure aimable dans ſa jeuneſſe ; il n'étoit devenu impotent que des ſuites d'une débauche qu'il fit à l'âge de vingt-ſept ans.

Rues de la Grande & de la Petite

TRUANDERIE.

La petite place du *Puits-d'Amour*, ou de *l'Ariane*, eſt à la pointe d'un triangle que forment ces deux rues avec

Digitized by Google

celle de Mondétour. Ce puits fut ainſi nommé à l'occaſion de la fin malheureuſe d'une jeune fille qui s'y précipita & s'y noya, ſe voyant trompée & abandonnée par ſon amant; elle s'appelloit *Agnès Hellebic*, & ſon pere tenoit un rang aſſez conſidérable à la Cour de Philippe-Auguſte. Environ trois cent ans après, autre avanture à ce puits; un jeune homme, déſeſpéré par les rigueurs de ſa maîtreſſe, s'y jetta, mais avec tant de bonheur qu'il ne ſe bleſſa point, & qu'elle eut le temps de lui faire deſcendre une corde, en l'aſſurant que déſormais elle ne lui ſeroit plus cruelle. Il voulut marquer ſa reconnoiſſance envers ce puits, & le fit refaire à neuf. *T. 1 p. 184.* *Sauval* dit que de ſon temps on liſoit encore ſur la Mardelle, en lettre gothiques & mal gravées :

L'Amour m'a refait
En 525 * tout à fait. *POUR 1525.

L'Auteur des *Evenemens nocturnes*, prétend qu'un Miſſionnaire prêchant à Saint Jacques de l'Hôpital, s'éleva avec tant de force & de zele *contre les ren-*

Digitized by Google

dez-vous qu'on se donnoit tous les soirs à ce puits ; contre les chansons qu'on y chantoit ; contre les danses lascives qu'on y dansoit ; contre les sermens qu'on s'y faisoit comme sur un Autel, de s'aimer toujours, & contre tout ce qui s'ensuivoit, que les peres & meres, les dévots & les dévotes s'y transportoient à l'instant & le comblerent. Je doute de cette anecdote, attendu qu'il n'est guere vraisemblable que *Sauval*, qui étoit contemporain, ne l'eût rapportée : il dit seulement, *j'ai vu tirer de l'eau à ce puits ; je l'ai vu tari ; présentement il est comblé & à demi ruiné.*

Anciennement on appelloit *Tributs*, & par abréviation *Trus*, les impôts qu'on mettoit sur le peuple. *De ce mot* T. 1 p. 883. Trus, dit Pasquier, *vint celui de* Truander, *pour dire gourmander & fouler, parce que ceux qui sont destinés à exiger les tributs, sont ordinairement gens fâcheux, qui ont peu de pitié des pauvres sur lesquels ils exercent les mandemens du Roi.* Il y a toute apparence qu'on donna le nom de *Truanderie* aux rues où les bureaux de ces Fermiers & receveurs étoient établis.

Digitized by Google

RUE TROUSSE-VACHE (*a*).

Le Cardinal de Lorraine, revenant du Concile de Trente, voulut faire une espece d'entrée dans Paris, accompagné de plusieurs gens armés; le Maréchal de Montmorenci, alors Gouverneur de cette Capitale, lui envoya dire qu'il ne le souffriroit pas; le Cardinal répondit avec hauteur & continua sa marche; Montmorenci le rencontra vis-à-vis des Charniers des Innocens, fit main-basse sur son escorte, & son Eminence se sauva dans l'arriere-boutique d'un Marchand de cette rue, où elle resta cachée jusqu'à la nuit sous le lit d'une servante. *De Thou, l. 37.*

Ce même Cardinal étant à la tête du Conseil, sous le regne de François II, se trouva importuné du grand nombre d'Officiers estropiés, & de veuves d'Officiers tués, qui sollicitoient à la Cour quelques petites pensions pour

(*a*) Ainsi nommée d'une enseigne, *à la vache troussée*, c'est-à-dire à la queue relevée.

Digitized by Google

vivre, il fit publier à ſon de trompe, pour ſe délivrer, diſoit-il, *de ces mendiants*, que tous ceux qui étoient venus à Fontainebleau pour demander quelque choſe, euſſent à ſe retirer dans vingt-quatre heures, ſous peine d'être pendus à un gibet qu'il fit dreſſer devant le Château. Il mourut dans ſon lit.

Vie de François de Guiſe.

RUE DE VAUGIRARD.

Hiſtoire de Paris t. 19. num. 55.

Sous le regne de François I, le total des loyers de toutes les maiſons de Paris ne montoit qu'à la ſomme de trois cent douze mille livres. Aujourd'hui les Carmes déchauſſés, indépendamment du vaſte terrein qu'occupent leurs jardins & leur Couvent, jouiſſent de prés de cent mille livres de rente en loyers de maiſons qu'ils ont fait bâtir dans cette rue & dans les rues adjacentes. Ils n'ont commencé à prendre racine en France qu'en 1611, par une très-petite maiſon que leur donna un Bourgeois, nommé *Nicolas Vivian*. Il faut leur rendre juſtice; les richeſſes ne les énorgueilliſſent pas; ils continuent toujours d'envoyer des Freres quêter dans les maiſons.

Digitized by Google

M. Camus, Evêque de Bellay, prétend qu'un seul Ordre de Mendians coute à la Chrétienté *trente-quatre millions d'or*, en ne comptant que cent francs pour les habits & la nourriture de chaque Religieux, *enſorte*, dit-il, *que le Prince le plus tyran n'exige pas de ſon peuple, pour l'entretien de ſon luxe & de ſes armées, ce qu'en tirent les Mendians.... Vouloir vivre ſans travailler, c'eſt un vol continuel qu'on fait à la nation & aux véritables pauvres.* *L'Apocal. de Meliton.*

Pluſieurs célébres Docteurs ont ſoutenu que c'eſt une choſe contraire à la religion & au bon ſens, que de faire profeſſion de pauvreté; que Jeſus-Chriſt, quoiqu'il ait choiſi de vivre dans un état de pauvreté, ne l'a pourtant point affecté; qu'il n'a jamais demandé l'aumône ni fait profeſſion d'une pauvreté volontaire; qu'il n'a point enſeigné que les fideles duſſent faire profeſſion de mendier; qu'aucontraire il a poſé pour maxime que les hommes ne doivent jamais demander l'aumône par inclination & par choix, mais ſeulement quand ils y ſont contrains par la néceſſité.

Digitized by Google

Vivez du travail de vos mains ; employez à ce travail, utile à la ſociété, le temps que vous employez à tâcher de vous attirer des legs & des aumônes ; penſez qu'il eſt dit dans la Geneſe que Dieu mit l'homme dans le Paradis terreſtre pour y travailler & le garder : *Tulit ergo Dominus Deus hominem & poſuit eum in Paradiſo voluptatis, ut operaretur & cuſtodiret illum.*

RUE VERDELET.

Le Boucher étoit anciennement un ſurnom glorieux qu'on donnoit à un Général après une victoire, en reconnoiſſance du carnage qu'il avoit fait de trente ou quarante mille hommes. Jean de Montigni, Premier Préſident au Parlement, fut ſurnommé (*a*) *le Boulanger*, en reconnoiſſance des bleds qu'il fit venir à Paris pendant une famine,

(*a*) Sa famille quitta le nom de *Montigni* pour adopter un ſurnom ſi honorable. Il demeuroit au coin de cette rue & de la rue Plâtriere.

Digitized by Google

: qui conſerverent la vie à vingt-cinq
ı trente mille perſonnes. *Voilà de ces*
ſions, dit Mezeray, *dont je voudrois*
'on tachât d'éterniſer la mémoire par
s Médailles. Cet Hiſtorien, s'il avoit
cu de nos jours, auroit eu cette ſa-
faction; la Provence, en 1747, a
it frapper une Médaille pour laiſſer
la poſtérité un monument des obliga-
ons qu'elle avoit à M. Bouret.

:ttre écrite par Meſſieurs les Procu-
reurs du pays de Provence à M.
Bouret, Fermier-Général, le 12
Mai 1747.

MONSIEUR,

„ Nous ſommes très-mortifiés de vous
voir partir ſans vous avoir donné
quelque marque de notre vive re-
connoiſſance; il n'y a que les ſenti-
mens de nos cœurs qui puiſſent égaler
les ſervices que la Province a reçu
de vous, & tout ce que nous pour-

Digitized by Google

„ rons faire ſera toujours au-deſſous
„ de ce que nous vous devons. Nous
„ avons cru que le témoignage le plus
„ ſenſible que nous pourrions vous don-
„ ner de nos ſentimens, étoit de faire
„ graver une Médaille d'or où ſeront
„ d'un côté les armes de la Province
„ avec ces mots: COMITIA PROVINCIÆ,
& de l'autre, on lira: STEPHANO-MICHAELI BOURET QUOD JUSSU LODOVICI XV REGIS CHRISTIANISSIMI, ET OPE JOAN. BAP. DE MACHAULT GENERALIS ÆRARII MODERATORIS, PROVINCIAM MAXIMA REI FRUMENTARIÆ PENURIA LABORANTEM, PROVIDENTISSIME SUSTENTAVIT, HOC GRATI ANIMI MONUMENTUM PROCURATORES PROVINCIÆ DICANT, CONSECRANT. M. DCC. XLVII.
„ Cela a été ainſi délibéré dans une
„ de nos aſſemblées, & nous avons don-
„ né nos ordres à Paris pour faire frap-
„ per cette Médaille; il eſt fâcheux pour
„ nous que nous ne puiſſions pas vous
„ la préſenter avant votre départ; nous
„ comptons que, dès qu'elle ſera ache-
„ vée, vous voudrez bien la recevoir
„ comme une marque de la reconnoiſ-
„ ſance du Corps de la Province, &

Digitized by Google

, du reſpectueux attachement avec le-
, quel nous ſommes,

MONSIEUR,

Vos très-humbles & très-obéiſſans Serviteurs. LE MARQUIS DE PIERRE-FEU, JULIEN THOMASSIN, LA GARDE, MICHEL POMIERS, Conſuls & Aſſeſſeurs d'Aix, Procureurs du Pays.

RUE DE LA VERRERIE.

Les Ordonnances de Charlemagne, le S. Louis, de Charles IV, & de Charles V, contre les Jeux défendus, font mention des dez & du trictrac, & ne parlent point des Cartes: c'eſt une preuve qu'elles n'ont été connues que poſtérieurement à ces Ordonnances. Il paroît qu'elles furent inventées vers la fin du regne de Charles V, attendu qu'il en eſt fait mention dans la chronique de *petit Jehan de Saintré*, lorſqu'il étoit Page de ce Prince. Un Peintre qui demeuroit dans cette rue de la Verrerie, nommé

Digitized by Google

Jacquemin Gringonneur, en fut l'inventeur. On lit dans un compte de Charles Poupart, * Argentier de Charles VI, *donné cinquante-ſix ſols pariſis à Jacquemin Gringonneur, Peintre, pour trois jeux de cartes à or & à diverſes couleurs, de pluſieurs deviſes, pour porter devers ledit Seigneur Roi, pour ſon * ébattement.*

* Surintendant des Finances.

Regiſtre de la Chambre des Comptes

* Pendant les intervalles de ſa funeſte maladie.

On joue, dit M. de Crouſax, pour ſe débaraſſer de la converſation des ſots; il y a donc bien des ſots! Il y a auſſi bien des excommuniés! Le Concile de Mayence, tenu en 813, ſépare de la communion des Fideles, les Eccléſiaſtiques & les Laïques qui joueront aux jeux de haſard.

Conc. Mog. Can. 14.

L'avidité du gain nous a rendus plus polis que nos ancêtres; ils ne jouoient point ſur leur parole, & lorſqu'on n'avoit pas d'argent pour payer à la fin du jeu, on étoit obligé de donner des nantiſſemens pour la ſomme qu'on devoit. *En 1368, le Duc de Bourgogne*, dit le Laboureur, *ayant perdu ſoixante francs à la paume contre le Duc de Bourbon, Meſſire Guillaume de Lyon, & Meſſire Guy de la Trimouille, leur laiſſa, ſans*

Hiſtoire de Philippe de Bourgogne, t. 1 p. 94.

Digitized by Google

d'argent; ſa ceinture; laquelle il donna encore depuis engage au Comte d'Eu pour quatre-vingt francs par lui perdus au même jeu.

En 1676, on repréſenta ſur le Théâtre de l'Hôtel de Guenegaud, une Comédie de Thomas Corneille, en cinq actes, intitulée *le Triomphe des Dames*, qui n'a point été imprimée, & dont *le Ballet du Jeu de Piquet* étoit un des intermedes. Les quatre Valets parurent d'abord, avec leurs allebardes, pour faire faire place; enſuite les Rois arriverent ſucceſſivement, donnant la main aux Dames dont la queue étoit portée par quatre Eſclaves: le premier de ces Eſclaves repréſentoit la Paume; le ſecond, le Billard; le troiſieme, les dez; le quatrieme, le trictrac. Les Rois, les Dames & les Valets, après avoir formé, par leurs danſes, des tierces & des quatorzes; après s'être rangés, tous les noirs d'un côté & les rouges de l'autre, finirent par une contre-danſe où toutes les couleurs étoient mêlées confuſément & ſans ſuite. *Théâtre François, t. 11 p. 475.*

Je crois que cet intermede n'étoit pas nouveau, & qu'il n'étoit que l'eſquiſſe d'un grand Ballet exécuté à la Cour de

Digitized by Google

Charles VII, & sur lequel on eut l'idée du Jeu du Piquet, qui certainement ne fut imaginé que vers la fin du regne de ce Prince. Combien de personnes jouent tous les jours à ce jeu sans en connoître tout le profond mérite! Une dissertation que je crois du Pere Daniel, prouve qu'il est symbolique, allégorique, politique, historique, & qu'il renferme des maximes très-importantes sur la guerre & le gouvernement. *As* est un mot latin qui signifie *une piece de monnoie, du bien, des richesses.* Les *As* au piquet ont la primauté, même sur les Rois, pour marquer que l'argent est le nerf de la guerre, & que, lorsqu'un Roi n'en a pas, sa puissance est bien foible. Le *trefle*, herbe si commune dans les prairies, signifie qu'un Général ne doit jamais camper son armée en des lieux où le fourage peut lui manquer, & où il seroit difficile de le transporter. Les *piques* & les *carreaux* désignent les magasins d'armes, qui doivent être toujours bien fournis: les *carreaux* étoient des especes de fleches fortes & pesantes qu'on tiroit avec l'arbalete, & qu'on nommoit ainsi, parce que le fer en étoit quarré. Les *cœurs* repr

Mémoires pour l'hist. des Sciences & des beaux Arts. Ann. 1720.

Digitized by Google

ſentent le courage des chefs & des ſoldats. David, Alexandre, Ceſar & Charlemagne ſont à la tête des quatre quadrilles, ou couleurs de piquet, pour ſignifier que quelques nombreuſes & quelques braves que ſoient les troupes, elles ont beſoin de Généraux auſſi prudens que courageux & expérimentés.

Quand on ſe trouve dans une poſition facheuſe, dans un camp déſavantageux, & dans l'impuiſſance de diſputer la victoire, il faut tacher que la perte que l'on va faire, ſoit la plus petite qu'il ſera poſſible; c'eſt ce qui ſe pratique au piquet: ſi le fond de notre jeu eſt mauvais, ſi les as, les quintes & les quatorzes ſont contre nous, il faut ſe précautionner en tâchant d'avoir le point pour prévenir le pic & le repic; il faut donner des gardes aux Rois & aux Dames pour éviter le capot.

Sur les cartes des quatre valets, on lit les noms d'*Ogier*, de *Lancelot*, deux preux du temps de Charlemagne, de *la Hire* (*a*) & d'*Hector* *, deux Capitai-

* Hector de Galard.

(*a*) Pendant que les Anglais étoient les

nes de distinction sous le regne de Charles VII. Le titre de *Valet* étoit anciennement honorable, & les plus grands Seigneurs le portoient jusqu'à ce qu'ils eussent été faits *Chevaliers*. Les quatre valets au piquet représentent donc la Noblesse, comme les dix, les neufs, les huits & les septs désignent les soldats.

L'anagrame d'*Argine*, nom de la dame de treffle, est *Regina* : c'étoit la Reine, Marie d'Anjou, femme de Charles VII. La belle *Rachel*, dame de carreau, c'étoit *Agnés* Sorel. La Pucelle

---

maîtres de Paris & de la moitié de la France, on prétend que la Hire, à qui Charles VII montroit les apprêts d'un ballet, & demandoit ce qu'il en pensoit, lui répondit, *ma foi Sire, je pense qu'on ne sauroit perdre plus gaiment un Royaume.* On rapporte de ce même la Hire que, prêt à fondre sur l'ennemi, il se mettoit à genoux, les mains jointes, & faisoit cette priere : *Dieu, je te prie que tu fasses aujourd'hui pour la Hire autant que tu voudrois que la Hire fît pour toi, s'il étoit Dieu & que tu fusses la Hire.* Il croyoit avoir bien dévotement prié.

d'Orléans

d'Orléans étoit repréſentée par la chaſte & guerriere *Pallas*, dame de pique, & Iſabeau de Baviere par *Judith*, dame de cœur: ce n'eſt pas la Judith de l'ancien Teſtament; mais l'Impératrice Judith, femme de Louis le débonnaire, qu'on avoit accuſée d'être très-galante, qui cauſa tant de troubles dans l'Etat, & dont la vie par conſéquent avoit beaucoup de rapport avec celle d'Iſabeau de Baviere.

Il eſt aiſé de reconnoître Charles VII ſous le nom de *David* donné au roi de pique. David, après avoir été long-temps perſécuté par Saül ſon beau-pere, parvint à la couronne de Judée; mais au milieu de ſes proſpérités il eut le chagrin de voir ſon fils Abſalon ſe révolter contre lui; Charles VII, après avoir été déshérité & proſcrit par Charles VI ſon pere, reconquit glorieuſement ſon Royaume, mais les dernieres années de ſa vie furent troublées par l'eſprit inquiet & le mauvais caractere de ſon fils (depuis Louis XI) qui oſa lui faire la guerre, & qui fut même la cauſe de ſa mort.

On voit qu'un jeu de cartes, à la fa-

veur d'un commentaire, peut s'attirer autant de considération que bien des Auteurs grecs & latins.

RUE DES VIEILLES ETUVES.

L'usage des Etuves étoit anciennement aussi commun en France, même parmi le peuple, qu'il l'est & l'a toujours été dans la Grece & dans l'Asie; on y alloit presque tous les jours. Saint Rigobert fit bâtir des bains pour les Chanoines de son église, & leur fournissoit le bois pour chauffer l'eau. Grégoire de Tours parle de Religieuses qui avoient quitté leur couvent, parce qu'on s'y comportoit dans le bain avec peu de modestie. Le Pape Adrien I, recommandoit au Clergé de chaque paroisse d'aller se baigner processionnellement tous les jeudis, en chantant des pseaumes.

Bollandus t. 1 Januarii p. 175.

Greg. Tur. Hist. l. 10, cap. 10.

Il paroît que les personnes que l'on prioit à dîner ou à souper, étoient en même temps invitées à se baigner. *Le Roi & la Reine*, dit la Chronique de Louis XI, *firent de grandes cheres dans plusieurs hôtels de leurs serviteurs & Officiers de Paris; entr' autres, le dixieme*

septembre 1467, la Reine, accompagnée de madame de Bourbon, de mademoiselle Bonne de Savoie sa sœur & de plusieurs autres dames, soupa en l'hôtel de maître Jean Dauvet, premier Président en Parlement, où elles furent reçues & festoyées très-noblement, & on y fit quatre beaux bains, richement ornés, croyant que la Reine s'y baigneroit, ce qu'elle ne fit pas, se sentant un peu mal disposée, & aussi parce que le temps étoit dangereux; & en l'un desdits bains se baignerent madame de Bourbon & mademoiselle de Savoie; & dans l'autre bain, à côté, se baignerent madame de Monglat & Perrete de Chalon, bourgeoise de Paris..... Le mois suivant, le Roi soupa à l'hôtel du sire Denis Hesselin, son Panetier, où il fit grande chere, & y trouva trois beaux bains, richement tendus, pour y prendre son plaisir de se baigner, ce qu'il ne fit pas, parce qu'il étoit enrhumé, & qu'aussi le temps étoit dangéreux.

La cérémonie du bain étoit une de celle qu'on observoit le plus exactement à la réception d'un Chevalier. „ Quand un *Ecuyer* viendra à la Cour

Digitized by Google

Glossaire de Ducange t. 2 p. 357.

» pour recevoir l'ordre de chevalerie, il
» sera très-noblement reçu par les Offi-
» ciers de la Cour ..... Deux *Ecuyers*
» *d'honneur*, sages & bien instruits en
» courtoisies & nourritures, & au fait
» de la chevalerie, seront chargés de
» tout ce qui regardera *ledit Ecuyer*.
» Ils enverront chercher le Barbier,
» & accommoderont un bain avec de
» la toile en dedans & en dehors de
» la cuve; & la barbe & les cheveux
» de l'*Ecuyer* seront faits & coupés en
» rond ..... Le Roi commandera à
» son Chambellan de mener dans la
» chambre de l'*Ecuyer* les plus gentils
» & les plus sages Chevaliers qui seront
» présents, pour qu'ils lui enseignent
» l'ordre & le fait de la chevalerie; &
» les menestriers marcheront devant
» lesdits Chevaliers, chantant, dan-
» sant & s'ébattant jusqu'à la porte de
» la chambre dudit *Ecuyer*; & quand
» les *Ecuyers d'honneur* entendront les
» menestriers, ils dépouilleront l'*Ecuyer*
» & le mettront tout nud dans le
» bain .... Et le premier des Che-
» valiers s'agenouillera pardevant la
» cuve, en lui disant en secret, Sire

Digitized by Google

„ à grand honneur eſt pour vous ce
„ bain, & puis lui enſeignera le fait
„ de la chevalerie le mieux qu'il pourra;
„ enſuite il lui mettra de l'eau du bain,
„ ſur l'épaule, & feront de même,
„ l'un après l'autre, les autres Che-
„ valiers. „

Charles VI voulant faire *Chevaliers* Louis & Charles d'Anjou, ces deux Princes, dit la Chronique, parurent d'abord comme de ſimples *Ecuyers*, n'étant vêtus que d'une longue tunique de draps gris brun, ſans aucuns ornemens. On les mena dans la chambre où leurs bains étoient préparés; *ils s'y plongerent*. On leur donna enſuite l'habit de *Chevalier*, de ſoie vermeille *, fourré de *menu-vair* *, la robe traînante, avec le manteau fait en maniere de chappe. Après le ſouper, on les conduiſit à l'Egliſe pour y paſſer la nuit en prieres, ſelon la coutume. Le lendemain matin, le Roi, revêtu du manteau royal, entra dans l'Egliſe, précédé de deux Ecuyers qui portoient deux épées nues, la garde en haut, & d'où pendoient deux paires d'éperons d'or. Après la Meſſe, qui fut célébrée par l'Evêque

*Cramoiſi.
*Petit-gris

Digitized by Google

d'Auxerre, les deux jeunes Princes ſe mirent à genoux devant le Roi; il leur donna l'accolade, & leur ceignit le baudrier de chevalerie; le ſire de Chauvigny leur chauſſa les éperons, & l'Evêque leur donna ſa bénédiction.

Pendant le repas, dit une ancienne ordonnance, *le nouveau Chevalier ne mangera, ni ne boira, ni ne ſe remuera ni ne regardera çà & là, non plus qu'une nouvelle mariée.*

Il y avoit en Angleterre un Ordre de Chevaliers des Bains. Le nouveau Chevalier, le jour de ſa réception, dînoit avec le Roi. Lorſqu'on ſortoit de table, le chef de cuiſine entroit, & lui montrant ſon grand couteau, le menaçoit de lui couper ignominieuſement les éperons, s'il n'étoit pas fidele au ſerment qu'il venoit de faire.

RUE VIVIENNE.

En 1628, un Jardinier fouillant la terre pour déraciner un arbre, dans l'endroit où ſe tient aujourd'hui *la Bourſe*, y trouva neuf cuiraſſes qui avoient été faites pour des femmes; on

Digitized by Google

n'en pouvoit pas douter, à la façon dont elles avoient été relevées en bosses & arrondies sur l'un & l'autre côté de l'estomac. Quelles étoient ces héroïnes, & dans quel siecle vivoient-elles ? C'est ce que je n'ai pu découvrir. J'ai seulement trouvé dans Mezeray, année 1147, à l'article de la Croisade prêchée par Saint Bernard, *que plusieurs femmes ne se contenterent pas de prendre la croix, mais qu'elles prirent aussi les armes pour la défendre, & composerent des escadrons de leur sexe, rendant croyable tout ce qu'on a dit des prouesses des Amazones.* *Histoire de France t. 2. pag. 98.*

Les Français, lorsqu'ils conquirent les Gaules, n'avoient pour toute arme défensive que le bouclier. *La supériorité du nombre peut les accabler, mais ne les étonne jamais*, dit Sidonius Appollinaris, *le fier courage qui les animoit, est encore peint sur leur front, même après la mort... leur habits sont courts & leur serre la taille*, ajoute-t-il, *ils vont au combat la tête nue, & la vîtesse avec laquelle ils fondent sur l'ennemi, semble égaler celle du javelot qu'ils ont lancé.* Ce ne fut que sous le regne des fils de Clovis *Sidonius Appollinar. Paneg.*

qu'ils s'accoûtumerent à porter le caſque & la cuiraſſe, comme les Romains & les Gaulois qu'ils avoient ſubjugués. Les Seigneurs de certains fiefs, ſous la ſeconde race, & tous les *Chevaliers*, ſous la troiſieme, portoient un plaſtron de fer, ſur ce plaſtron le *gobiſſon* (*a*); ſur le gobiſſon, le *haubert* (*b*), & ſur le haubert, la *cotte d'armes* (*c*). Je ne ſais

Milice françaiſe t. 1 p. 396.

(*a*) Le *gobiſſon* ou *gambeſſon*, eſpece de pourpoint de taffetas rembouré de laine, & piqué. Il ſervoit à rompre l'effort du coup de lance, qui, ſans percer le haubert, auroit pu faire des contuſions.

(*b*) Le *haubert* ou la *jacques de mailles*, tunique faite de petits anneaux de fer, à laquelle on accrochoit les chauſſes, qui étoient auſſi faites de pareils anneaux, & qui couvroient la jambe. Le *heaulme* garantiſſoit la tête, le viſage & le chignon du cou. On appelloit *viſiere du heaulme* une petite grille qu'on pouvoit relever pendant le combat pour prendre l'air. Dans les tournois les épées étoient larges de quatre doigts, afin qu'elles ne puſſent pas paſſer à travers les trous de cette grille.

(*c*) La *cotte d'armes* étoit du drap le plus

Digitized by Google

pas ſi ce harnois étoit plus peſant & plus incommode, comme le prétend le P. Daniel, que l'armure complette de fer, qui commença d'être en uſage ſous le regne de Philippe le bel, & (*a*) qui couvroit l'homme d'armes depuis la tête juſqu'aux pieds; mais je crois qu'en ſe rendant preſque invulnérable par l'une & l'autre façon de s'armer, on s'expoſoit en même-temps à une mort cruelle,

---

fin &, quelquefois d'étoffe d'or ou d'argent, on y mettoit ſes armoiries. Elle étoit faite comme la ſoubreveſte des Mouſquetaires.

(*a*) En 1638, M. Deſnoyers, Sécretaire d'Etat, écrivit au Maréchal de Châtillon: „ Le „ Roi deſire que vous faſſiez diſtribuer, par „ MM. les Intendans, à la Cavalerie Fran„ çaiſe, les armures qui ſont à Montreuil, „ & que vous obligiez les Cavaliers à les por„ ter, ſous peine d'être dégradés de nobleſſe. „ C'eſt à vous, Monſieur, & à Monſieur le „ Maréchal de la Force, à leur faire connoître „ combien il importe à l'Etat & à leur propre „ conſervation, de n'aller pas tous les jours „ combattre, en pourpoints, des ennemis ar„ més depuis les pieds juſqu'à la tête. „

Digitized by Google

par la difficulté de se relever, lorsqu'on étoit renversé de cheval ; il paroît qu'alors on se tuoit moins qu'on ne s'assommoit. *Nous avions*, dit Philippe de Commines, en parlant de la bataille de Fornue, *grande sequelle de valets & de ser-viteurs* * *qui tous étoient à l'environ de ces hommes d'armes Italiens, & en tuerent la plûpart ; presque tous ces valets avoient haches à couper bois, dont ils rompoient les visieres des armets & leur en donnoient de grands coups sur la tête ; car ces hommes d'armes étoient bien malaisés à tuer, tant étoient fort armés, & ne vis tuer nul où il n'y eut trois ou quatre hommes à l'environ.* Quel horrible droit de la guerre ! *Helas*, dit Charron, *on choisit les ténébres, on se cache, on ne se livre qu'à la dérobée au plaisir de produire son semblable ; au lieu qu'on détruit en plein jour, en sonnant la trompette, en remplissant l'air de fanfares ! Il n'est pas honnête*, ajoute-t-il, *de s'entretenir de certaines choses, tandis qu'on parle avec orgueil d'un sabre & d'une pique ; ce qui sert à tuer l'homme est une marque de noblesse ; on dore, on enrichit une épée, on s'en pare....* Le philosophe

* Fantassins qui accompagnoient l'homme d'armes.

Digitized by Google

Charron, répond gravement un critique, voudroit-il donc qu'on étalât publiquement & qu'on ornât de rubans & de perles ce que l'on doit cacher ?

RUE DE L'UNIVERSITÉ.

Ainsi nommée parce qu'elle est bâtie sur un fonds appartenant à l'Université, & qu'on appelloit *le Pré aux Clercs*.

Anciennement l'Université étoit très-puissante dans l'Etat; dès qu'il lui sembloit qu'on donnoit quelque atteinte à ses priviléges, elle fermoit ses Ecoles; les Prédicateurs devenant tout-à-coup enrhumés, cessoient de prêcher, & les Médecins abandonnoient leurs malades. Le peuple se plaignoit & crioit; la Cour étoit obligée de céder & de satisfaire l'Université.

RUE ZACHARIE.

Il n'y a pas long-temps qu'on voyoit encore sur la porte de la maison qui fait le coin de cette rue & de la rue Saint-Severin, une pierre de deux pieds en quarré, où l'on avoit gravé différentes

Digitized by Google

figures; les principales étoient celles d'un homme renverſé de cheval, & d'un autre à qui une Dame mettoit ſur la tête un *chapeau de roſes* (*a*). On liſoit au haut ces mots, *au vaillant Clari*, & au bas, *en dépit de l'envie.* C'étoit un monument que la ſœur de Guillaume Fouquet, Ecuyer de la Reine Iſabeau de Baviere, oſa faire mettre ſur ſa maiſon, à la gloire du Sire de Clary, ſon parent, dans le temps que la Cour irritée du combat de ce brave homme contre Courtenay, le pourſuivoit & vouloit le faire périr ſur un échafaud. Pierre de Courtenay, Chevalier Anglais & Favori de ſon maître, étoit venu à Paris pour défier à la lance & à l'épée, Guy de la Trimouille, Porte-Oriflame, uniquement parce que la Trimouille paſſoit pour un des hommes de France des plus braves & des plus adroits. Lorſqu'ils eurent rompu pluſieurs lances l'un contre l'autre, en préſence de toute la Cour,

(*a*) C'étoit le prix que *le ſervant d'amour recevoit de ſa très-honorée Dame, dont les blanches mains le poſoient ſur ſon chef.*

Digitized by Google

le Roi ne voulut pas permettre qu'ils se battissent *à l'épée*, puisqu'il n'y avoit entr'eux qu'une émulation de gloire, & qu'aucun sujet de querelle ne leur avoit mis les armes à la main. Courtenay, en s'en retournant, passa chez la Comtesse de Saint Pol, sœur du Roi d'Angleterre; il y répéta plusieurs fois qu'aucun Français n'avoit osé *s'éprouver* contre lui. *Le sire de Clary*, dit la Chronique de Saint-Denis, *crut qu'il étoit de son honneur de faire sa querelle de l'injure que ce bravache faisoit à sa Nation, & lui proposa, du consentement même de la Comtesse, le champ-clos pour le lendemain, & s'y porta si vaillamment, qu'il le mit hors de combat tout chargé de coups. Il n'y a personne*, ajoute la Cronique, *qui n'estime cette action digne d'un parfait Chevalier, & qui ne demeure d'accord qu'il châtia justement l'orgueil de cet Anglais; mais les jugemens de la Cour ne s'accordent pas toujours avec le mérite des personnes. Il y a des intérêts particuliers qui en décident tout autrement que le public. Le Duc de Bourgogne, qui envioit au sire de Clary la gloire qu'il avoit enlevée à la Trimouille son favori, changea l'es-*

Le Laboureur. Liv. 5 pag. 111.

Digitized by Google

pece de l'affaire. Il dit que c'étoit un crime impardonnable à un particulier, d'avoir osé * prendre une journée *sans permission du Roi, & le fit poursuivre avec tant de rigueur, que ce brave Chevalier fut long-temps en peine, & je l'ai vû chercher sa sûreté, tantôt deça, tantôt delà, de crainte que ce qu'il n'avoit entrepris que pour la gloire de l'Etat, ne fût expié dans son sang, comme s'il eût trahi la patrie.*

* Se battre.

Il est bien singulier que les hommes de ce temps-là, qui prenoient tant de précautions contre la mort, en se révêtissant de fer depuis la tête jusqu'aux pieds, couruſſent le monde pour chercher querelle & se battre sans sujet, comme la Trimouille & Courtenay.

Il paroît que la formule des cartels de l'ancienne Chevalerie subsistoit encore du temps de Henri IV. Le fameux Comte d'Essex, qui commandoit les troupes que la Reine Elisabeth avoit envoyées à ce Prince en 1591, écrivit à l'Amiral André de Villars-Brancas : *Si vous voulez combattre vous-même à cheval, ou à pied, je maintiendrai que la querelle du Roi est plus juste que celle de la Ligue,*

Chron. nov.

Digitized by Google

que je ſuis meilleur que vous, & que ma maîtreſſe eſt plus belle que la vôtre ; que ſi vous refuſez de vous battre ſeul, j'en menerai vingt avec moi, le pire deſquels ſera une partie digne d'un Colonel ; ou ſoixante, le moindre étant Capitaine. Mezeray. c. 3. p. 990. l'Amiral lui répondit : *A l'égard de la concluſion de votre lettre, par laquelle vous voulez maintenir que vous êtes meilleur que moi, je vous dirai que vous en avez menti, & mentirez toutes les fois que vous voudrez le maintenir ; auſſi-bien que vous mentirez, lorſque vous voudrez dire que la querelle que je ſoutiens pour la défenſe de ma Religion ne ſoit pas meilleure que celle de ceux qui s'efforcent de la détruire. Et quant à la comparaiſon de votre maîtreſſe à la mienne, je veux croire que vous n'êtes pas plus véritable en cet article qu'aux deux autres : toutefois ce n'eſt pas choſe qui me travaille fort pour le préſent.* Ce défi n'eut pas de ſuite.

Dans l'ancienne chevalerie, on faiſoit choix d'une *Dame*, à qui, comme à l'être ſuprême, on rapportoit tous ſes ſentimens, toutes ſes penſées & toutes ſes actions. Je ſuis étonné qu'aucun

Digitized by Google

Auteur n'ait remarqué l'origine de cett
galante dévotion dans les mœurs de
Germains, nos ancêtres : *Ils croient*
Cap. dit Tacite, *qu'il y a quelque chose d*
divin dans les femmes.

Fin du premier Volume.

Digitized by Google

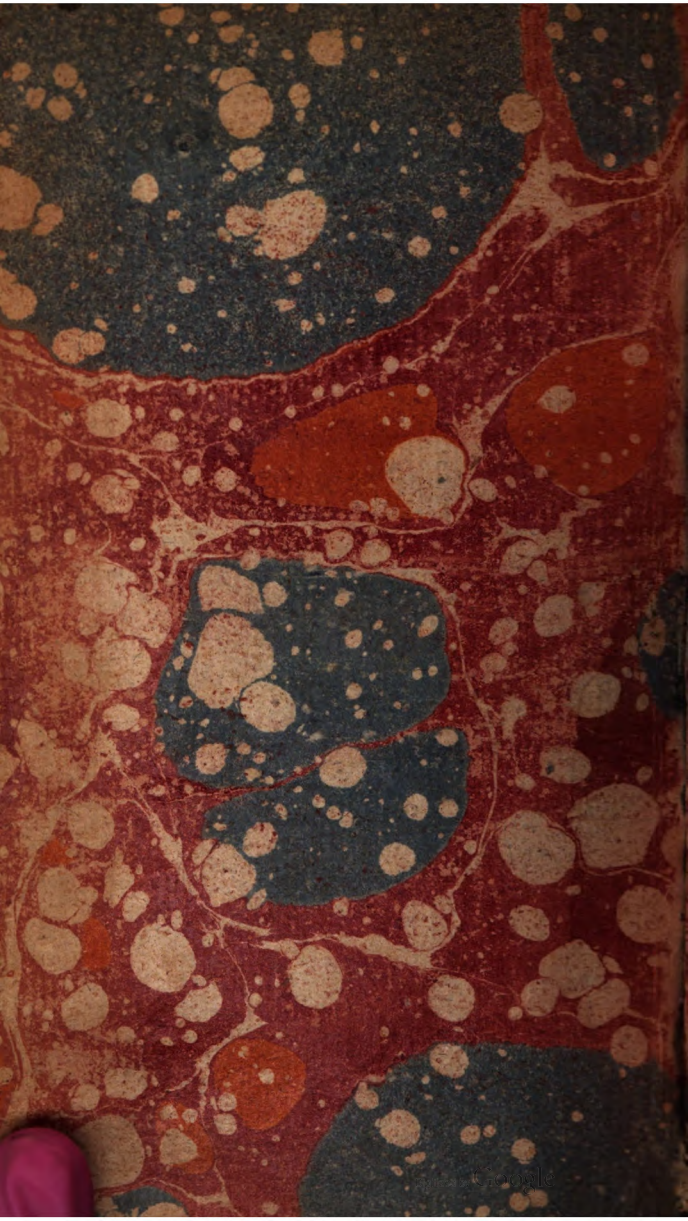

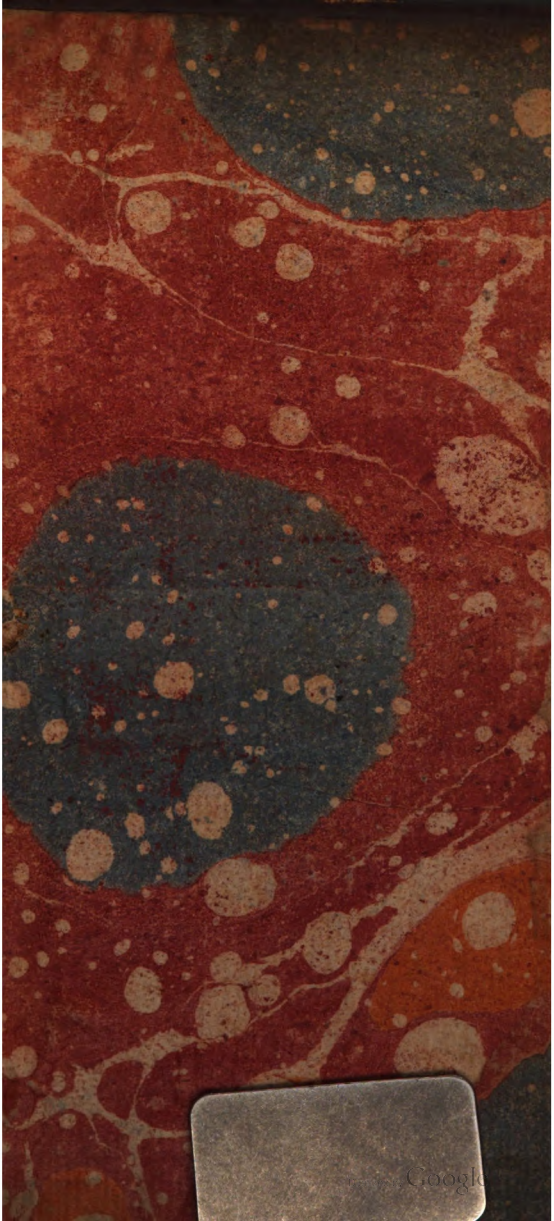
Google